

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER ACADEMIQUE

Filière :
ARCHITECTURE

Spécialité :
ARCHITECTURE

Présenté par :
GHEDDAR Nadia

THEME :
Rôle de participation citoyenne dans la sauvegarde et la valorisation de patrimoine architectural ksourien : cas de *dachra El-Hamra-* à Biskra.

Date de la Soutenance : 12 /11/2020.

Composition du Jury :

ROUIDI Tarik	MAA, université de Jijel, Président du jury
BABA Rima	MAA, université de Jijel, Directeur de mémoire
KIHAL Hanane	MAA, université de Jijel, Membre du Jury

A Wafa Gheddar

ma petite sœur

paix à son âme ...

REMERCIEMENTS

*Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et
miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience
d'accomplir ce Modeste travail.*

*La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours
de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma
reconnaissance.*

*Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à la
directrice de ce mémoire, **M^{me} . BABA Ríma**, pour sa patience,
sa disponibilité et surtout ses conseils judicieux, qui ont
contribué à alimenter ma réflexion.*

*Je tiens également à exprimer ma gratitude à **M.ROUIDI
Tarík**, chef département d'architecture, qui a accepté de
présider le jury de soutenance, pour tout ce qu'il a pu nous
apprendre ; qu'il trouve ici l'expression de notre profonde et
sincère reconnaissance.*

*Egalement à **M^{me} . KIHAL Hanane** pour nous avoir fait
l'honneur d'accepter d'examiner ce travail et de faire partie
du Jury de soutenance,*

*On remercie parallèlement tous les enseignants du
département d'architecture -Jijel- qui nous ont enseignées.*

Nadía GHEDDAR

Sommaire :

Sommaire :	I
Liste des abréviations :	VI
Liste des figures :	VI
Liste des photos :	VII
Liste des tableaux :	VIII
Introduction générale	1
Introduction :	2
II. Problématique de recherche :.....	2
III. Hypothèses :	5
IV. Objectifs :	5
V. Méthodologie de recherche :	6
VI. Structure de mémoire :	7
Chapitre I : Sauvegarde du patrimoine architectural et du bâti vernaculaire	9
Introduction :	10
I.1. Patrimoine architectural :	10
I.2. Sauvegarde du patrimoine :.....	12
I.2.1. Notion de Sauvegarde : Définition et objectifs	12
I.2.2. Protocoles de la sauvegarde du patrimoine :	13
I.2.2.1. Identification :	13
I.2.2.2. Conservation :	14
I.2.2.3. Préservation :	14
I.2.2.4. Protection :	14
I.2.2.5. Entretien :	15
I.2.2.6. Restauration :	15
I.2.2.7. Rénovation :	16

I.2.2.8. Réhabilitation :	17
I.2.2.9. Revitalisation :	17
I.2.2.10. Requalification :	18
I.2.2.11. Mise en valeur :	18
I.2.3. Stratégie de sauvegarde : Dimensions.....	19
I.2.3.1. Dimension institutionnelle et juridique :	19
I.2.3.2. La dimension sociale :	19
I.2.3.3. Dimension financière et économique :	20
I.2.3.4. Dimension technique :	20
I.2.4. Instruments et outils pour la sauvegarde du patrimoine architectural :	20
I.2.4.1. Plans de sauvegarde :	21
I.2.4.2. Programmes et projets complexes :	22
I.2.4.3. Projets d'intervention :	23
I.3. Patrimoine vernaculaire :	23
I.4. Mécanismes d'appropriation du patrimoine :	25
Conclusion :	26

Chapitre II : Rôle de la participation citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine architectural..... 27

Introduction :	28
II.1. Participation citoyenne :	28
II.1.1. Participation citoyenne : Essais de définition et objectifs	28
II.1.2. Différents niveaux de la participation citoyenne :	30
II.1.3. Typologie de la participation :	32
II.1.4. Différentes étapes de la participation citoyenne :	33
II.1.5. Défis et obstacles au processus participatif :	34
II.1.5.1. Défis liés à la nature des projets de développement eux-mêmes :.....	34

II.1.5.2. Défis liés aux individus locaux :.....	35
II.1.5.3. Défis liés au système administratif :	35
II.1.5.4. Défis liés à la participation populaire elle-même :	35
II.2. Participation citoyenne : Elément clés de la valorisation de l'architecture vernaculaire :	35
II.2.1. Question de participation dans les textes internationaux relative à la sauvegarde du patrimoine :.....	35
II.2.2. Démarche participative et projets de sauvegarde du patrimoine vernaculaire : ...	37
II.2.2.1. Principes clés de la démarche participative :	37
II.2.2.2. Différentes étapes de la démarche participative dans les projets de sauvegarde du patrimoine vernaculaire :	39
II.2.2.3. Acteurs de la démarche participative :.....	40
II.3. Expérience participative dans le monde : la participation citoyenne dans la ville de Grenade « Quartier Albaicin » (Espagne) :	43
II.3.1. Présentation de la ville « Quartier arabe Albaicin » :	43
II.3.2. Place de la démarche participative dans la réhabilitation de l'Albaicín :.....	45
II.3.2.1. Etablissement des priorités :	45
II.3.2.2. Formulation des objectifs et des stratégies :	46
II.3.2.3. Processus de participation :	46
Conclusion :	49
Chapitre III: Démarches participatives et valorisation du patrimoine ksourien.en Algérie.....	50
Introduction :	51
III.1. Les ksour : éléments du patrimoine architectural oasisien.....	51
III.2. Architecture et habitat ksourien :	54
III.3. Etat des lieux des ksour en Algérie : un patrimoine ancestral en péril.....	57
III.4. Valorisation du patrimoine ksourien dans les textes juridiques :	59

III.5. Participation citoyenne et la sauvegarde du patrimoine ksourien en Algérie :	60
III.5.1. Participation citoyenne en Algérie :	60
III.5.2. Démarche participative dans la vallée du M'Zab :	61
III.5.2.1. Patrimoine de la vallée du M'Zab :	61
III.5.2.2. Dynamique participative :	63
Conclusion :	66
Chapitre IV : Participation citoyenne et la question du conservation du ksar Dachra El-Hamra à Biskra	68
Introduction :	69
IV.1. Présentation du contexte d'étude : Dechra El-Hamra à Biskra	69
IV.1.1. Présentation de la ville de Biskra :	69
IV.1.2. Présentation de la commune d'El-Kantara :	69
IV.1.3. Présentation du village rouge (Dechra El-Hamra) à El-Kantara :	70
IV.2. Ksar « Dechra El-Hamra » : caractéristiques et richesses	72
IV.2.1. Organisation sociale et économique du Ksar :	72
IV.2.2. Etude architecturale et urbaine du Ksar « Dechra El-Hamra » :	73
IV.2.2.1. Configuration spatiale du ksar :	73
IV.2.2.2. Caractéristiques des maisons au ksar :	76
IV.2.2. 3. Matériaux de construction :	77
IV.3. Ksar « Dechra El-Hamra » : état des lieux	77
IV.3. 1. Etat de conservation du ksar Dechra El-Hamra :	77
IV.4. Restauration du ksar de Dechra El-Hamra :	82
IV.5. Rôle des organisations gouvernementales dans la préservation du patrimoine urbain du village :	84
IV.6. Rôle des organisations non gouvernementales dans la préservation du patrimoine urbain du village :	84

IV.6. 1. L'apport du tissu associatif dans la sauvegarde du Ksars de Dechra El-Hamra :	84
IV.6.1. 1. Associations « Kounouz El-Djazair » :	84
IV.6.2. Corps d'enseignants :	87
IV.6. 3. Rôle de la population locale dans la sauvegarde du patrimoine architectural et urbain au Ksar « Dachra El-Hamra » :	88
Conclusion :	89
Conclusion générale :	91
Références bibliographiques :	96
Résumé :	101
Abstract:	101
ملخص	102

Liste des abréviations :

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science, et la culture.

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites.

CEMAT : Conférence européenne des ministres responsable des questions régionales.

SRAT : Schéma régional d'aménagement du territoire.

OPVM : Office de protection et de promotion de la vallée de M'Zab.

AFOM : Analyse des atouts, des faiblesses, des opportunités, et des menaces.

Liste des figures :

Figure n° 1 : Plan de secteur sauvegarde du 7 ^{eme} arrondissement de Paris	22
Figure n° 2: Schéma de l'architecture vernaculaire et les notions associées au concept de bâti vernaculaire.	24
Figure n° 3: Niveaux de participation selon Amstein (1969) dans (AG DALLA, 2015) ..	31
Figure n° 4 : Typologie de participation construite à partir de la question: "Qui a l'initiative de la participation"?	33
Figure n° 5 : Schéma explicatif des relations et de la terminologie Démarche - Dispositif – Outils	34
Figure n° 6 : Des maisons avec des murs blancs et la place Mirador du quartier arabe Albaicin	45
Figure n° 7 : Elévation ouest et est du patio de la Cuesta de la Victoria 9 avant et après à Albaicin.	48
Figure n° 8 : Les partenaires locaux en sortie sur site avant le démarrage du projet Commune, Hydraulique, Comité de quartier, Oumanas, notable.....	64
Figure n° 9 : Maison Sidi Kaddour à Metlili (avant et Après restauration)	65
Figure n° 10 : Situation géographique d'El-Kantara , Biskra	69
Figure n° 11: Les limites du village avec les trois portes.....	72
Figure n° 12: Le tissu urbain de Dechra El-Hamra (Source : Travail d'analyse)	73
Figure n° 13: Établissements religieux à Dechra El-hamra (Source : Travail d'analyse)..	74

Figure n° 14: Un plan montrant la partie bâtie du village	75
Figure n° 15: Les places publiques du Ksar Dechra El-Hamra (Source : travail d'analyse)	75
Figure n° 16: Rues, ruelles, Impasses, et passages couverts à Dechra El-Hamra (Source : travail d'analyse).....	76

Liste des photos :

Photo n° 1 : vue générale sur la ville de Grenade en Espagne.	43
Photo n° 2 : Le célèbre palais de l'Alhambra.....	43
Photo n° 3: Vue générale du quartier Albaicin à Grenade	44
Photo n° 4 : ksar de taghit a Béchar	51
Photo n° 5: Image du satellite Alsat-2B , Vieux ksour d'Ouargla.....	54
Photo n° 6 : Ksar Melika à Ghardaia.....	55
Photo n° 7 : Ghardaïa, un patrimoine universel inestimable en quête de préservation	62
Photo n° 8 : atelier de Ghardaïa. Les débats menés autour de la question du patrimoine local favorisent l'émergence d'autres formes de participation et la réunion du forum de Ghardaïa. Les membres des forums locaux ont réalisé un plan d'action définissant les conditions de mise en œuvre des différentes activités.	64
Photo n° 9 : commune d'El-Kantara	70
Photo n° 10 : Vue générale Dechra El-Hamra.....	71
Photo n° 11 : Vue générale Dechra El-Hamra.....	72
Photo n° 12 : vues sur l'intérieur et l'extérieur des maisons (El-houche , les façades les murs).....	77
Photo n° 13 : Matériaux locaux de construction (boue et la pierre, tronc de palmier).....	77
Photo n° 14 : Dégradation des maisons abandonnée de Dechra El-Hamra.....	78
Photo n° 15 : les places du ksar après les travaux de restauration (place El-Djmâa, place Ennegra , place EL-Rahba).....	83
Photo n° 16 : Travaux de restauration du cafétéria, ruelles, et Mausolée	83

Photo n° 17 : Organisation des visites de l'Algérie et de divers pays	85
Photo n° 18 : Organisation des visites sur site pour les étrangers (ambassadeurs,...) suite à la journée des dattes au mois d'octobre.....	85
Photo n° 19 : Expositions des photos qui raconte la richesse de l'histoire de la région	86
Photo n° 20 : Organisé festival chaque année le mois d'octobre (le mois des dattes à Biskra).	86
Photo n° 21 : Appuyer sur les médias et cinéma pour faire découvrir le patrimoine du village	87
Photo n° 22 : Organisation des visites des élèves pour sensibiliser les enfants de la valeur du patrimoine du village rouge.....	87
Photo n° 23 : Les travaux de restauration du musée lapidaire.	88
Photo n° 24 : Travaux de rénovation des maisons par le secteur privé.....	89
Photo n° 25 : Les travaux de nettoyage par les habitants du ksar Dechra El-Hamra	89

Liste des tableaux :

Tableau n° 1: différents types de participation (Pretty, 1995) dans (Ag Dalla, 2015)	33
Tableau n° 2 : Modifications et rajouts au niveau des constructions	79
Tableau n° 3 : les raisons de rester dans le village rouge. (Source : travail d'analyse).....	81

Introduction générale

« Tout ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi » Ghandi

Introduction :

Héritage culturel que nous a transmis le passé, le patrimoine architectural a une grande valeur spirituelle et transcrite de la manière la plus expressive l'histoire de la civilisation humaine. Ce patrimoine constitue une partie essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. L'un des composantes de cette identité, le patrimoine architectural constitue sans doute l'élément le plus visible. Possédant une dimension physique effective, il est perçu par les habitants d'une façon claire et directe. Il symbolise le réseau de références commun à chaque collectivité et il se trouve directement rattaché à leur cadre de vie.

En effet, le concept actuel du patrimoine architectural est le résultat du long processus de développement de la société humaine, de ses valeurs et de ses attentes. Dans le passé, il ne s'est intéressé qu'aux chefs-d'œuvre ou les grands travaux architecturaux. Les dégâts causés par les guerres mondiales et par le développement industriel depuis les années 1950 ont fait prendre conscience aux hommes que leur vie est liée strictement à l'environnement où ils vivent et travaillent. Il fournit la base de l'identification culturelle des patrimoines fondée sur un esprit qui garantit une qualité de vie plus équilibrée.

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural d'une nation véhiculent des atouts multiples qui apparaissent non seulement à travers la consolidation de son identité collective, de sa culture, de ses savoir-faire architecturaux, mais, aussi à travers le développement économique et touristique local qui pouvant constituer ainsi une véritable ressource sur laquelle des politiques de développement pourraient se baser.

II. Problématique de recherche :

Les Ksour qui ponctuent le vaste Sahara algérien témoignent encore d'un passé florissant, d'une grande civilisation et d'une mémoire collective ancrée dans l'épaisseur de l'histoire de ceux qui ont été les premiers promoteurs. Expression tangible d'une culture constructive vivante, le patrimoine architectural oasien englobe l'ensemble des bâtiments construits essentiellement en terre et qui témoignent d'un savoir-faire ancestral. Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de l'oasien, la construction des ksour a connu un développement extraordinaire d'une région à l'autre de ce vaste désert (Benyoucef,2010). Cette ingéniosité, conjuguée à tous les temps, a produit non seulement un écosystème basé sur le triptyque

Ksar-foggara- palmeraie, mais aussi le génie créateur de l'homme qui a su comment faire face aux aléas du climat à travers des techniques adéquates et des conceptions appropriées.

Pendant longtemps, le Ksar représenta dignement l'habitat saharien tant sur le plan socio-économique que sur les plans écologique et touristique. Utilisant le matériau « terre » et combinant diverses méthodes relevant du savoir-faire local, le Ksar a réussi à répondre parfaitement aux besoins du fragile biotope que représente la zone aride. Aujourd'hui, la dégradation croissante et la détérioration continue des Ksour ont favorisé tout simplement leur abandon. Le non entretien, la non prise en charge financière et le très peu d'études qui leur ont été consacrées sont les raisons fondamentales qui expliquent cet échec.

Du bas Sahara aux profondeurs de désert, à l'Est comme à l'Ouest du Pays, une partie des Ksour continue quand même à être habitée. Dans les Ziban, dans le Touat/Gourara et dans bien d'autres régions de l'Algérie désertique, des hommes ne cessent de lutter avec les moyens de bord, pour sauvegarder ce patrimoine ancestral.

En effet, l'architecture ksourienne représente un héritage d'une richesse indéniable. Elle reflète la capacité de la population de s'adapter et de s'intégrer dans des milieux contraignants. En effet, les ksour représentent un patrimoine hautement qualifié à cause de ses valeurs et ses qualités architecturales et urbaines. Ils se caractérisent par une architecture typique fortement liée dans l'histoire par la disponibilité de l'eau, des matériaux de constructions et aussi l'environnement géomorphologique.

Aujourd'hui, plusieurs ksour sont en train de se dépeupler tout en se vidant de toutes activités à vocation sociale, culturelle ou économique, ce qui accélère leur dégradation et qui menace leur survie (Zerari, Sriti et Mansouri, 2019). Les autorités locales sont souvent passives et quelques fois indifférentes quant au sort de ce patrimoine. Le déclin des Ksour a commencé vers la fin de la période coloniale française et s'est accéléré juste après l'indépendance du pays notamment dans les années soixante-dix. Les causes de l'abandon sont multiples et très complexes et jusqu'à ce jour insuffisamment étudiées. Malgré que plusieurs ksour soient classés comme patrimoine national, multiples indicateurs renseignent sur la situation de perte de ces derniers : absence de fréquentation touristique locale et étrangère, disparition des activités artisanales, absence des pratiques du savoir-faire local, rareté des produits de terroir, etc. Les lieux communautaires et les composantes des ksour ayant souvent perdu leurs fonctions sont aussi abandonnés, tels que les mausolées, les souks, les

placettes, les murs de rempart, les tours, les forteresses, les tours de guet, les greniers collectifs et les fours publics (Merah et Bendebili, 2019).

Cette situation complexe nous montre que l'identification d'un héritage bâti ne suffit pas à la réussite d'un processus de patrimonialisation et d'une démarche de sauvegarde, il faut pour cela que le groupe se l'approprie (Mansouri et Debache-Benzagouta, 2017). La patrimonialisation peut s'avérer une réussite lorsqu'elle aboutit à une appropriation de l'ensemble de la population. À ce propos, Vincent Veschambre (2005), dans son article qui s'intitule « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace », indique que « La patrimonialisation apparaît bien au bout du compte comme une modalité, de plus en plus légitime, d'appropriation de l'espace » Vincent Veschambre (2005). Par ailleurs, l'identification du patrimoine est le préalable à sa reconnaissance et à son appropriation par les populations, ainsi qu'aux processus de gestion et de valorisation. L'adhésion des citoyens à des programmes participatifs est source d'enrichissement personnel. Le sentiment d'appartenance à une région et la conscience du rôle d'un cadre de vie de qualité en sont aiguisés ; la responsabilisation collective à l'égard du patrimoine en est stimulée.

Suite à cette situation, la question centrale de cette recherche est la suivante : **Dans le domaine du patrimoine, la participation citoyenne peut-elle contribuer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural ksourien, en Algérie, et sa réappropriation ?**

Afin de cerner cette problématique épineuse dans sa totalité, une série de questions secondaires méritent d'être soulevées :

- Quelle stratégie de reconnaissance faut-il adopter vis à vis au patrimoine architectural ksourien afin de le sauvegarder, de le mettre en valeur et de les intégrer harmonieusement au cadre de vie contemporaine et afin qu'ils puissent contribuer au développement du milieu oasien et répondre efficacement aux défis imposés par une société en mutation ?
- Comment encourager la participation et améliorer la responsabilité des citoyens à l'égard du patrimoine architectural ksourien ?

En effet, le sujet de ce mémoire de recherche s'inscrit dans le vaste contexte de l'exercice de la participation citoyenne, puisque son objet porte essentiellement sur la détermination de la place qu'occupe la société civile dans la stratégie de la gouvernance participative locale. Cependant, la recherche se veut plus pertinente et plus précise, qu'elle focaliserait sur un cas pratique de l'exercice de l'approche participative dans le processus de valorisation du patrimoine au niveau du ksar Dechra El-Hamra.

III. Hypothèses :

Afin de répondre aux questionnements complexes de cette recherche, plusieurs hypothèses devraient être émises :

- 1) La bonne gouvernance en matière de patrimoine et d'architecture vernaculaire permettant d'échanger connaissances et expériences et de débattre afin de construire conjointement une vision partagée et une stratégie commune de sauvegarde du patrimoine architectural ksourien. Ainsi, la pérennité de ce dernier passe indéniablement par son intégration dans un processus d'identification et de patrimonialisation spécifique basé sur la participation citoyenne. Vecteur d'appropriation du patrimoine par les communautés, la participation est un outil pour la durabilité du patrimoine et le développement du tourisme culturel.
- 2) La « pédagogie » et la « sensibilisation » ont un rôle essentiel pour déterminer les « armes » culturelles permettant d'affirmer le droit à la différence des populations locales. Par ailleurs, la sensibilisation du plus grand nombre (élus, techniciens, enseignants, public scolaire, société civile...) aux éléments clés de l'architecture vernaculaire ksourienne, comme préalable à une participation effective des acteurs locaux, a un rôle primordial dans la sauvegarde de ce patrimoine. C'est ainsi que la sensibilisation peut être perçue comme une réconciliation de la population avec son passé et son histoire.

IV. Objectifs :

Les projets de conservation posent de nombreux défis dans le cadre théorique et pratique, et cette question devient plus complexe si nous savons que chaque projet de conservation est un cas particulier avec ses propres données, il n'est donc pas possible de généraliser les

modèles, mais d'en extraire les leçons et les mécanismes qui peuvent être activés dans de tels projets, et pour obtenir l'avantage d'étudier dans la réalité locale, les modèles locaux doivent être étudiés et évalués. Par conséquent, l'étude visait à atteindre les objectifs suivants :

- La sauvegarde et la valorisation de la composante patrimoniale de l'architecture vernaculaire ksourienne à travers le cas de Dachra El-Hamra à Biskra.
- Comprendre ce qu'est la participation populaire en tant que cadre ou approche relativement moderne et multidisciplinaire sur laquelle on peut s'appuyer dans de nombreux domaines et qui est associée à des idées et des approches qui adoptent les principes du développement.
- Clarifier les modèles qui étudient la participation citoyenne à la conservation et comment en tirer profit localement.
- Examiner la validité des capacités à la base comme point de départ des efforts visant à atteindre le développement durable dans les projets de conservation, en s'appuyant sur l'adoption d'une approche basée sur la participation citoyenne, à travers l'étude et l'analyse d'un certain nombre d'études de cas de l'extérieur et de l'intérieur de l'Algérie.
- Une initiative stratégique innovante de mobilisation et de motivation des populations autour des projets de sauvegarde, et une nouvelle manière de repenser le rapport citoyen /Etat ou gouvernants /gouvernés sous l'ordre de la bonne gouvernance participative territoriale.

V. Méthodologie de recherche :

Pour traiter ce sujet et essayer de porter des réponses argumentées à toutes les questions inhérentes à la problématique principale de la recherche, il est judicieux d'opter pour l'exercice de la validation empirique. Ainsi la procédure consiste d'abord à sélectionner les outils convenables à manipuler et les méthodes appropriées en vue de collecter les données du terrain et les analyser, ensuite. Pour ce faire, on va faire appel aux méthodes suivantes :

- **Outils quantitatifs (Analyse quantitative)** : récupérer un max des données déjà recueillies par enquête et questionnaires, différentes données, rapport, etc....

- **Analyse qualitative** : collecter les nouvelles **données du terrain** à partir des entretiens semi directifs (semi structurés) avec différents acteurs locaux, et les citoyens,

Liste des personnes et organisations à interviewer :

- Membre de l'association au niveau de Dechra El-Hamra.
- La direction de culture de Biskra.
- Enseignant et chercheur de l'institut d'architecture à l'université de Biskra
- La subdivision de la ville d'El-Kantara.
- Simples citoyens de Dechra El-Hamra.

Les informations ont été recueillies à partir de la combinaison de plusieurs outils d'investigation, Analyse de contenu, Observation directe, Entretiens, Analyse urbanistique et architecturale et l'enquête par questionnaire.

VI. Structure de mémoire :

Le mémoire se compose de quatre chapitres. Ces derniers constituent le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique composé de définitions, de concepts et de notions nécessaires à l'étude des principaux axes de la recherche. Ils ont pour objet de démontrer l'intérêt de rôle de participation citoyenne dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural ksourien en tant que milieu porteur de richesses socioculturelles, patrimoniales et économiques significatives.

Hormis l'introduction générale et la conclusion générale, la présente recherche se divise en quatre chapitres distincts :

Chapitre I : Sauvegarde du patrimoine architectural et du bâti vernaculaire

Ce premier chapitre est indispensable à la compréhension et l'utilisation future d'une terminologie spécifique au patrimoine en général et de celle du patrimoine vernaculaire en particulier. Il a pour objectif de définir le concept du patrimoine architectural et l'élargissement du champ patrimonial de ce concept et. Ainsi les mécanismes d'appropriation du patrimoine.

Chapitre II : Rôle de la participation citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine architectural

Le deuxième chapitre présente essais de définition et objectifs du concept de participation citoyenne, on parle aussi de la participation citoyenne comme élément clés de la valorisation de l'architecture vernaculaire. Ainsi, dans ce chapitre nous présenterons une expérience

participative internationale : la participation citoyenne dans la ville de Grenade « Quartier Albaicin » en (Espagne).

Chapitre III : Démarches participatives et valorisation du patrimoine ksourien en Algérie

Le troisième chapitre est consacré à l'étude de la participation citoyenne à l'échelle nationale. Il se concentre sur les ksour comme élément du patrimoine architectural oasien et l'habitat ksourien et son état des lieux en Algérie. Il aura pour objectif de parler d'une part de la valorisation du patrimoine ksourien dans les textes juridiques. Sans oublier de parler de la participation citoyenne et la sauvegarde du patrimoine ksourien en Algérie : exemple de la vallée du M'zab a GHARDAIA.

Chapitre IV : Participation citoyenne et la question de la conservation du ksar *Dachra El-Hamra* à Biskra

Le quatrième chapitre consiste à une présentation du cas d'étude, met l'accent sur les valeurs patrimoniales du ksar Dechra El-Hamra à El-Kantara, ces valeurs qui donnent à ce site ses caractéristiques architectural et urbain. A travers ce chapitre nous avons évoqué les changements et problèmes qui caractérisent l'état actuel du ksar. Parlons aussi de la restauration de ce dernier, et l'apport du tissu associatif dans la sauvegarde du ksar Dechra El-Hamra, et le rôle de la participation citoyenne dans la sauvegarde de son patrimoine architectural et urbain.

Une conclusion générale clôture le travail de recherche, elle contient des recommandations inhérentes au sujet de recherche et les limites de l'étude.

Chapitre I :
Sauvegarde du patrimoine architectural
et du bâti vernaculaire

Introduction :

Le présent chapitre sera consacré à la présentation du cadre théorique de cette recherche. Dans ce chapitre, nous nous proposons, en premier lieu, un éclairage conceptuel des concepts du patrimoine architectural, de la sauvegarde patrimoniale, puis, en second lieu, de préciser les principales caractéristiques du patrimoine bâti vernaculaire. L'éclairage apporté par Sylvaine Le Garrec permet alors d'en clarifier les sens de façon simple. Cet exercice d'éclairage conceptuel est rendu nécessaire par la confusion engendrée par l'utilisation de plusieurs termes qui sont voisins de la notion de sauvegarde et de la valorisation. Elle s'intéresse au concept de renouvellement urbain, dans le contexte français, et essaye, à partir de l'étude d'un important corpus de textes, de situer la notion et de questionner les différents sens qu'on lui accole. Les termes ci-dessous sont donc souvent utilisés de manière identique sans faire attention aux glissements de sens.

I.1. Patrimoine architectural :

En effet, la notion de patrimoine formalisée juridiquement par la convention de l'Unesco 1972 qui veut signifier « *la totalité des biens hérités (du plus lointain au plus proche). — soit d'ordre culturel (du tableau ou du livre au paysage organisé par l'homme) ; — soit d'ordre naturel (ressources, sites ou « monuments » naturels)* » (Merlin et Choay, 2010). Dans son ouvrage qui s'intitule « *L'Allégorie du patrimoine* », Françoise CHOAY (1992) a défini la notion du patrimoine comme étant : « *un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains* » (Choay, 1992).

Dans le même ouvrage l'auteure indique que le patrimoine architectural englobe « *toutes les formes de l'art de bâtir, savantes ou populaires, urbaines et rurales, toutes les catégories d'édifice publics et privés, somptuaires et utilitaires* » (Choay, 1992). Il est formé « *non seulement par nos monuments les plus importants mais aussi par les ensembles que constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit* » (Conseil de l'Europe, 1975).

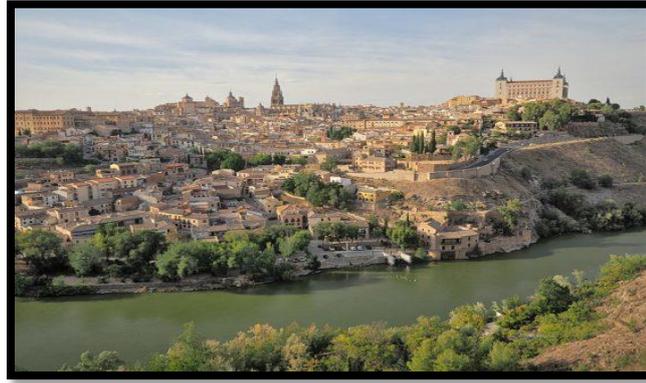


Photo. n°1: la ville de Tolède en Espagne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Source : <https://www.muchosol.fr/escapes/10-villes-espagnoles-declarees-patrimoine-mondial-de-lunesco>.

Aux fins de la Convention européenne pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, tenue à Grenade en 1985, l'expression « patrimoine architectural » comprenant les biens immeubles suivants (Conseil de l'Europe, 1985).

- **Les monuments :** toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations ;
- **Les ensembles architecturaux :** groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.
- **Les sites :** œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

Traditionnellement, l'idée du patrimoine architectural était étroitement liée au concept de monument ou de monument historique : « *Édifice remarquable par son intérêt archéologique, historique ou esthétique* » (Dictionnaire Robert). Ainsi, « *le domaine patrimonial n'est plus limité aux édifices individuels, il comprend désormais les ensembles bâtis et le tissu urbain : îlots et quartiers urbains, villages, villes entières et même ensembles de villes, comme le montre « la liste » du Patrimoine mondial établie par l'Unesco* » (CHOAY, 1992).

I.2. Sauvegarde du patrimoine :

I.2.1. Notion de Sauvegarde : Définition et objectifs

Selon l'Unesco (1976) et précisément la recommandation de Varsovie-Nairobi, sauvegarde consiste en « *l'identification, la protection, la conservation, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement* » (Unesco, 1976). Dans le domaine du patrimoine bâti, la notion de sauvegarde est plus large que la notion « *protection/conservation* ». Aussi, elle est fortement liée aux « *concepts d'ensemble et à leur intégration dans la vie contemporaine* ». De ce fait, elle ne fixe pas seulement l'état existant, mais crée aussi une certaine animation sociale spécifique à l'intérieur du site concerné, tout en lui conservant ses valeurs significatives historique, culturelles et symboliques.

Dans la doctrine de sauvegarde, chaque ensemble historique ou vernaculaire et son environnement devraient être reconnait dans leur globalité comme un tout cohérent et homogène (Unesco,2004). Cette doctrine considère l'ensemble qui englobe le patrimoine monumental et les arts traditionnels « *comme un héritage matériel et immatériel essentiel à l'épanouissement de l'identité culturelle contemporaine* » (Unesco, 2004) dont « *l'équilibre et le caractère spécifique dépendant de la synthèse des éléments qui le composent et qui comprennent les activités humaines ainsi que les bâtiments, la structure spatiale et les zones d'environnement* » (Dekoumi, 2007).

La sauvegarde n'est pas un objectif que l'on peut atteindre en soi-même mais le moyen d'une politique urbaine qui vise un développement territoriale soutenable. Elle utilise les méthodes de la conservation et de la réhabilitation, intégrer dans une vision stratégique de développement qui normalement doit porter sur les objectifs suivants :

- L'amélioration du cadre de vie des habitants et la qualité de l'environnement bâti en général : l'assainissement et la réhabilitation des espaces domestiques et publics.
- La valorisation des éléments structurants de la ville ou de l'ensemble historique et le renforcement de son rôle dans la ville contemporaine.
- La sauvegarde et la valorisation des éléments identitaires (monuments et des espaces publics) qui ont déjà perdu leurs fonctions économiques et leur valeur sociale et culturelle. et qui peut constituer un potentiel pour le développement des activités de

formation, d'animation culturelle et de loisir, d'activités artisanales et commerciales, de structures pour le tourisme culturel ;

- La création de conditions politiques et socioéconomiques qui encouragent les investissements dans la sauvegarde du patrimoine architectural et le développement d'activités économiques compatibles avec leurs caractères uniques ;
- Le renforcement des capacités locales en matière de gestion urbaine et patrimoniale : la mise au point de critères et de méthodes d'intervention et de gestion.

Dans une vision stratégique de la sauvegarde, ces objectifs généraux doit être articuler, et peuvent être ajoutés d'autres objectifs selon les exigences et les conditions propres au territoire en question.

I.2.2. Protocoles de la sauvegarde du patrimoine :

La sauvegarde de patrimoine architectural est un combat de longue haleine qui implique une pluralité d'acteurs, d'instruments, de financements et qui renvoie à des objectifs pluriels qui ne sont pas, toujours compatibles (Unesco,2004). Sur les plans artistiques, scientifique..., et techniques, la sauvegarde du patrimoine architectural se fait alors non seulement par la conservation et la restauration mais aussi, par la réhabilitation, la revitalisation, la valorisation. Destinées à assurer la viabilité du patrimoine les mesures de sauvegarde comprennent l'identification, la conservation, la préservation, la protection, l'entretien, la restauration, la réhabilitation, la rénovation, la revitalisation, la requalification, la promotion, ..., la mise en valeur et le développement.

La sauvegarde du patrimoine procède plusieurs protocoles dont la liste des protocoles ci-dessous reste non exhaustive et englobe à titre d'exemple (Unesco, 2004 ; Wim van Zanten, 2002) :

I.2.2.1. Identification :

Etymologiquement, le terme identification tire leur origine du « bas *latin identificare, de idem : de même et de facere: faire* » (Lugan, 2006). Dans le langage courant, identifier, c'est reconnaître un objet, une personne, un phénomène. Dans le domaine de patrimoine bâti, l'identification est la description technique d'un élément donné constitutif du patrimoine architectural, souvent élaborée dans le cadre d'un inventaire systématique.

I.2.2.2. Conservation :

Théoriquement, la notion de conservation inclut « *les pratiques patrimoniales dans leur ensemble* » qui a pour objectifs de « *maintenir intact ou dans le même état* » (Merlin et Choay, 2010). Dans le domaine du patrimoine, ce terme est utilisé dans deux sens différents. D'une part, il désigne « *certaines instances administratives chargées de la conservation et de la protection du patrimoine, dans un sens global* » (Merlin et Choay, 2010). Et d'autre part, il désigne « *l'utilisation des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité, les progrès de la science moderne ont été largement exploités à cet effet* » (Merlin et Choay, 2010). D'ailleurs, la conservation englobe toute les opérations qui visent à « *comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement, sa restauration et sa mise en valeur* » telle que définie par la conférence de NARA (Unesco, 1994).

I.2.2.3. Préservation :

Synonyme de sauvegarde, la préservation est définie comme une « *action globale consistant à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel contre l'action destructrice des hommes, par une législation appropriée, et sa conservation dans le temps à l'aide de techniques d'entretien, de consolidation et de restauration pouvant, elles aussi, ressortir à une codification légale* » (Merlin, Choay, 1988). C'est une opération qui comprend et se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation de la substance existante ; la forme, les matériaux et l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale. La préservation s'impose lorsque les valeurs patrimoniales liées aux matériaux physiques dominant ou dans le cas où le manque de données nous contraint à une conservation.

I.2.2.4. Protection :

Les mots de conservation, protection et préservation sont souvent employés indifféremment à propos du patrimoine ; or ils ont des sens très différents. La notion de conservation insiste plus sur le résultat, qui est l'absence de changement ; celle de protection insiste plus sur le moyen, la défense contre des agressions extérieures ; le terme de préservation est intermédiaire (Tricaud, 2010).

I.2.2.5. Entretien :

Action directe et matérielle, le terme d'entretien renvoie à l'action ordinaire, continue, sur le patrimoine. Il recouvre l'ensemble des actions périodiques de conservation préventive visant à maintenir un bien ou un immeuble et ses différentes parties dans un état approprié afin qu'il conserve son intérêt patrimonial (norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.4.1). Les travaux d'entretien sont de faible ampleur et sont conduits sans modifier les matériaux, l'aspect, la disposition de l'immeuble protégé ou de ses parties tels que : remplacement ponctuel d'éléments manquants, remise en peinture, révision de joints de maçonnerie, réfection ponctuelle d'enduit, curage, ..., etc.

I.2.2.6. Restauration :

Le terme «Restauration» est d'origine latine, «Restauratio» qui désigne : renouvellement, réfection...Selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, la restauration *« désigne un rapport admiratif ou fasciné au passé, qui vise la conservation d'un ou d'une série de bâtiments et implique une action de reconstruction à l'identique. Avec la montée des pratiques de mise en valeur à des fins, notamment, ludiques et touristiques, la restauration s'insère dans des espaces urbains appréhendés comme décor. (...) La restauration est ainsi devenue, à la faveur de la montée en puissance du souci patrimonial, un instrument majeur de l'aménagement urbain »* (Levy, 2003 In : Lopez, 2010).

Pratiquement, c'est l'extrême de la conservation, selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, on peut définir la restauration comme une *« opération qui consistant à rendre, au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices »* (Merlin et Choay, 1988). On la définit généralement comme une *« actions entreprises sur un bien en état stable ou stabilisé, dans le but d'en améliorer l'appréciation, la compréhension et/ou l'usage, tout en respectant son intérêt patrimonial et les matériaux et techniques utilisés »* (Norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.3.7).

Selon la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise), 1964: la restauration est une *«opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions*

conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument » (Icomos, 1964).



Restauration du patrimoine (château d'Annevoie)

<https://www.goffin-warolus.be/categorie/restauration-du-bati-ancien.html>

I.2.2.7. Rénovation :

L'opposé de la restauration, c'est une « *action de rénover un bien sans nécessairement respecter son matériau ou son intérêt patrimonial* (Norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.5.9), la rénovation « *alias démolition-reconstruction se fait presque toujours au détriment des populations en place et il en résulte d'importants changements de statuts fonctionnel et social de l'espace.* » (Levy ,2003 In : Lopez, 2010). Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la définit comme une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée par : la mauvaise qualité des bâtiments, leur inadéquation ou leur insuffisante occupation au sol, ou par leur inadéquation à la circulation automobile (Merlin et Choay, 1988 ; Baba, 2014).

La rénovation peut s'étendre à deux échelles (Heintz et Joubert ,2002) :

- **Echelle d'un bâtiment :** A échelle d'un bâtiment, sous-entend généralement une petite intervention de réparation ou de « remise à neuf ». Un coup de peinture suffit à rénover une pièce ;
- **Echelle urbaine :** Concerne les îlots urbains voués à la destruction avant la reconstruction. La rénovation urbaine « *fait du passé table rase pour édifier selon les normes en vigueur* » (Levy ,2003 In : Lopez, 2010).

I.2.2.8. Réhabilitation :

La réhabilitation est une « *interventions sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente* » ou à des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité de sécurité et d'accès (Norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.5.8). Ainsi, la réhabilitation consiste, selon Merlin et Choay (2010), l'« *ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments* » (Merlin et Choay, 2010).

La réhabilitation englobe les procédures visant la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidéré et ayant récemment fait l'objet d'une revalorisation économique, pratique et/ou esthétique : tissu et architecture mineurs à vocation d'habitat, ensembles et bâtiments industriels (usines, ateliers, habitat ouvrier). Contenir les caractéristiques d'une restauration ou d'une rénovation, donc, on parle de réhabilitation pour toute intervention sur le bâti sans destruction mais plutôt amélioration de l'habitat et renforcement d'un bâti dégradé sans reproduire à l'identique l'état passé et assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments.

I.2.2.9. Revitalisation :

Consiste à redonner vie, la revitalisation est l'action de « redonner une âme, de rendre la vie à des monuments désaffectés ou à des ensembles urbains ou ruraux en voie de dépérissement. On lui substitue parfois le terme de réanimation, elle « *se matérialise dans bien des cas par une intervention physique, de reconversion de bâtiments, de redéveloppement de terrains, ou d'amélioration de l'espace public* » (Gravel, 2012). Traditionnellement, c'est une action planifiée, mise de l'avant par l'autorité publique. A ce propos, Merlin et Choay (2010) indiquent que la revitalisation : « *ne peut être spontanée. Elle est planifiée et organisée* » (Merlin et Choay, 2010).

Appliquée à l'urbain, elle visant à insuffler une nouvelle dynamique territoriale. La revitalisation urbaine peut être définie comme un « *Processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines*

qui y ont lieu » (Veirier, 2008, p.97. In : Gravel, 2012). Quelle que soit son échelle de cette intervention (échelle architectural ou urbain, elle « *demande de l'imagination et de l'intuition dans le choix des solutions adoptées* » (Merlin et Choay, 2010). « *Dans le cas des ensembles, il s'agira soit de réhabiliter ou de réimplanter d'anciennes fonctions (habitat, commerce), soit d'en implanter de nouvelles (culturelles, par exemple). Dans le cas d'édifices isolés il s'agit, le plus souvent, de leur trouver de nouvelles vocations* » (Merlin et Choay, 2010).

I.2.2.10. Requalification :

La requalification peut être définie comme « *l'opération par laquelle on redonne de la qualité aux espaces urbains dégradés. Cette opération sera fondée sur l'identification des qualités à valoriser et des ressources nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues qui caractérisent les espaces anciens ou plus contemporains dégradés* » (Merlin et Choay, 1988). C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues ». La requalification des centres est devenue un enjeu politique, culturel, social et économique important. Requalification urbaine à l'échelle locale concernant les quartiers les plus dégradés et les conditions de vie de leurs habitants, mais qui doivent favoriser leur insertion dans l'agglomération où ils sont situés.

I.2.2.11. Mise en valeur :

Valoriser, c'est donner de la valeur. Cette valeur dépend du regard que l'on porte sur le patrimoine (CEMAT, 2003). La mise en valeur du patrimoine architectural constitue un axe central de développement et la reconstruction de l'image d'un territoire. Cependant, l'approche de mise en valeur des patrimoines culturels nécessite encore plus d'investissements et d'implication des acteurs concernés. Dans un contexte local, les supports de médiation ne prennent pas assez en compte une vision globale. La cohésion avec les actions du pouvoir central s'en ressent. La valorisation du patrimoine répond à une multitude d'enjeux, d'ordre culturel, pédagogique, économique, touristique et social (CEMAT, 2003). Pour avoir une bonne valorisation patrimoniale, ces différents enjeux, les spécificités du milieu et des sociétés doivent être prise en compte. Donc, il s'agit de proposer :

- Des modalités d'aménagement touristique d'un lieu respectant son environnement physique ou social dans un but de durabilité et de conservation.
- Une démarche de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre conscience des richesses de leur patrimoine et de la nécessité de le conserver.
- Une méthode de promotion adaptée au contexte du pays.

I.2.3. Stratégie de sauvegarde : Dimensions

La conservation du patrimoine architectural et la valorisation socioéconomique ainsi que la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale doivent être considérées comme des problèmes, sur lesquels il faut agir à travers des programmes intégrés de développement et des stratégies de sauvegarde qui couvrent multiples dimensions conceptuelles et opérationnelles: la dimension institutionnelle et juridique, la dimension sociale, la dimension financière et économique et enfin la dimension technique (Unesco, 2003).

I.2.3.1. Dimension institutionnelle et juridique :

La première dimension est la « dimension institutionnelle et politique ». Elle représente la « *condition sine qua non* » de toute stratégie urbaine portant sur la sauvegarde de patrimoine architectural. Cette dimension plaide pour un rôle protagoniste des collectivités et des associations locales (Unesco, 2003).

I.2.3.2. La dimension sociale :

En deuxième lieu, il s'agit de la « dimension sociale ». Cette dernière doit être prise en compte dans la formulation de toute politique de sauvegarde pour répondre aux exigences des populations locales mais aussi pour mobiliser le potentiel qu'elles expriment et tout en optimisant les ressources disponibles (Unesco, 2003). Pour des raisons économiques (recherche d'un meilleur rendement des projets et d'une plus grande durabilité) et politiques (gestion démocratique des territoires), la sauvegarde est « *un combat pour internaliser la dimension sociale dans les projets de sauvegarde* » (Unesco, 2003). Malgré la nécessité de l'intégration de la dimension sociale au projet de sauvegarde, les modalités et les implications de cette décision ne sont pas toujours clairement définies et prises en compte. L'internalisation de cette dimension ne renvoie pas uniquement à l'aspect crucial de lutte

contre la pauvreté ni à la participation de la population locale. Mais, elle renvoie aussi au moins à deux axes :

- Articulation entre les programmes de développements menés par les autorités qui ont pour objectif la lutte contre la pauvreté et les politiques urbaines (lutte contre l'habitat insalubre)
- Le déploiement de mesures et d'actions pour retenir des couches solvables par une offre d'infrastructures économiques, socioculturelles adéquates (écoles, administrations diverses, ...)

I.2.3.3. Dimension financière et économique :

La troisième dimension est d'ordre « économique ». La dimension économique comprend les critères essentiels des choix d'interventions et permettant l'utilisation optimale des ressources publiques et privées disponibles (Unesco, 2003). Le succès de toute politique de sauvegarde du patrimoine architectural est fortement lié à sa capacité à inciter les investisseurs, les acteurs de la société civile et les propriétaires à investir dans le domaine du patrimoine.

I.2.3.4. Dimension technique :

Enfin, la dernière extension concerne les acteurs. Une « dimension technique » a été évoquée à travers ces trois axes principaux, qui concerne les outils de la sauvegarde - notamment le « plan » et les structures de gestion - qui doivent s'inscrire dans un contexte institutionnel solide, et qui sont à calibrer sur les spécificités patrimoniales de la ville historique et sur la prise en compte des dimensions sociales et économiques de la sauvegarde (Unesco, 2003).

I.2.4. Instruments et outils pour la sauvegarde du patrimoine architectural :

Pour être efficace sur tous les plans, les stratégies de sauvegarde du patrimoine architectural doivent dépasser une logique de politiques et d'interventions sectorielles et doivent être conçue que comme en une stratégie d'ensemble qui engage les différentes institutions nationales, régionales et locales, les acteurs privés et les populations concernées, pour orienter les dynamiques patrimoniaux vers un développement territoriale durable. Une grande variété d'instruments et d'outils (lois, règlements et de programmes) à mettre en place, à l'échelle locale, nationale et internationale et répondent à des exigences diverses qui se posent aux différents niveaux de l'élaboration des stratégies, de la décision, de la

mobilisation des ressources, de la gestion et du suivi dans le but de protéger les monuments historiques et soutenir leur conservation (Berteloot, 2008).

En outre, ils impliquent d'une part, la concertation entre les populations concernées et le gouvernement local et, d'autre part, un partenariat entre le privé et le public. Ils sont donc soumis à des conditions qui peuvent varier largement d'un contexte à l'autre. Cependant, au-delà du cadre législatif qui reste un élément essentiel, il est fondamental de bien cerner les fonctions que peuvent remplir dans ce processus les différents types d'outils et instruments techniques et institutionnels. Dans la plupart des pays, les lois concernant la protection du patrimoine concernent les monuments historiques ou les sites naturels, peu d'entre elles concernent le patrimoine architectural vernaculaire. C'est pourquoi la sauvegarde et la valorisation se fait uniquement par les instruments typiques de la politique urbaine, qui appartiennent aussi bien aux domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, etc. Les instruments et outils pour la sauvegarde du patrimoine architectural vernaculaire ne sont donc pas uniquement des instruments spécifiques à la politique de sauvegarde du patrimoine, et les politiques de développement urbain mises en œuvre par les municipalités ont un rôle primordial pour la sauvegarde du patrimoine architectural vernaculaire (Berteloot, 2008).

Selon Danièle Pini (2004), les instruments techniques de la sauvegarde peuvent être regroupés en trois catégories fondamentales : les plans, les programmes et les projets complexes et les projets d'intervention ponctuels. Au-delà des différences institutionnelles et administratives, il est important de bien cerner les fonctions que ces différents instruments peuvent remplir dans la réalisation d'une stratégie de sauvegarde. D'une manière très schématique, les différentes catégories d'instruments ont des caractéristiques conceptuelles et opérationnelles bien distinctes :

I.2.4.1. Plans de sauvegarde :

Les plans de sauvegarde concernent des ensembles urbains plus ou moins étendus, ou la ville historique dans son ensemble, dont, ils identifient le patrimoine architectural à sauvegarder par des « périmètres » en fonction de sa valeur historique et des différents degrés d'intégrité du tissu urbain. Ils définissent également les transformations admissibles ou interdites sur le tissu ou sur les éléments de la trame urbaine (espaces publics, voirie, ...). Un plan comportant ces caractéristiques est généralement opposable aux tiers, son établissement et son approbation sont du ressort des pouvoirs publics.

Dans certains pays, les fonctions de sauvegarde sont assurées par les plans d'urbanisme qui peuvent également définir les périmètres à protéger et les modalités d'intervention. D'autres pays ont également mis en place des lois spécifiques pour la protection du patrimoine. Outil incontournable dans le cadre de la sauvegarde, il fixe généralement les objectifs à atteindre, donne les règles à respecter de manière impérative et les orientations concernant les modes d'intervention par les différents acteurs. L'élaboration d'un plan de sauvegarde implique souvent une démarche très longue et lourde, mais représente le seul moyen d'acquérir une base de connaissance profonde fournissant l'ancrage nécessaire pour la mise en œuvre de « programmes » et de « projets » compatibles avec la sauvegarde.



Figure n° 1 : Plan de secteur sauvegarde du 7^{ème} arrondissement de Paris
Source : <https://www.api-site.paris.fr>

I.2.4.2. Programmes et projets complexes :

Les « programmes » et « projets complexes » peuvent viser la sauvegarde et la valorisation de certaines parties ou certains éléments patrimoniaux de la ville historique, avec des objectifs multiples, sectoriels ou intégrés, mais bien délimités, tels que la résorption de l'habitat insalubre, les opérations de revitalisation de certains quartiers, etc. On peut citer comme exemples français les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, ou les Programmes de revitalisation des centres villes. Ces programmes sont souvent lancés par le secteur public mais réalisés en partenariat avec le secteur privé.

I.2.4.3. Projets d'intervention :

Les « projets d'intervention » sur les éléments ponctuels du patrimoine architectural représentent la catégorie d'instruments la plus diversifiée et concernent toute opération à l'intérieur du « périmètre » sauvegardé. Il s'agit d'opérations ponctuelles telles que la rénovation d'un immeuble ou d'un monument historique, la restauration du pavage d'une rue, décidées et réalisées par un maître d'ouvrage public ou privé. Qu'il s'agisse de grands projets ou d'interventions très modestes, ils concernent des opérations avec des objectifs délimités, mais qui se répercutent sur le contexte avec des effets positifs ou négatifs dans le processus de sauvegarde.

Ces différents instruments sont parfois accompagnés de dispositifs d'incitation financière. Le patrimoine urbain est souvent la propriété de privés, c'est pourquoi dans le but de les encourager à restaurer ou à rénover leur patrimoine d'une manière appropriée, certains pays ou collectivités mettent en place ce genre de dispositif, qui se traduit en général par des réductions fiscales ou des aides financières de la part de l'Etat, de la collectivité concernée ou d'associations.

I.3. Patrimoine vernaculaire :

Considérée comme une synthèse des relations entre l'homme, son environnement physique et social, l'architecture vernaculaire est la réponse à des exigences particulières dans un contexte spécifique ou la solution d'un problème précis dans une région donnée par une population déterminée (Mortada 2003). Cette architecture est la matérialisation de l'ensemble des astuces humaines proposées pour apprivoiser les phénomènes qui caractérisent une région (site, climat...Etc.) (Kingstone 2009). Car elle englobe l'ensemble des leçons sur la manière de mieux vivre en harmonie avec son environnement et sur la façon dont l'architecture répond à nos besoins (Varin). En effet, l'architecture vernaculaire est « *un phénomène culturel dont la forme et l'organisation est influencée par le milieu* » (Rapoport 1972). Depuis les années 1980, l'architecture vernaculaire fait référence, à une architecture conçue en harmonie avec son environnement, en rapport avec l'aire géographique qui lui est propre, son terroir et ses habitants (figure.2).

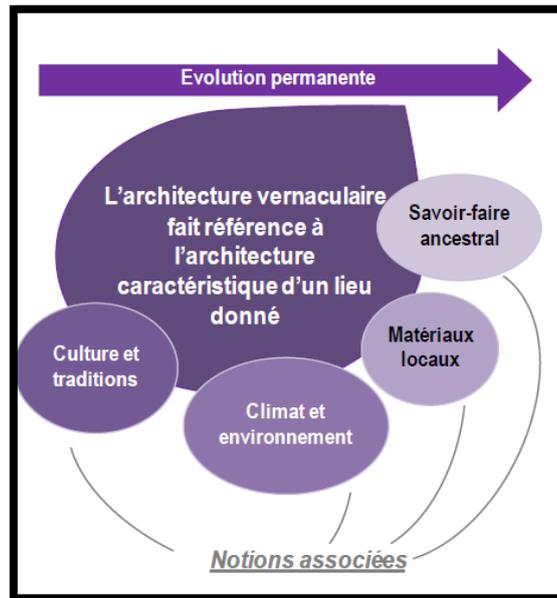


Figure n° 2: Schéma de l'architecture vernaculaire et les notions associées au concept de bâti vernaculaire.

Source : Nomadéis, Aréna Ile de France. Bâti vernaculaire et développement urbain durable. Rapport final .2012.

Pendant son assemblée générale, au Mexique, octobre 1999, l'ICOMOS a identifié le patrimoine bâti vernaculaire et incite sur l'importance de le préserver et le sauvegarder. Elle évoque les principes généraux de ce patrimoine : ses caractéristiques, les principes de conservation et les orientations pratiques pour sa conservation et sa restauration. Actuellement en danger, il est important de l'inventorier, de le documenter, de l'explorer, pour en déterminer les caractéristiques, les valeurs et les méthodes de conservation. Il aurait fallu depuis ce congrès, de mettre au point des techniques et des pratiques de conservation respectueuses de son intégrité. La charte affirme en outre que le patrimoine bâti vernaculaire fait partie intégrante du paysage culturel et que cette relation doit donc être prise en compte dans la préparation des projets de conservation.

Jusqu'à présent, la communauté internationale s'est intéressée essentiellement au patrimoine de l'architecture vernaculaire en tant que mode de construction partagé par la communauté pour apporter des réponses efficaces aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales (ICOMOS, 1999). Le patrimoine bâti vernaculaire est considéré au sens de la Charte du patrimoine bâti vernaculaire (ICOMOS, 1999) comme étant « *l'expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire et, en même temps, l'expression de la diversité culturelle du monde. La construction vernaculaire est le moyen traditionnel et naturel par lequel les communautés créent leur habitat. C'est un*

processus en évolution nécessitant des changements et une adaptation constante en réponse aux contraintes sociales et environnementales » (ICOMOS, 1999).

À propos du bâti vernaculaire, la présente charte précise les caractéristiques pour que n'importe quel bâtiment considéré comme fait partie de patrimoine vernaculaire :

- Elle doit illustrer un mode de construction partagé par la communauté ;
- Elle doit présenter un caractère local ou régional en réponse à son environnement ;
- Son style doit être cohérent, ainsi que la forme et l'aspect général, ou un recours à des types de construction traditionnels ;
- Elle repose sur une expertise traditionnelle en composition et en construction transmise de façon informelle ;
- Elle doit être la résultante d'une réponse efficace aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales ;
- Elle doit être une application efficace de systèmes et du savoir-faire propres à la construction traditionnelle.

I.4. Mécanismes d'appropriation du patrimoine :

L'identification d'un héritage ne suffit pas à la réussite d'un processus de patrimonialisation, il faut pour cela que le groupe se l'approprie. Cette idée d'appropriation est essentielle car elle constitue autant de mécanismes grâce auxquels s'effectue l'investissement identitaire d'une collectivité à travers son patrimoine. Elle matérialisera pour une société une forme d'inscription dans l'espace et dans le temps en tant que facteur de valorisation et de légitimation. Nous allons en ce qui suit évoquer des modalités d'appropriation à dominante idéale. Ce type d'appropriation peut exprimer bien d'autres rapports à l'espace que la simple propriété privée (Mansouri et Debache-Benzagouta, 2017).

- **L'appropriation affective :** qui peut être aussi qualifiée d'existentielle. Ce sentiment d'attachement se dessine par « *le simple fait de s'être mobilisé pour sauver un édifice de la démolition ou de la dégradation créant un rapport affectif à cet objet* ». Cette appropriation naîtra aussi du sentiment d'être à sa place voire chez soi quelque part, induisant de ce fait un sentiment d'appartenance. Le rapport aux lieux est alors vécu dans une réciprocité. « *Un lieu est à nous parce qu'on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui.* »

- **L'appropriation cognitive** : le développement d'une connaissance approfondie théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui entourent l'élément patrimonial permet de devenir un initié et de s'approprier les lieux de manière symbolique mais aussi d'en user de façon pertinente ou stratégique. Cette démarche sera concrètement accomplie à travers la recherche documentaire, historique et l'établissement de cartographies et d'inventaires.
- **L'appropriation identitaire** : Ce mode d'appropriation décrit au mieux le rapport que les citoyens ont avec leur patrimoine. Ce dernier sera « *associé à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire participe à définir son identité sociale* ». L'enjeu étant, d'affirmer une visibilité, une existence sociale des individus et des groupes.

Conclusion :

L'architecture vernaculaire est « le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences du paysage » (Fathy,1971). La sauvegarde du patrimoine architectural ne peut consister seulement en des interventions sur les caractéristiques architecturales et spatiales des bâtiments ou sites, mais elle intègre aussi la mise en place de politiques, d'actions directes, de mesures réglementaires, d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires des lieux historiques dans son ensemble. Ainsi la préservation du patrimoine se doit d'être associée aux politiques de gestion urbaine afin, par exemple, de trouver comment utiliser les monuments pour continuer de les faire vivre en leur réattribuant des fonctions, un rôle qu'ils peuvent remplir sans porter atteinte à leurs valeurs artistiques et patrimoniales. L'enjeu pour les villes historiques est aujourd'hui de préserver, restaurer leurs monuments et ce qui fait leur atmosphère, sachant qu'il faut préserver un patrimoine architectural autant que sa fonction de lieu de vie, et la qualité de vie des populations y vivant.

Chapitre II :

**Rôle de la participation citoyenne dans la
sauvegarde du patrimoine architectural**

Introduction :

Comme nous l'avons souligné, le terme de « participation citoyenne » est extrêmement utilisé dans les politiques publiques, et plus particulièrement dans le domaine de la conservation et de la valorisation du patrimoine architectural. L'intervention sur le patrimoine, parce qu'elle concerne le cadre de vie des habitants et la mémoire collective, fait l'objet d'une attention particulière en termes de participation citoyenne. Concept aux contours flous, de ce fait, l'objectif de présent chapitre est de clarifier et d'esquisser une définition et de cerner les principes essentiels de la participation citoyenne et ses limites d'application. Il y explicite les apports des démarches participatives dans la conception et la réalisation de l'acte de sauvegarde et de valorisation patrimoniale.

II.1. Participation citoyenne :

La participation citoyenne est un sujet très important aujourd'hui, c'est un thème qui ne peut plus être ignoré. Et, pourtant, peu de personnes savent ce qu'est la participation citoyenne. Ils en ont peut-être déjà entendu parler, mais ils ne sauraient dire en quoi elle consiste. Or, la participation exige l'implication des citoyens. On assiste ainsi à un écart, entre la théorie qui développe des systèmes délibératifs et participatifs, et la réalité, où seuls quelques individus participent effectivement.

II.1.1. Participation citoyenne : Essais de définition et objectifs

La notion de participation citoyenne fait référence aux deux mots clés « participation » et « citoyen » ;

- Etymologiquement, le terme « participation », tire ses origines, du bas latin « participare », qui désignait l'« *action d'avoir part, de participer à* » (André et al. 2012). Certains auteurs dont Simmen et Walter (2007), la considère comme une « *action conjointe de la population (action directe ou par le biais de personnes représentant ses intérêts), d'entreprises ou d'organismes concernés par un instrument particulier lors de l'élaboration, de la prise de décisions et/ou de la mise en œuvre de cet instrument* » (Simmen et Walter, 2007, p. 28).
- Quant au terme citoyen, il désigne une « *personne jouissant, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et notamment du droit de vote...* » (Larousse).

La participation citoyenne est faite l'objet de beaucoup d'études. De ce fait, elle est diversement définie. Après ces définitions terminologiques, la participation citoyenne peut se définir comme « *un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation)* » (André et al. 2012).

Les principaux objectifs du processus de participation sont (Tarek djallal habib) :

- 1) **Objectifs fonctionnels** : La participation citoyenne joue un rôle majeur dans la réussite professionnelle des projets de développement urbain. Depuis de nombreuses années, les projets de développement étaient considérés comme un problème qui devait être résolu par les fonctionnaire, gouvernement, professionnels et employés d'organisations internationales qui sont censés avoir toujours des solutions prêtes sans égard aux conditions des bénéficiaires de ces projets. La participation engage les bénéficiaires du projet aux premiers stades de la préparation pour s'y préparer et attire l'attention des concepteurs et les planificateurs de ce qui peut être caché aux fonctionnaires.
- 2) **Objectifs économiques** : Le second objectif est économique, où la participation populaire contribue directement à réduire et à contrôler le coût des projets, en plus de former de nombreux membres de la communauté au processus de construction et d'entretien, et peut créer des institutions petits projets économiques accompagnant les projets, ce qui crée de nouvelles opportunités de travail, d'investissement et de formation, et conduit à relever le niveau de vie des bénéficiaires.
- 3) **Objectifs sociaux** : Le troisième objectif social, crée des conditions sociales appropriées grâce au travail d'équipe, à travers les étapes successives de la recherche sur le terrain, de l'enquête urbaine et de la discussion de la planification et de la conception détaillées, puis pendant le processus de mise en œuvre effective des installations, ce qui crée un nouvel esprit parmi les bénéficiaires et contribue à renforcer les relations entre eux et à les rassembler autour d'un rêve commun qui façonne leur avenir et celui de leurs enfants.
- 4) **Objectifs psychologiques** : Le travail de groupe fournit à l'être humain un environnement adapté pour satisfaire ses besoins psychologiques. Le plus important

d'entre eux est d'accroître la confiance en soi, ce qui augmente les chances de l'individu d'aspirer à une vie meilleure.

II.1.2. Différents niveaux de la participation citoyenne :

Les travaux de Sherry (Arnstein, SR,1969) notamment son article qui s'intitule « Une échelle de la participation citoyenne » constituent la principale référence en matière d'évaluation de la participation citoyenne. Arnstein (1969) a établi ses niveaux de participation en huit niveaux répartis en trois grandes catégories (figure n°3) selon l'intensité de la délégation de pouvoir.

L'échelle de la participation citoyenne d'Arnstein comporte huit niveaux, répartis en trois grandes catégories :

- 1) La première catégorie comprend les deux premiers niveaux (manipulation et thérapie). Ces deux niveaux sont considérés comme une absence de participation, l'intervention des décideurs vise à convaincre le citoyen du bien-fondé des décisions qui vont s'imposer à lui.
- 2) La deuxième catégorie est composée de trois niveaux suivants (information, consultation et apaisement) qui correspondent, selon Arnstein, à des politiques de pure forme dans les cadres desquelles les citoyens peuvent être informés, exprimer des avis, voire des conseils mais demeurent exclus des décisions.
- 3) La troisième catégorie est composée de trois niveaux « Contrôle citoyen », « Délégation de pouvoir » et « Partenariat » : l'auteur reconnaît que dans cette catégorie la participation donne au citoyen un pouvoir de décision. La distinction entre ces trois derniers niveaux correspond : pour le « partenariat », dans la capacité des citoyens à négocier et à partager la responsabilité des décisions, pour la « délégation de pouvoir », à donner au citoyen un rôle central dans la prise de décision ; enfin, pour le « contrôle citoyen », à participer pleinement et entièrement à la gestion.

Figure 2.1 : Niveaux de participation selon Arnstein (Arnstein 1969)
dans Molines, 2003

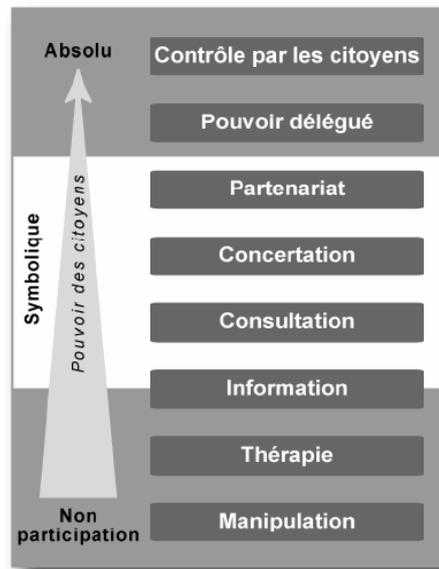


Figure n° 3: Niveaux de participation selon Arnstein (1969) dans (AG DALLA, 2015)
Source : AG DALLA, 2015

Selon plusieurs auteurs (AG DALLA, 2015), la participation absolue qui est composé de :

- **L'information** : Niveau minimal, elle correspond à des communications de type unilatéral. Sans l'information on ne peut parler de participation. Processus à sens unique, elle consiste à informer les parties concernées de tout le processus décisionnel. Elle va permettre aux experts de présenter et d'expliquer les orientations d'un projet.
- **La consultation** : processus à double sens, au cours duquel l'avis des parties prenantes sur l'objet du processus de décision est demandé. Elle permet d'atteindre un niveau supérieur de participation. Elle consiste à sonder l'avis des citoyens, quant à un projet particulier, et d'en tenir compte dans la prise de décision finale. Cela permet aux acteurs de se prononcer de manière pertinente mais nécessite qu'une procédure de recueil des avis soit élaborée.
- **La concertation** : processus à boucle rétroactive, demande qu'un débat s'ouvre sur l'objet de la décision, les parties en charge de la décision réagissent aux questions, remarques et critiques mais la décision finale, définitive, se fera dans une autre enceinte que celle de ce débat, dont les formes doivent par ailleurs être formalisées. Qui, par son fort niveau d'insertion du public, relève bel et bien de la participation. C'est ainsi que tout un processus se met en place, au cours duquel, à chaque étape, les citoyens auront la possibilité de donner leur avis.

- **La coopération** : Enfin la coopération, quand la décision finale est prise dans l'enceinte de la concertation. C'est un cas de figure un peu rare dans les contextes qui nous préoccupent, puisque cela signifierait que dans un système de démocratie représentative comme c'est le cas dans notre zone d'étude, des décideurs (élus) délèguent à des organismes auto-constitués tout ou une partie de prises des décisions.

Le processus de parcours des différents niveaux est un continuum. Selon (Joliveau, 2005), il convient de noter que pour qu'un niveau supérieur soit entamé il faut que les niveaux inférieurs soient correctement assumés. Par exemple, l'information qui est le préalable de la participation est le niveau élémentaire qui doit être complètement assumée avant la poursuite du processus complet, c'est à dire qu'elle doit être claire et compréhensible par tous, sincère et objective vis-à-vis du public cible. Cette classification d'Arnstein a été largement reprise et souvent modifiée face à des variétés de situations différentes dans de nombreux domaines.

II.1.3. Typologie de la participation :

La participation peut prendre différentes formes. Certaines formes de participation sont plus complètement participatives que d'autres. On décrira ici une typologie de la participation qui présente différents types, du moins participatif au plus participatif (voir tableau n°1).

Forme de Participation	Implication de la Communauté	Relation de la Recherche et de l'Action avec la Communauté
Participation manipulatrice	Des représentants symboliques sont choisis mais n'ont aucun apport ou pouvoir réel.	La communauté la subit
Participation passive	Des tâches sont assignées contre des motivations matérielle ; les professionnels externes déterminent le calendrier et dirigent le processus.	Se fait pour la communauté
Participation par consultation	On recueille les opinions de la communauté ; les professionnels externes procèdent à l'analyse et décident des actions à entreprendre.	Se fait pour et avec la communauté
Participation-coopération	La communauté travaille de concert avec les professionnels externes pour déterminer les priorités. Ce sont à ces	se fait avec la communauté

	derniers qu'incombe la responsabilité de la mise en œuvre du processus.	
Participation interactive	La communauté et les professionnels externes partagent leurs savoirs pour mettre à jour une nouvelle compréhension et travaillent de concert pour élaborer les plans d'action, les professionnels externes jouant le rôle d'animateurs	se fait avec et par la communauté
Auto- mobilisation	La communauté établit son propre calendrier et se mobilise pour le mettre en œuvre, en l'absence d'initiateurs externes et d'animateurs.	se fait par la communauté

Tableau n° 1: différents types de participation (Pretty, 1995) dans (Ag Dalla, 2015)

On peut résumer ces typologies selon deux types principaux (participation spontanée ou auto mobilisation et institutionnalisée. Elle est spontanée si la participation résulte d'une initiative de citoyens, structurés ou non et institutionnelle si elle s'inscrit dans un dispositif prévu et programmé par les pouvoirs publics.

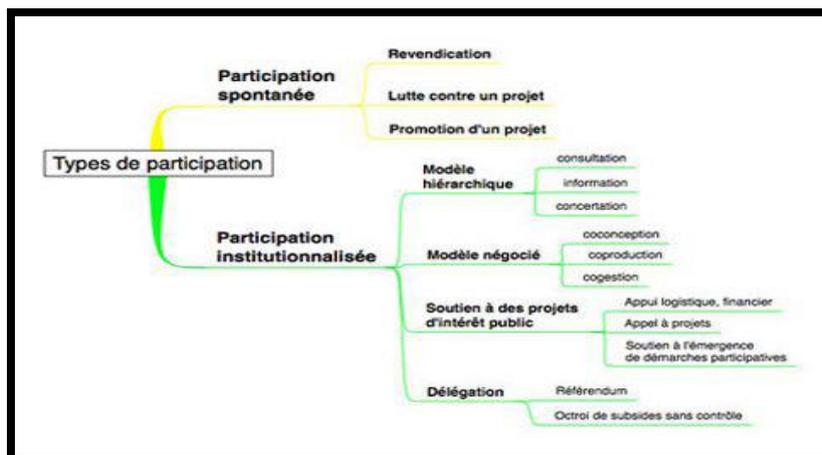


Figure n° 4 : Typologie de participation construite à partir de la question: "Qui a l'initiative de la participation"?

Source : Partoune C. (IEP), 2009.

II.1.4. Différentes étapes de la participation citoyenne :

Une politique participative est issue d'une démarche, c'est à dire d'une volonté politique des élus, des services ou des citoyens. Cette conception de la démocratie participative trouvera sa transcription dans un dispositif, c'est à dire dans la mise en place d'un ensemble d'outils visant à répondre au mieux aux enjeux fixés préalablement. Les outils quant à eux sont les leviers opérationnels de la vision participative. Ils possèdent chacun leurs caractéristiques propres (populations touchées, productions collectives ...), ce qui rend leur coopération essentielle pour

répondre aux buts annoncés par la démarche initiale (M.Barlet, P.Foyart, C.Gohet et A.Popelin, 2019).

- **Démarche** : vision politique des élus, des services, ou des citoyens, et visant à articuler la participation citoyenne à des objectifs généraux liés à la citoyenneté ou au fonctionnement de l'institution.
- **Dispositif** : assemblage intentionnel d'éléments hétérogènes (instruments, méthodes, actions publiques, etc.) répartis spécifiquement en fonction d'une finalité attendue, définie par la démarche initiale.
- **Outil** : leviers opérationnels de la vision participative, instruments possédant leurs caractéristiques propres vis-à-vis des publics touchés ou encore de la nature de la parole mobilisée.

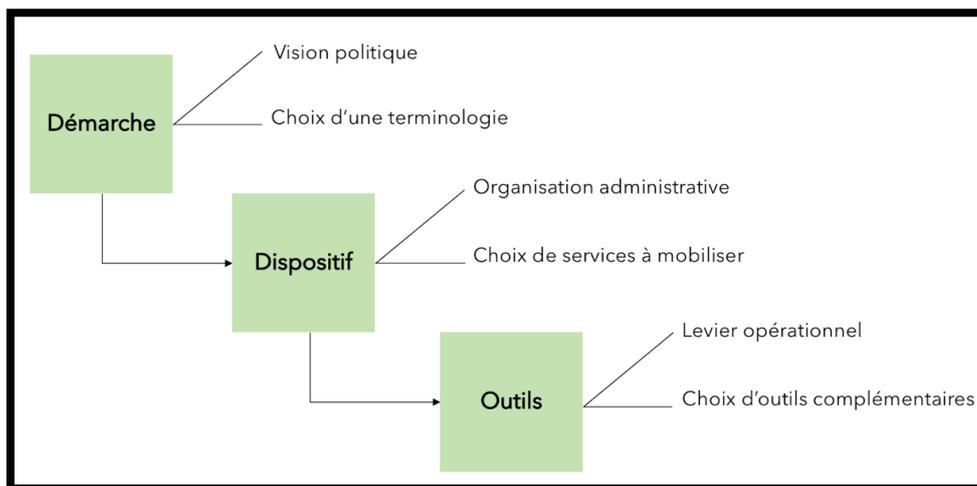


Figure n° 5 : Schéma explicatif des relations et de la terminologie Démarche - Dispositif – Outils
Source : Barlet, Foyart, Gohet et Popelin, 2019.

II.1.5. Défis et obstacles au processus participatif :

Dans chaque société, il existe un ensemble de défis et d'obstacles devant un partenariat efficace qui mènera au développement réel de la communauté locale, et il existe de multiples raisons pour participer, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques, et elles sont liées aux participants eux-mêmes ou aux organisations qui organisent le mouvement de participation dans la société (A. GUIATI), ces défis sont classés comme suit :

II.1.5.1. Défis liés à la nature des projets de développement eux-mêmes : la non compatibilité des projets et les besoins de certains groupes de la société (les jeunes et les âgées), et des difficultés d'obtenir des services et de bénéficier des projets proposés, conduit souvent à

un manque de réponse, et une suspicion de participation. En outre, le manque d'implication des individus locaux dans toutes les étapes du projet depuis (étude - mise en œuvre - évaluation), les rend hors du cercle de leur intérêt et la réticence à participer.

II.1.5.2. Défis liés aux individus locaux : le taux élevé d'ignorance et d'analphabétisme entre les individus locaux, et le manque de conscience sociale et politique chez eux est l'un des obstacles les plus importants à la participation, en plus la perte de confiance des individus locaux aux responsables, les empêche souvent de participer régulièrement, aussi le manque d'enthousiasme des individus pour certains projets, où ils pensent qu'ils ne sont pas appropriés, et pour cela ils perdent leur motivation.

II.1.5.3. Défis liés au système administratif : où la participation des citoyens est liée à la centralisation et à la décentralisation administrative, et pour cela les pays qui suivent la centralisation dans la planification politique, économique et sociale dans la mise en œuvre des programmes de projet, ferment le chemin vers la participation populaire et vice versa.

II.1.5.4. Défis liés à la participation populaire elle-même : la participation elle-même contribue à générer des conflits et le désaccord entre les citoyens d'une part et les experts et techniciens d'autre part sur le pouvoir de prendre de décision, c'est pourquoi les experts sont accrédités car ils sont responsables de la prise de décision, tandis ce que les citoyens croient qu'ils sont les mieux placés pour déterminer les priorités de leurs besoins.

II.2. Participation citoyenne : Élément clés de la valorisation de l'architecture vernaculaire :

II.2.1. Question de participation dans les textes internationaux relative à la sauvegarde du patrimoine :

Dans la sphère du patrimoine, la participation citoyenne apparaît au XIX^e siècle. La question de la participation citoyenne a été abordée dans plusieurs conventions et chartes internationales et traités. On citera à titre d'exemple :

a) Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (charte de Washington 1987) :

Aux fins de cette charte, car elle concerne en premier la population locale, « *la participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde.*

Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations » (ICOMOS, 1987). En vue d'assurer la participation citoyenne et l'implication des habitants et de la population locale, la présente charte insiste sur le fait que « une information générale commençant dès l'âge scolaire doit être mise en œuvre. L'action des associations de sauvegarde doit être favorisée et des mesures financières de nature à faciliter la conservation et la restauration du bâti doivent être prises » (ICOMOS, 1987).

b) Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990) :

Au sens de l'article 2 de la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, adoptée par la 9^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990, la participation active de la population « doit être intégrée aux politiques de conservation du patrimoine archéologique. Cette participation est essentielle chaque fois que le patrimoine d'une population autochtone est en cause. La participation doit être fondée sur l'accès aux connaissances, condition nécessaire à toute décision. L'information du public est donc un élément important de la "conservation intégrée » (ICOMOS, 1990).

Ainsi, la participation et l'engagement de la population locale « doivent être encouragés en tant que moyen d'action pour la maintenance du patrimoine archéologique. Dans certains cas, il peut être conseillé de confier la responsabilité de la protection et de la gestion des monuments et des sites à des populations autochtones » comme l'indique article 6 de la présente charte.

c) Charte internationale du tourisme culturel la gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999) :

Aux fins de cette charte, la participation et la coopération entre les communautés d'accueils représentatifs, les conservateurs, les opérateurs touristiques, les propriétaires privés, les responsables politiques, les concepteurs et les gestionnaires des programmes de planification, et les gestionnaires de sites sont nécessaires pour mettre en œuvre une industrie touristique durable et favoriser la protection des ressources patrimoniales pour les générations futures. Les programmes d'interprétation doivent faciliter et encourager une prise de conscience profonde par le public, prise de conscience qui constitue une base essentielle pour assurer la préservation dans le temps du patrimoine naturel et culturel.

Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux. Ils doivent participer à l'élaboration et à la

mise en œuvre des projets de mise en valeur du patrimoine en définissant les enjeux, les stratégies, les politiques et les procédures permettant d'identifier, de conserver, de gérer, de présenter et d'interpréter leurs ressources patrimoniales ainsi que leurs pratiques culturelles traditionnelles et actuelles, et ceci dans un contexte touristique. Bien que le patrimoine culturel revête une signification universelle, on doit respecter le souhait des populations locales de restreindre ou de gérer directement l'accès physique, spirituel ou intellectuel à certaines pratiques culturelles, connaissances et croyances, mais aussi à certains objets ou à certains sites. Par conséquent, la participation populaire fait partie intégrante du processus de conservation et joue un rôle important dans la préservation du patrimoine culturel de bas en haut.

II.2.2. Démarche participative et projets de sauvegarde du patrimoine vernaculaire :

Avant toute action sur le patrimoine, il importe de définir ce que l'on veut faire, pourquoi et pour qui. Un projet de sauvegarde du patrimoine vernaculaire doit s'élaborer en tenant compte des politiques globales existantes et du public pour lequel on souhaite intervenir. Il est indispensable que ce projet mobilise le plus grand nombre d'acteurs et que les habitants s'impliquent selon une démarche participative (CEMAT ,2003). La démarche participative implique que chaque personne physique ou morale concernée potentiellement par le « bon usage » d'un élément patrimonial participe au processus conduisant à sa mise en valeur (CEMAT ,2003).

II.2.2.1. Principes clés de la démarche participative :

Habituellement, le cadre de réflexion et d'intervention sur le patrimoine architectural réservé au domaine de l'expertise technique (universitaires, professionnels du bâtiment...), tandis que la prise de décision quant à la conservation et la valorisation des biens et des édifices patrimoniaux relève de la compétence des élus et de l'application des politiques patrimoniales nationales et locales. Les questions d'usage ou de mémoire collective, ainsi que les débats entre les différents acteurs concernés par la question patrimoniale sont trop souvent négligés (Casanovas, 2012). Par ailleurs, les membres de la société civile ont quant à eux manifesté ces dernières années un intérêt pour une plus grande implication dans les débats portant sur le devenir des noyaux historiques et du patrimoine culturel en général. (Casanovas, 2012)

Aujourd'hui, les démarches innovantes en faveur du patrimoine associent de plus en plus le citoyen, on parle de la démarche participative qui s'impose de plus en plus comme une démarche de prédilection, elle se base sur l'approche de la conservation intégrée dans laquelle

le patrimoine est considéré comme un élément constitutif d'un système à différentes échelles ou interviennent différents acteurs (du secteur public, privé, le milieu professionnel, ainsi que le citoyen) et différents moyens (juridiques, administratifs, financiers et techniques). C'est la prise en compte des interactions entre les acteurs et les moyens qui garantit non seulement une gestion cohérente du patrimoine, mais celle de l'ensemble de son environnement. De ce fait, la prise en compte des composantes aussi bien spatiales que temporelles s'impose et à ce stade du raisonnement intervient la notion du projet, et un projet ne doit sa réussite qu'à l'adéquation entre le sens donné par la population et les acteurs locaux au patrimoine. Ainsi, cette démarche doit intégrer la participation de la population, et la précision de l'élément du patrimoine doit permettre de mieux cerner les choix relatifs aux différents types d'usages, qu'ils soient sociaux, culturels, économiques, etc..., tout en prenant en compte un certain nombre de contraintes relatives aux procédures liées à la nature même du patrimoine, ainsi que les modalités de financement et d'intervention.

Les principes clés de la démarche participative sont les suivants :

- Mettre en place une gouvernance locale parvenant à articuler un contexte règlementaire national et régional avec des initiatives locales, portées notamment par la société civile. A terme, l'enjeu est de parvenir à consolider une gouvernance multi scalaire entre Etat, Wilaya et commune, prenant en considération les intérêts portés par la société civile.
- Assumer le large éventail des acteurs concernés par les enjeux de préservation et promotion de l'architecture traditionnelle, et assurer leur implication effective. A titre indicatif, voici une liste reflétant la variété des différents intervenants ayant pris part au processus participatif du projet Montada dans les six villes concernées : autorités politiques (ministère de la culture, représentants de la préfecture, élus municipaux, responsables de la communauté urbaine), secteurs techniques de la ville (direction de la culture, de l'urbanisme, du tourisme, de la chambre de l'artisanat et des métiers...), professionnels de l'aménagement, du patrimoine et du bâtiment (architectes, inspecteur des monuments historiques, bureaux d'études privés...), secteur de la culture (organisateur de festivals culturels, coordinateurs de ciné-club, écrivains...), de l'éducation et la recherche, commerçants, entrepreneurs, et bien évidemment les nombreuses associations de protection et de valorisation du patrimoine local.

- Insister sur la pluralité des domaines concernés par la question patrimoniale et promouvoir le caractère intégré des actions entreprises (secteur urbanistique, éducatif, culturel, touristique, etc...), afin d'assumer la complexité de l'objet d'intervention.
- Mettre en place les conditions d'une négociation horizontale et partagée. Les interventions des différents acteurs s'organisent de manière non hiérarchique, la prise de décision est commune.
- Créer les conditions d'un débat riche et animé entre les différentes parties prenantes, et aménager l'espace d'une négociation multipartite (les forums locaux).
- S'appuyer sur les richesses et spécificités du contexte local, rapprochant et renforçant des acteurs déjà existants, dotés d'une légitimité historique et d'un savoir-faire politique et technique afin d'assurer la solidité et la pérennité du processus.
- Exploiter les apports d'une gouvernance inclusive : partage des connaissances et des compétences de chacun, expression des divergences/similarités de points de vue, négociation...

II.2.2.2. Différentes étapes de la démarche participative dans les projets de sauvegarde du patrimoine vernaculaire :

La première étape consiste à établir un état de la situation du patrimoine, désigner les acteurs, les moyens d'intervention, et arrêter les objectifs. La deuxième consiste à analyser l'état des connaissances acquises sur le patrimoine en question en examinant les critères de sélection et la nature des informations qui ont été retenues pour composer l'inventaire et son contenu. La dernière, consiste, enfin à, définir une méthode d'inventaire, où elle est l'une des étapes les plus importantes de tout programme de sauvegarde (Assam-Baloul et Dahli, 2011).

D'après le guide européen d'observation du patrimoine rural adopté lors de la quatre vingtième conférence des Ministres responsables de l'aménagement du territoire tenue à Budapest en 2003, les étapes de la démarche participative dans un projet de patrimoine se déroulent comme suit :

- **Prise de conscience du caractère patrimonial et sa reconnaissance :** L'inventaire représente l'élément fort de cette étape. Il ne doit pas être uniquement fait par les spécialistes mais être effectué avec la participation des habitants et des associations (CEMAT, 2003) ;

- **Présentation du patrimoine :** Elle se concrétise le plus souvent par des visites de terrain et par des expositions. Il est souhaitable qu'elle s'accompagne d'une véritable animation autour des éléments patrimoniaux, mais aussi de la thématique qu'ils symbolisent (CEMAT ,2003) ;
- **Débat et diagnostic :** Un lieu de débat est important puisqu'il conditionne la nature de la consultation sur l'usage potentiel et sa forme. Cela peut se faire par un débat public, une consultation par enquête, verbale, écrite, etc (CEMAT ,2003) ;
- **Mise en œuvre du projet sauvegarde et son insertion dans un processus de développement :** La participation s'inscrit à la fois dans l'élaboration du processus de décision et dans la construction du partenariat de réalisation. Il y a le plus souvent chevauchement de ces deux phases, puisque les différents partenaires sont partie prenante de la décision, même si celle-ci revient le plus souvent à un partenaire « élu » pour des raisons de financement (CEMAT ,2003).

Néanmoins dans l'analyse des composantes de la démarche participative, il est indispensable de distinguer les différentes phases. Un élément important du processus est de définir qui porte le projet. Il va de soi que dès qu'un projet revêt une certaine importance, il s'avère indispensable de mettre en place un comité de pilotage. Au sein même d'une telle structure, une fonction est essentielle, celle de médiatisation du projet (CEMAT ,2003).

II.2.2.3. Acteurs de la démarche participative :

Pour mettre en œuvre une politique de mise en valeur du patrimoine, il faut que les instigateurs présentent un intérêt commun, voire une passion, pour sa nature ou sa fonction, une relation de proximité, une connaissance spécifique, un savoir s'y rapportant, enfin un pouvoir de décision sur son usage ou son processus de préservation ou de valorisation. Dans la démarche participative, il peut s'agir d'une initiative particulière, privée ou collective les acteurs sont alors soit un groupe d'individus, une association, des professionnels du patrimoine, ou des élus, un espace de concertation et de coopération est indispensable. Il est souhaitable que des médiateurs soient associés à la mise en valeur du patrimoine. Ces derniers peuvent être choisis parmi des personnes âgées détentrices de renseignements et de savoirs sur la société (Assam-Baloul et Dahli, 2011).

La mise en œuvre d'une politique de mise en valeur du patrimoine résulte généralement « d'initiateurs » qui peuvent être divisés en quatre groupes ayant un rapport à l'élément

patrimonial en cause : un intérêt, voire une passion, pour sa nature ou sa fonction ; une relation de proximité ; une connaissance spécifique, un savoir s'y rapportant ; ou un pouvoir de décision sur son usage ou son processus de préservation ou de valorisation. Il peut s'agir d'une initiative particulière, privée ou collective (individus, associations, professionnels, élus, etc...). Leur représentation conditionne les modalités de mobilisation. La première préoccupation de ces « initiateurs » doit être d'identifier tous les acteurs intéressés. Leur rencontre implique que se crée un espace de concertation et de coopération. Selon les situations, l'un ou l'autre type d'acteur peut jouer un rôle dominant. (CEMAT ,2003). Par expérience, il apparaît souhaitable qu'une cinquième catégorie d'acteurs puisse intervenir pour la mise en relation, les médiateurs, formés professionnellement à ce rôle, ayant à la fois des connaissances dans le domaine patrimonial concerné et une pratique du dialogue social.

En dehors des acteurs désignés intervenant au niveau des différentes institutions en charge du patrimoine, toute démarche pour se mettre en œuvre doit reposer sur des acteurs capables d'intervenir chacun à leur niveau, notamment actuellement où les collectivités locales commencent à être impliquées dans la gestion patrimoniale du moins selon les lois en vigueur. Cependant, les nouveaux services décentralisés du patrimoine (services en charge du patrimoine au niveau de la commune) ne sauraient être efficaces sans réelle sensibilisation des populations aux valeurs de leur patrimoine. D'autant qu'ils sont souvent démunis de moyens humains et que les faibles ressources financières dont ils peuvent disposer sont souvent affectées à d'autres tâches (. Assam-Baloul et Dahli, 2011).

a) Rôle des organismes non gouvernementaux

L'appel à des organismes non gouvernementaux mérite d'être envisagé, notamment dans des dispositifs de coopération décentralisée, dans la mesure où ils permettent de lier de nouvelles catégories d'acteurs plus sensibles à la vie locale. Cependant, leurs capacités financières limitent leur action et leurs compétences humaines sont d'abord orientées vers des tâches de sensibilisation et d'animation. A ce propos, il convient de prendre connaissance de l'action de l'organisation non gouvernementale « la voûte nubienne » dans le Sahel qui constitue un exemple d'implication de la population locale par l'apprentissage d'une technique constructive traditionnelle en terre, en l'occurrence la voûte nubienne pour la réalisation de son habitat (dans une logique de développement durable). Plusieurs chantiers internationaux de fouille ou de restauration faisant appel au bénévolat se sont développés dans de nombreux pays, cette action peut être menée pour le patrimoine ksourien, à condition que l'appel à des partenaires étrangers

ne se traduise par la négation du rôle potentiel des instances locales et donc par une absence de maîtrise de certaines réalités, au risque de passer à côté des objectifs visés par les acteurs porteurs d'une dynamique d'action en faveur de leur patrimoine.

b) Rôle de la participation dans les projets de préservation :

Il est nécessaire de prendre en compte les aspirations et les exigences de la communauté locale et des citoyens, car préserver le patrimoine traditionnel signifie avoir affaire à un cadre de vie pour maximiser le concept de durabilité et le transférer aux générations futures. A travers ces points, nous montrerons les raisons pour lesquelles il est nécessaire d'impliquer les sociétés et les peuples dans le processus de préservation architecturale et urbaine. Ces points sont résumés à partir de nombreuses lectures et analyses (Azmi, 2009) :

- La société connaît mieux sa région et son environnement et mieux que les personnes expérimentées et externes, par conséquent, leur participation au projet permet de bénéficier de leur aide et de leurs informations, déterminer la nature du projet, ce qui conduit au développement, à l'amélioration et à l'augmentation des chances de succès.
- La participation populaire révèle l'existence de capacités humaines, les expériences et les compétences dans la communauté locale qui peuvent être investies et une allocation d'intérêt spécial pour leur amélioration et leur développement, ce qui contribue aux coûts élevés des projets de préservation en général.
- La participation populaire est importante pour parvenir à des solutions appropriées qui répondent aux besoins des utilisateurs, et cela est très important pour la durabilité du projet de préservation. La participation ici est un processus qui repose sur le dialogue avec la communauté, l'identification de ses problèmes et la décision de les résoudre.
- Évitez les excès et les oublis de restaurateur, qui peuvent survenir pendant la phase d'utilisation (après la mise en œuvre), et qui peuvent principalement heurter la nature et l'originalité du projet de restauration dans son ensemble.
- Une ambiance de coopération et de participation entre résidents et restaurateurs en cas d'occupation de leurs immeubles.
- Fournir aux résidents des compétences liées aux méthodes techniques de restauration, ce qui les rend capables d'effectuer eux-mêmes les travaux d'entretien.

II.3. Expérience participative dans le monde : la participation citoyenne dans la ville de Grenade « Quartier Albaicin » (Espagne) :

L'Espagne est considérée comme étant le pays disposant du patrimoine historico-artistique le plus riche d'Europe. Pas moins de onze villes sont ainsi inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco (J. LE JALOUX, 2004). Grenade est une ville espagnole, capitale de la province de Grenade au sud-est de l'Andalousie, située au pied de la sierra Nevada, au confluent de trois rivières, la Beiro, la Darro et la Genil. La ville est approximativement 70km de la côte. La ville attire chaque année des milliers de touristes de tous les continents. Elle occupe dans l'imaginaire de tous, y compris de ceux qui ne l'ont pas visitée, une place unique. A la croisée des cultures, lieu de cohabitation parfois sanglante de plusieurs civilisations, héritière de multiples traditions. Grenade abrite notamment les célèbres palais de l'Alhambra (inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO).



Photo n° 1 : vue générale sur la ville de Grenade en Espagne.

Source : <https://ar.wikipedia.org/wiki/>



Photo n° 2 : Le célèbre palais de l'Alhambra

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Alhambra_evening_panorama_Mirador

II.3.1. Présentation de la ville « Quartier arabe Albaicin » :

L'Albaicín est l'ancien quartier arabe de Grenade et se situe sur la colline en face de l'Alhambra. Au 13^{ème} siècle, c'était un quartier prospère avec palais et villas (cármenes). Après la reconquête de Grenade par les rois catholiques en 1492, les mosquées d'origine de ce quartier mauresque furent détruites et remplacées par des églises.



Photo n° 3: Vue générale du quartier Albaicín à Grenade
Source : <https://alhambragrenade.fr/albaicin.html>

L'Albaicín est le quartier historique originel de Grenade, témoin de la synthèse entre l'architecture vernaculaire islamique et l'art andalou. Sa localisation sur une colline en face de l'Alhambra l'a laissé à la marge de l'accroissement urbain qu'a connu la ville au XX^{ème} siècle. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial, il recèle un patrimoine historique d'une grande valeur qui ne tient pas tant à la présence de monuments remarquables qu'à la préservation d'un ensemble historique cohérent témoin d'une époque faste de Grenade (J. LE JALOUX, 2003-2004).

Le quartier mauresque de l'Albaicín est un labyrinthe de ruelles et de placettes bordées d'une multitude de maisons traditionnelles blanchies à la chaux, avec d'élégants jardins que les Grenadins appellent "cármenes." L'Albaicín abrite le Mirador de San Nicolás, la fameuse place où les visiteurs bénéficient d'une des vues les plus renommées au monde, celle de l'Alhambra et du Generalife, avec la Sierra Nevada enneigée.



Figure n° 6 : Des maisons avec des murs blancs et la place Mirador du quartier arabe Albaicin

Source : <https://alhambregrenade.fr/albaicin.html>

II.3.2. Place de la démarche participative dans la réhabilitation de l'Albaicín :

L'Albaicín, classé par l'UNESCO depuis 1984 comme site du patrimoine mondial, se distingue par sa grande valeur patrimoniale, urbaine et culturelle. C'est le quartier de la ville historique de Grenade, le plus attrayant et visité par les touristes. Sa pertinence mondiale est le produit indéniable de sa validité historique en tant que rencontre de cultures et d'espace urbain vivant. Cependant, depuis les années 1990, il y avait une situation d'abandon progressif, de dégradation urbaine, de crise résidentielle, de dégradation sociale. Un tissu urbain hispano-arabe médiéval dense et patrimonielement précieux, avec un réseau de rues complexe. Cette situation, ajoutée à l'exode de la population vers la périphérie et aux difficultés de réhabilitation des bâtiments, a eu les conséquences suivantes : Population âgée, dégradation urbaine (41% des bâtiments en mauvais état), dépeuplement et abandon (27% des maisons vides), chômage, insécurité citoyenne et manque de services et d'équipements dans le quartier.

II.3.2.1. Etablissement des priorités :

Les priorités de ce projet ont été déterminées dans le programme d'action, qui a été mis en œuvre par des politiciens, des techniciens, des voisins et d'autres organisations. Il s'agissait

d'une initiative de deux administrations - régionale et locale - qui ont joué un rôle stratégique dans la réalisation de ce projet, en étant en charge de :

- Encourager la participation des associations et des voisins.
- Promouvoir la coexistence et les signes d'identité avec le quartier et la ville.
- Régénérer un espace urbain avec des critères de durabilité sociale, environnementale et économique.
- Récupérer le patrimoine urbain grâce à des programmes de logement qui permettent aux gens de vivre dans la ville historique.

Ce projet favorise l'égalité et l'équité sociale pour les citoyens, les immigrés et les jeunes. De même, certaines maisons, ont été louées à des familles immigrées.

II.3.2.2. Formulation des objectifs et des stratégies :

Les objectifs qui devaient être atteints grâce à ce projet étaient les suivants :

- 1- Vivre à nouveau dans la ville historique.
- 2- Préserver le patrimoine bâti et l'environnement en récupérant des bâtiments de grande valeur patrimoniale.
- 3- Défendre le droit d'accès à un logement décent, de qualité et convenable dans la ville historique pour les familles aux ressources économiques limitées.
- 4- Promouvoir la participation des quartiers et la coordination inter-administrative comme clés de la stratégie.
- 5- Générer de l'emploi, créer un micro-tissu d'entreprises, de techniciens et de professionnels spécialisés dans la réadaptation.
- 6- Encourager la pédagogie de l'Habitat, créer une culture de conservation et d'entretien et améliorer l'identité et la connaissance de la ville.

II.3.2.3. Processus de participation :

Le processus a commencé en 2001, avec l'achèvement du programme d'action, un document - réalisé entre techniciens, politiciens et voisins - qui planifiait les actions à mener pour améliorer l'habitat urbain, la situation sociale et la régénération économique. La participation proactive des voisins et des organisations a été l'élément clé du projet, à la fois dans la gestion, les actions ou la prise de décision. Plusieurs des organisations qui ont participé ont été : des techniciens et des politiciens de l'administration régionale et locale, et des organisations non

gouvernementales, diverses associations d'habitants de l'Albaicín. La participation des acteurs précités s'est effectuée en continu au cours de ces années à travers des ateliers sur les thèmes du logement, de la participation citoyenne, du social et de l'immigration. Toutes ses décisions ont été rassemblées dans le programme d'action.

En 2002, un bureau de réhabilitation a été créé, intégré de manière multidisciplinaire par des architectes, des architectes techniques, des travailleurs sociaux, et des administrateurs. Ce bureau entend apporter une réponse adéquate aux demandes des citoyens, non seulement en matière urbaine et immobilière, mais aussi sociale, juridique. En 2002, des travaux ont été menés sur une superficie de 35 hectares dans le cadre des programmes de réhabilitation du *Plan de logement et foncier andalou*, grâce auxquels les propriétaires et les locataires ont reçu une aide pour récupérer leur logement. D'autre part, les terrains vides affectés par les unités d'exécution du *plan spécial Albaicín* ont été gérés, initiant également une politique d'achat de bâtiments pour les réhabiliter et les convertir en logements protégés pour une location de 25 ans. La gestion des interventions urbaines a également été améliorée, facilitant ainsi le dialogue entre les citoyens et le bureau de réhabilitation. En 2007, compte tenu du succès du *programme global de réhabilitation de l'Albaicín*, la zone d'action a été élargie, avec les mêmes indicateurs 2001.

Préserver la ville bâtie, mettre en œuvre une culture de réhabilitation et de régénération urbaine avec des critères de durabilité et d'efficacité énergétique (préserver l'empreinte écologique de nos villes) est une stratégie à long terme qui n'implique pas seulement les citoyens qui vivent dans la ville historique, mais aussi aux générations futures.

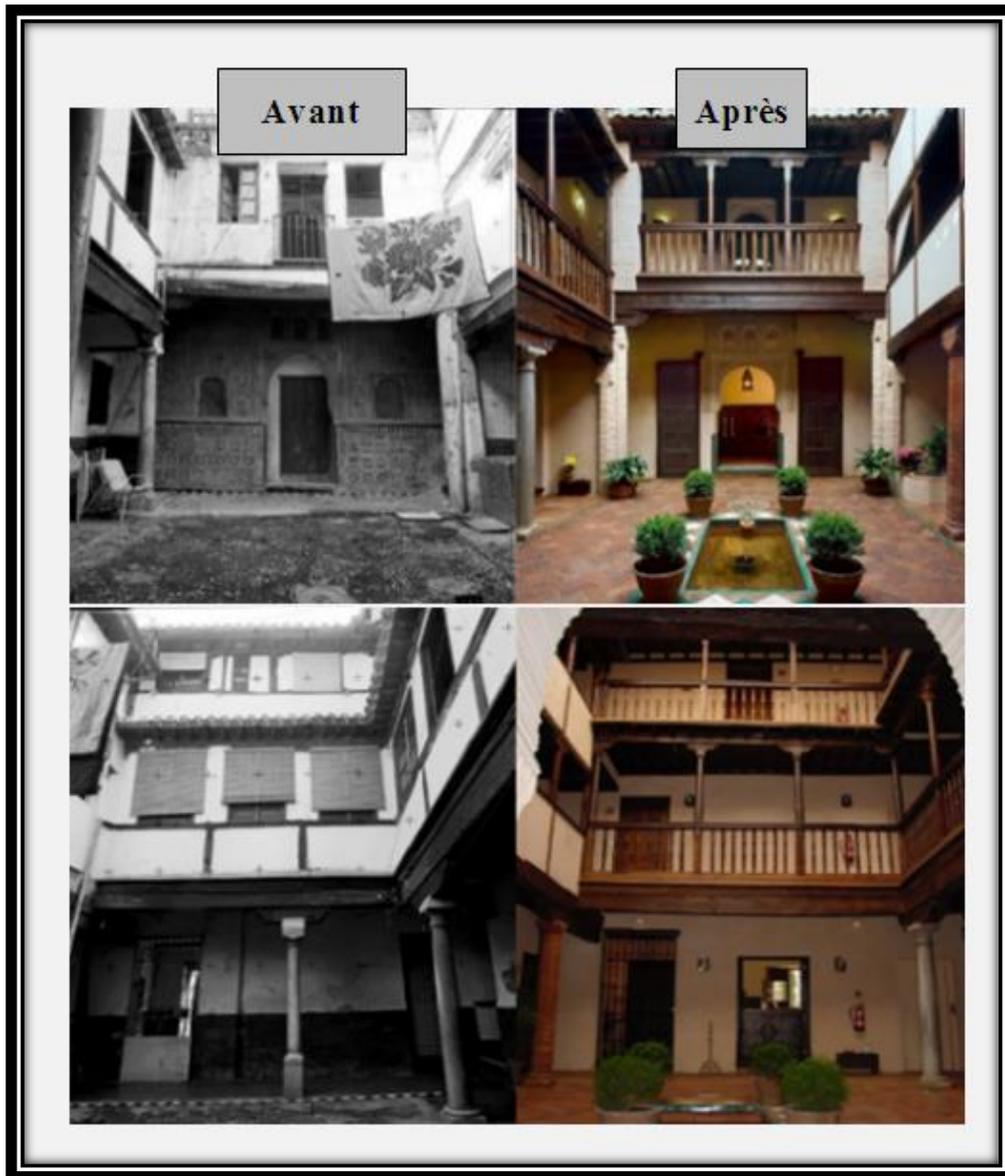


Figure n° 7 : Elévation ouest et est du patio de la Cuesta de la Victoria 9 avant et après à Albaicín.

Source : « La récupération du patio dans l'architecture domestique mudéjare. Restaurations dans l'Albaicín de Grenade au cours des trente dernières années ». **ML Gutiérrez Carrillo et, I. Bestué Cardiel** (Univ de Grenade (Espagne)), **JC Molina Gaitan** (Université polytechnique de Carthagène. Murcie (Espagne))

Le projet de réhabilitation globale de l'Albaicín, est en cours depuis 2002, vise à améliorer les conditions de vie des habitants de ce quartier emblématique et à contribuer à la valorisation de son très riche patrimoine historique et architectural. Les leçons tirées de ce projet sont les suivantes : Réaliser un projet urbain global à fort impact sur le territoire implique que chaque action menée avec qualité assure et génère un plus de crédibilité et de transfert dans la manière d'intervenir. Cette transmission des connaissances est essentielle pour changer les formes d'intervention dans la ville. La participation citoyenne a été un élément fondamental, qui a permis l'interaction entre les techniciens, les gestionnaires publics et les voisins. La singularité

typologique urbaine, le paysage, son implantation territoriale, en font un quartier mondialement reconnu avec des valeurs identitaires élevées, qui garantissent que les administrations et la société maintiennent un grand engagement pour sa préservation. La culture de la réhabilitation et de la régénération urbaine et sociale est de plus en plus assurée, puisque ces messages ont imprégné le public.

Conclusion :

La participation citoyenne, qui permet à la population locale d'être associée aux processus de décision la concernant, apparaît comme un levier d'action indispensable pour faire développer le secteur de sauvegarde du patrimoine architectural et le secteur de tourisme culturel. Facteur de réappropriation et de durabilité, c'est une condition essentielle à la mise en œuvre effective des politiques patrimoniales et un moyen efficace pour l'atteinte de l'objectif de sauvegarde un patrimoine vivant. Toutefois, pour passer du concept théorique à son application concrète sur terrain, il est essentiel de pouvoir mieux concevoir et caractériser cette participation, de préciser ses enjeux, ses défis et ses atouts et d'identifier les outils pouvant être mobilisés pour permettre à la population locale de faire valoir leurs opinions et leurs points de vue dans les politiques de conservation du patrimoine.

Chapitre III :

**Démarches participatives et valorisation du patrimoine
ksourien en Algérie**

Introduction :

La première partie concerne le cadre institutionnel, cette partie présente les différentes institutions, leurs statuts et leurs missions ainsi que les liens entre elles en termes d'échange et de partage d'information et de données environnementales ; La seconde partie met l'accent sur le cadre législatif qui régit la problématique d'environnementale et décrit les obligations de rapportage au niveau national et dans le cadre des conventions internationales.

III.1. Les ksour : éléments du patrimoine architectural oasien

« Le Sahara, paradoxalement, est un domaine qui a été de tout temps fortement sollicité et qui a vu s'implanter de nombreux établissements humains, ksour, oasis, cités ... » (Benyoucef, 2010). Le patrimoine architectural oasien désigne « *l'ensemble des édifices, quelle que soit leur forme ou leurs dimensions, construits en terre essentiellement et qui témoignent d'un savoir-faire technique ancestral, donc une expression vivante d'une culture constructive vivante* » (Jlok, 2001). Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de l'oasien, la construction des ksour a connu un développement extraordinaire d'une région à l'autre de ce vaste désert (Benyoucef, 2010).

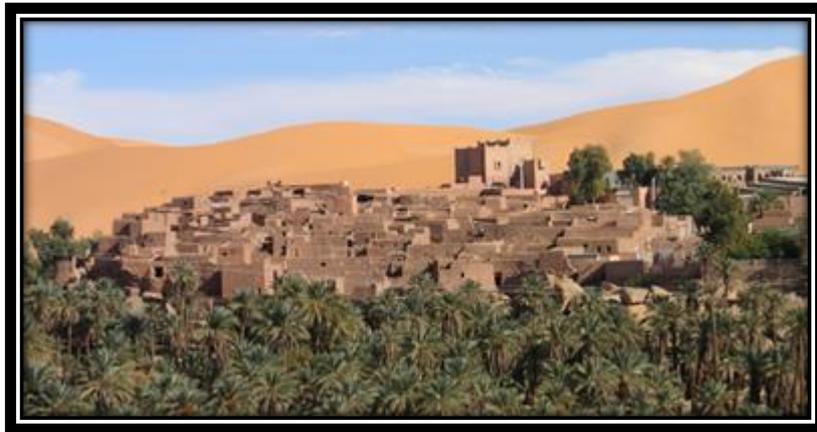


Photo n° 4 : ksar de taghit a Béchar

Source : <http://cnra.dz/atlas/ksar-de-taghit/>

Réalisations spécifiques de l'architecture vernaculaire saharienne, le ksar (pluriel ksour) en arabe peut être défini comme étant un établissement humain collectif, souvent fortifié, construit sur l'une des berges de l'oued au sein d'une vallée ou d'une oasis. Les composantes spatiales sont déterminées par leurs fonctions sans écarter le poids des contraintes techniques (Jlok, 2001). Mode d'implantation aggloméré, l'organisation spatiale du ksar se décline autour de la mosquée qui en est le point de centralité. Spécifique aux populations en milieu saharien, ces dernières ont inventé tout leur savoir-faire et leur génie pour créer des établissements

humains qui peuvent les protéger contre les facteurs gênants du Sahara. Autrement dit, le ksar est le produit d'une culture et d'un ensemble des valeurs morales. Forme urbaine vernaculaire, il reflète la capacité de la population de s'adapter et de s'intégrer dans des milieux contraignants.

Cité fortifiée et compacte, la localisation de cet habitat groupé (Ksar) dépend directement de la disponibilité des ressources en eau exploitée par un mode de distribution singulier (typage hydraulique particulier *foggaras*, *séguias*) (Marouf, 1980) qui assurent la culture du palmier et la création de d'espaces verts représentés par la palmeraie (cultures stratifiées, arbres fruitiers, légumes), celles-ci fonctionnent comme des microclimats. Ce système lié à l'environnement est indispensable à l'occupation humaine. De ce fait, le couple Ksar/Palmeraie se présente comme un système qui permet à la population d'occuper un contexte d'aridité le territoire désertique (Bouras et El-Keboub, 2018). Prendre la couleur du sol, la variété des formes de peuplement au Sahara, de leur adaptation aux contextes physiques locaux démontre, depuis la préhistoire, les capacités du génie humain à modeler cet environnement hostile. Dressés sur sols rocheux, les ksour sont généralement eus été édifiés sur des terrains élevés pour des raisons défensives mais aussi, pour la préservation des ressources hydriques et des sols fertiles. Ils ne présentent pas de caractéristiques typologiques uniformes.

Le ksar s'organise selon plusieurs échelles d'appropriation de l'environnement (Djeradi, 2012)

:

- **Échelle territoriale** : Généralement, l'ensemble des ksour implantés selon des principes morphologiques communs qui définissent les relations d'échanges et le champ d'appropriation de la population de la région (Mousaoui, 1994).
- **Échelle de la cité (ksar)** : Il s'agit de l'ensemble des entités en articulations qui sont bien structurées et hiérarchisées ;
- **Échelle de l'unité urbaine** : Définissant une unité autonome appropriable par un groupe, il s'agit de regroupement de plusieurs édifices organisés le long d'un axe (*Zkak*) ou autour d'une place (*Rahba*)
- **Echelle de l'édifice** : Il s'agit d'un élément ponctuel, habitation ou édifice public.

Par ailleurs, le ksar est « un groupement d'habitat, une forme construite. Mais c'est aussi un ensemble social, une population, qui a son histoire et ses composantes » (Marc Cote, 2010). Caractérisé par la solidarité et la cohésion économique sociale et culturelle de la société

oasienne, c'est un espace de vie collective répondant à la fois à une organisation politique d'autodéfense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale et raciale. A ce propos, Hassan FATHY montre que « *tout peuple qui a produit une architecture a dégagé ses lignes préférées qui lui sont spécifiques que sa langue, son costume ou son folklore (...) on rencontre sur toute la terre des formes et des détails architecturaux locaux, et les constructions de chaque région étaient le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences de l'espace* » (Fathy, 1970). La vie ksourienne se basait sur une production locale, adaptée aux spécificités de la région qui se traduisait par des activités économiques liées à l'agriculture, l'élevage et l'artisanat (Bouras et El-Keboub, 2018). Le rôle de la Jmaa (assemblée consultative ou conseil du ksar) est primordial quant à l'organisation de la vie politique et la gestion des ressources économiques au sein des ksour (Hammoudi). Le ksar, comme le dit si bien, est l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu. (Aba Sadki).

D'après M. COTE (2010) et du point de vue social, on peut distinguer plusieurs types de ksour :

- **Ksar simple** : forme la plus simple, ce type de ksour rassemble une seule communauté avec et l'existence d'une trame unique et d'une seule mosquée ;
- **Ksar composite** : il s'agit d'un ensemble des éléments juxtaposés : ensemble de quartiers, chacun fermé par des remparts où chaque quartier représente une communauté (groupe social diversifié et hiérarchisé).

On peut trouver des cas plus complexes comme le Ksar de Ouargla (Photos n°18 et 19). Ce dernier se caractérise par la centralité de tissu urbain, les voies radiales et une unité apparente car sa structure est composite, avec trois communautés. Chaque communauté possède sa propre mosquée, un cimetière, une école, une porte...etc.



Photo n° 5: Image du satellite Alsat-2B , Vieux ksour d'Ouargla

Source : <https://asal.dz/?p=392>

III.2. Architecture et habitat ksourien :

L'architecture Ksourienne est le produit d'une culture constructive de masse nourrie de la quotidienneté, de l'environnement et du génie local et non pas une production d'élite. Cet habitat exprime les contraintes environnementales et les valeurs locales ancestrales. Le ksar présente une forte densité d'édification pour des raisons aussi simples mais évidentes que sont l'optimisation des ressources, la protection contre la rigueur du climat et la structure sociale « segmentariste » des populations (Jlok, 2001). La distribution intérieure du ksar se fait au moyen des ruelles étroites et sinueuse, parfois d'impasses, dans ce système tout ce qui a trait à la vie socioculturelle et économique de la communauté était présent ; la mosquée, l'école coranique, les lieux de rassemblement de *Djemaa*, places et des placettes, des ateliers d'artisanat, les espaces réservés aux animaux domestiques, les greniers à grains, les dépôts d'armes (BRIK et SMAALI, 2016). Ceux sont des éléments structurants qu'on doit sauvegarder afin de préserver l'identité culturelle des ksour. Les éléments constitutifs du ksar son généralement :

- **La mosquée** : Noyau du ksar, la mosquée est un espace de pouvoir religieux et juridique. Ainsi, elle est considérée comme un lieu d'enseignement et d'apprendre les diverses connaissances. Elle est composée de plusieurs espaces : salle de prière, *meidha*, les zaouïas..., etc.



Photo n° 6 : Ksar Melika à Ghardaia

Source : <https://www.letemps-dz.com/ksar-melika-ghardaia-hommage-posthume-a-deux-figures-theologiques/>

- **L'habitat** : Composant essentiel du ksar, l'habitat est formé des unités entassées et accolées les uns aux autres. Le découpage d'intérieur se fait selon une conception du sacré et non seulement en fonction de besoins concrets et objectivables. L'organisation spatiale de la maison reste homogène et s'articule autour d'un espace central multifonctionnel et de distribution. La maison se caractérise par sa hiérarchisation et son adaptation avec le site et son climat, et ainsi les valeurs morales des occupants. Les maisons du Ksar construites entièrement en terre (pisé et briques séchées au soleil) ont un à deux étages. La construction semble répondre à des besoins essentiels à l'habitat des oasisiens à savoir :
 - Un besoin économique (l'utilisation mesurée du sol cultivable qui est une ressource vitale mais très rare).
 - Un besoin d'adaptation au climat saharien extrêmement rude avec des écarts thermiques important entre le jour et la nuit et entre l'hiver et l'été.
 - De plus, comme la majorité des oasisiens exercent un élevage à l'étable, la construction en hauteur offre la possibilité de mieux ventiler les maisons et de migrer verticalement entre les étages suivant les périodes de l'année et les moments de la journée. On utilise l'expression « migration verticale » pour désigner ce phénomène de déplacements des habitants des Ksour entre les niveaux inférieurs et supérieurs. Cette migration consiste selon le nombre de niveau de l'habitation à demeurer la nuit aux étages supérieurs

(Deuxième étage ou terrasse) et le jour aux étages inférieurs (RDC ou premier étage) pendant l'été et inversement en hiver.

- **Les ruelles et les impasses :** Résultat de contraintes techniques et fonctionnelles, les ruelles sont des éléments qui composent le tissu urbain des ksour. Parallèles aux courbes de niveau, elles desservent les différentes maisons. Aussi, elles sont de formes variables, linéaires ou sinueuses changeant à chaque fois de directions. La différence entre la ruelle et l'impasse est que cette dernière se termine en cul de sac et se décrit comme un espace caché. Dans ce cas, seules les personnes issues d'un même groupement peuvent avoir accès aux impasses, ce qui donne une impression de rejet à l'étranger de passage.
- **Les lieux de réunion de Djemaa :** C'est la place où se déroulaient les réunions de Djemaa afin de résoudre les problèmes entre les habitants. Espace exclusivement masculin, il est aussi un espace où se rencontraient les hommes pour se détendre.
- **Les places et les placettes :** les places et les placettes sont destinés pour les activités collectives, les activités commerciales, spectaculaires et aussi pour les activités de détente.
- **Les ateliers d'artisanat :** Il s'agit des espaces où les artisans se pratiquent leurs métiers : la poterie, le tissage ... etc.
- **Les lieux réservés aux animaux :** Les populations ont pensé à leurs animaux dans l'architecture ksourienne, ils ont réservé des espaces pour leurs animaux, ce qui reflète la mitoyenneté entre les habitants et les animaux, ces espaces servent protéger ces animaux domestiques.
- **Les dépôts :** Ceux sont des espaces du stockage, on distingue deux types le premiers est destiné à stocker les grains et le second destiné à stocker les armes.
- **La palmeraie :** La palmeraie présente les caractéristiques d'une palmeraie oasienne traditionnelle dont la terre y est partagée entre de nombreux exploitants qui cultivent leurs parcelles de façon intensive grâce à la superposition en trois strates de cultures arborées (palmiers, arbres fruitiers) et herbacées (cultures vivrières et fourragères). Tache de verdure au milieu du désert, l'eau a jaillis pour permettre à la vie de s'installer, cet élément végétal, assure à l'homme les ressources de subsistance et créer le microclimat nécessaire pour modères l'aridité ambiante (Bouras et El-Keboub, 2018).

III.3. Etat des lieux des ksour en Algérie : un patrimoine ancestral en péril

En effet, l'architecture ksourienne représente un patrimoine d'une richesse indéniable reflètent la capacité de la population de s'adapter et de s'intégrer dans des milieux contraignants. Ainsi, les ksour représentent un patrimoine hautement qualifié à causes de ses valeurs et ses qualités architecturales et urbaine. Ils se caractérisent par une architecture typique fortement liée dans l'histoire par la disponibilité de l'eau, des matériaux de constructions et aussi l'environnement géomorphologique (B. BRIK, A. SMAALI. 2015/2016). Les ksour sont un patrimoine architectural, historique, révélateur d'une culture de ces régions sahariennes.

Héritiers d'une longue tradition architecturale, les ksour est la synthèse des apports culturels d'origines diverses présentant actuellement les intérêts suivants (Hamoudi) :

- Patrimoine culturel, architectural et paysager de valeur identitaire, scientifique, archéologique, socioculturel, économique et artistique inestimable.
- Composante essentielle du répertoire architectural local, national, maghrébin et africain.
- Témoin d'une adaptation ingénieuse de l'homme, par ses propres moyens, à un environnement biophysique et socioculturel exceptionnel.
- Reflet d'un savoir-faire unique en matière de l'art de bâtir, des pratiques d'aménagement spatial, de l'organisation sociale et de la gestion rationnelle des ressources naturelles.
- Témoin d'une identité culturelle et territoriale enracinée.
- Atout remarquable du développement local et territorial.

Aujourd'hui, plusieurs ksour sont en train de se dépeupler tout en se vidant de toutes activités à vocation sociale, culturelle ou économique, ce qui accélère situation alarmante vécue par ces établissements humains et qui menace leur survie (Zerari, Sriti et Mansouri, 2019). Les autorités locales sont souvent passives et quelques fois indifférentes quant au sort de ce patrimoine. Production culturelle d'une richesse indéniable, mais, une grande partie de ce patrimoine architectural et urbain au Sahara algérien est en agonie et risque une disparition imminente. Le déclin des Ksour a commencé vers la fin de la période coloniale française et s'est accéléré juste après l'indépendance du pays notamment dans les années soixante-dix. Les causes de l'abandon sont multiples et très complexes, et jusqu'à ce jour insuffisamment étudiées. Ainsi, cette situation fournit deux formes marquées :

- **Les ksour éclatés** : un ksar partiellement habité, formant une composante urbaine d'une ville saharienne (par exemple les cas Ouargla, Timimoun, Adrar). Il est à la base des villages et des villes sahariennes actuels. Continué à vivre, les ksour qui ont éclaté et se sont étendu pour rejoindre les voies de communication (la route). L'extension est faite en continuité spatiale, de forme, de matériaux... à ce propos, cote indique que «*C'est cette formule qui permet au ksar de se transformer et de perdurer, avec des degrés d'adaptation au monde moderne*» (Cote, 2010).
- **Les ksour abandonnés et ruinés** : il s'agit d'un ksar en ruine, isolé et totalement abandonné ou d'un ksar totalement abandonné à proximité de village habité, (comme le cas de Temacine). Les ksour abandonnés, totalement ou partiellement, ou bien ruinés, il y a souvent des causes extrinsèques, notamment climatique (pluies de 2008) ; ce qui avait provoqué la rupture de la population avec ce type de construction. Il est à signaler le rôle non négligeable et déterminant des pouvoirs publics dans « l'accompagnement » du phénomène d'abandon des ksour, en optant comme alternative, les moyens d'urbanisation moderne.

Les principaux facteurs responsables de dégradation progressive qui fragilisent la stabilité structurelle des sites et de leurs aspects architecturaux du patrimoine ksourien sont (Zerari, Sriti et Mansouri, 2019 ; Merah et Bendebili, 2019) :

- **Les facteurs naturels** : le vieillissement, la sensibilité à l'eau, la fragilité des matériaux de construction (liés au climat rude surtout les grandes chaleurs, pluies et tempêtes) et le manque d'entretien, suite à leur abandon par la population locale. ;
- **Les facteurs humains** (à travers ses travaux de transformations) ; l'action anthropologique peut se résumer dans les points suivants : le pillage et le vol des matériaux ; la reconstruction partielle ou totale et le désir de développer un habitat vernaculaire qui ne répond plus aux exigences de la vie contemporaine ; le manque d'intérêt et l'ignorance vis à vis de la valeur du patrimoine ksourien entraînant sa banalisation et sa marginalisation voire même sa démolition.
- **Les facteurs politiques** (à travers l'exclusion du patrimoine des programmes communaux et sectoriels de développement local).

La dégradation des ksour est visible à travers plusieurs indicateurs dévalorisants : exclusion des plans de développement local, changement d'usage en habitation et activités économiques, travaux de transformation et de reconstruction non intégrés, espaces publics non entretenus, structures communes délaissées, aménagements défigurant et abandon. Ces

conditions ont aggravé les différents facteurs de dégradation, participant ainsi à l'altération de l'environnement et du cachet architectural ksouriens (Merah et Bendebili, 2019).

Plusieurs indicateurs renseignent sur la situation de perdution des ksours : absence de fréquentation touristique locale et étrangère, disparition des activités artisanales, absence des pratiques du savoir-faire local, rareté des produits de terroir, etc. Les lieux communautaires et les composantes des ksour ayant souvent perdu leurs fonctions et leurs vocations sont aussi abandonnés, tels que les mausolées, les mosquées, les souks, les ateliers, les placettes, les murs de rempart, les tours, les forteresses, les portes urbaines, les tours de guet, les greniers collectifs et les fours publics (Merah et Bendebili,2019).

III.4. Valorisation du patrimoine ksourien dans les textes juridiques :

En effet, les efforts de sauvegarde du patrimoine ksourien algérien ne datent pas d'aujourd'hui. La première opération de classement d'un monument de la région remonte à 1972, date la promulgation du texte de loi portant classement de la Vallée du M'Zab au titre du patrimoine culturel national manifestent un regain d'intérêt de la communauté internationale au patrimoine architectural ksourien (AIT SAADI)

Conscient de l'importance du patrimoine architectural désigné « monuments et sites archéologiques et historiques », à partir de 1998, le législateur algérien a établi une batterie de textes juridiques régissant sa protection et sa valorisation. Dans cette vision stratégique, la loi O1-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire a également institué pour chaque Région Programme, un Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) qui précise les orientations et les prescriptions spécifiques à chaque Région Programme. Ce Schéma établit pour la Région Programme, entre autres actions, « les actions de préservation et de valorisation des patrimoines culturel, historique et archéologique, à travers la promotion de pôles de développement culturel et des activités liées à la création artistique et à l'exploitation adaptée des richesses culturelles » (Ministère de la culture, 2007). Elle a également institué pour chaque région un programme spécial désigné « Schéma régional d'aménagement du territoire » (SRAT), qui précise les orientations et les prescriptions spécifiques à chaque région-programme. Ce schéma prévoit pour chaque région programmée, entre autres, « les actions de préservation et de valorisation des patrimoines culturel, historique et archéologique, à travers la promotion de pôles de développement culturel et des activités liées à la création artistique et à l'exploitation adaptée des richesses culturelles » (Ministère de la culture, 2007).

Le parachèvement de l'arsenal des textes réglementaires relatifs à la protection du patrimoine culturel a été considéré par le législateur nécessaire pour asseoir la politique patrimoniale, tel que le trace la Loi 98-04 portant sur la restructuration des instruments de prise en charge du patrimoine culturel. Dans cette vision intervient la création d'un Office de gestion et d'exploitation des biens culturels. Ainsi, deux directions ont été créées et installées au niveau des services centraux au ministère de la Culture, à savoir : la direction de la Protection légale des Biens culturels et de la Valorisation du patrimoine culturel et la direction de la Conservation et de la Restauration du patrimoine culturel.

Les ksour du Sud ont été reconnus comme patrimoine par le législateur algérien selon la Loi no 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cette loi classe les ksour dans la catégorie des secteurs sauvegardés. Selon l'article 41 de cette loi, les ksour comme ensemble immobilier traditionnel sont des zones d'habitat caractérisées par leur homogénéité et leur esthétique architecturale. Ils présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur. En application des dispositions de l'article 42 de la loi no 98-04, plusieurs secteurs sauvegardés des ksour ont été créés, dont les vieux ksour de Temacine, de Tamerna, d'Ouargla et de Laghouat.

III.5. Participation citoyenne et la sauvegarde du patrimoine ksourien en Algérie :

III.5.1. Participation citoyenne en Algérie :

Sébastien Vauzelle a précisé que la démocratie participative "a un avenir radieux en Algérie, vu l'existence de compétences dans divers domaines. De plus, a-t-il dit, " la culture de la concertation est ancrée dans la société algérienne au vu de l'existence ancienne de réunions dans ce sens, tels que les assemblées "Azzaba" et "Tadjmâat". Avant le colonisateur, la société algérienne gérait ces affaires publiques à travers les assemblées de tadjmâat dans tous les villages, cette participation était très active et, c'est tous les villageois qui étaient obligés de respecter les lois qui étaient faites par ses représentants. Dans la période de la colonisation, la participation dans la société algérienne était peu active, vue l'autorité française. Après l'indépendance, avec l'émergence de la démocratie représentative en Algérie, la première réforme de participation était les élections : tous les citoyens sont appelés à voter sur les partis politiques de cette période.

Loin d'être un pays pionnier dans la mise en œuvre de la démocratie participative, l'Algérie se trouve à un stade du débutant dans ce domaine, non par le manque de textes législatifs et réglementaires régissant les droits d'implication des citoyens et de la participation des acteurs mais c'est plutôt une question d'application de ces textes.

Dans la constitution Algérienne il existe trois articles exigeant la participation des citoyens à la gestion locale :

- **l'article 14** qui stipule que « l'Etat est fondé sur les principes d'organisation et de justice sociale ; l'assemblée élue constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et exerce le contrôle de l'action des pouvoirs publics ».

- **L'article 16** qui précise que : « l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ».

- **L'article 31** qui exige « la suppression par les institutions de tous les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle ».

La participation de la société civile aux décisions publiques est au cœur de la démocratie participative, elle rend compte du mécanisme d'évolution du pouvoir à côté de la participation indirecte.

Concernant la question de participation, elle reste dans une phase embryonnaire. Et la dimension oubliée du cadre législatif. Le mouvement associatif peut contribuer à la mise en place d'une démarche participative efficace en faveur de la promotion du patrimoine bâti, on cite à titre d'exemple l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab.

III.5.2. Démarche participative dans la vallée du M'Zab :

III.5.2.1. Patrimoine de la vallée du M'Zab :

Dans le paysage historique et culturel national, la vallée du M'Zab, berceau d'une civilisation ksourienne millénaire, constitue de nos jours une référence dans la parfaite harmonie entre l'organisation sociale, le système d'urbanisation, la typologie architecturale, la maîtrise des ressources hydriques et l'équilibre écologique. L'ingéniosité du système d'urbanisation dans la maîtrise de la structuration territoriale et le savoir-faire architectural lui ont valu son classement comme patrimoine national en 1971 et patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1982 (Ballalou, 2011).



Photo n° 7 : Ghardaïa, un patrimoine universel inestimable en quête de préservation

Source : <https://www.elkhadra.com/fr/la-region-de-ghardaia/>

Le paysage architectural de la vallée du M'zab, qui possède une grande richesse sur le plan de la typologie formelle et fonctionnelle et de la diversité du langage architectural utilisé dans les différentes œuvres bâties, connaît des bouleversements au niveau de ses structures urbaine, sociale et économique. Ces bouleversements, accentués depuis quelques années, se manifestent par des constructions illicites et anarchiques, un squat du foncier et d'espace vert notamment les palmeraies, où le béton a fait son apparition en force, ajouté à la ruralisation de l'espace urbain de la vallée. Le visage urbanistique de la vallée du M'zab souffre d'une détérioration avec de nombreuses bâtisses dégradées et d'autres en ruine, des murs lézardés, ainsi que la présence d'éléments intrus intégrés à l'architecture de la région, notamment certains ouvrages en béton armé qui viennent se substituer à ceux d'autrefois réalisés avec des matériaux traditionnels à base de chaux, a reconnu le chargé de la gestion de l'Office de protection et de préservation de la vallée du M'zab (OPVM), Kamel Ramdane (La région de Ghardaia 2018).

Les actions engagées pour la protection de la vallée du M'Zab portent nécessairement sur une double dimension : d'une part la nécessité d'une collaboration pluri communale regroupant les 4 communes de la vallée, comme en témoigne le Secteur sauvegardé adopté en 2005 permettant d'intervenir sur l'ensemble des communes concernées ; et d'autre part l'importance d'une approche intégrée, afin d'intervenir sur le patrimoine bâti comme sur patrimoine naturel, deux éléments indissociables. Les initiatives mises en place s'appuient par ailleurs sur un contexte de cohésion sociale important et sur une société civile structurée et dynamique.

Le projet Montada, dont l'adaptation à la réalité des contextes locaux constitue une des conditions d'intervention, s'appuie donc dans le cas de Ghardaïa sur une politique préexistante de qualité en matière de préservation et de valorisation du patrimoine. Les actions menées dans le cadre du projet Montada sont intégrées dans les programmes mis en œuvre et viennent compléter les différentes démarches engagées, notamment en matière de gouvernance locale et de sensibilisation au patrimoine local.

III.5.2.2. Dynamique participative :

L'état conscient de l'importance du patrimoine pour la préservation et l'affirmation de l'identité et de la diversité culturelle nationale, a établi tout un programme d'actions pour sa prise en charge à travers tout le pays. Dans ce cas précis, la wilaya de Ghardaïa a eu le privilège d'être la première à mettre en œuvre ces nouveaux instruments pour la mise à niveau de son patrimoine et arrêter son processus de dégradation. Ceci, grâce à la disponibilité d'un travail technique de longue haleine déjà élaboré par des initiatives de l'OPVM (office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab) en collaboration avec les autorités et les bureaux d'études locaux et moyennant un montage financier impliquant les différents secteurs de la Wilaya. Parmi les principales actions menées concrètement sur le terrain, on peut citer :

- La célébration du millénaire du ksar d'El-atteuf et de la Vallée du M'Zab en 1996.
- L'élaboration de six plans de sauvegarde et de mise en valeur des ksour de Ghardaia, El-Atteuf, Bounoura, Beni-Izguen, Melika et Berriane.
- Restauration des monuments historiques depuis 1989 à ce jour (bordjs, remparts, puits urbains, mosquées, mausolées, ouvrages hydrauliques des palmeraies, etc.)
- Restauration et réhabilitation des maisons des ksour en faisant appel à contribution des propriétaires et des occupants dans le processus de restauration, ceci par un montage financier spécifique, faisant aussi appel à l'expérience des maîtres maçons locaux.
- Organisation des chantiers écoles dans les ksour aux profits des jeunes.
- Implication dans les chantiers à travers les ksour (restauration des monuments, habitations, réhabilitation de la voirie et des réseaux divers, etc.) les communautés locales afin de créer une dynamique économique locale.
- Rénovation des réseaux divers des ksour (pavage, assainissement, AEP et élect).
- Restauration des fonts des ksour de Bounoura et de Melika (2001–2005).



Figure n° 8 : Les partenaires locaux en sortie sur site avant le démarrage du projet Commune, Hydraulique, Comité de quartier, Oumanas, notable
 Source : Ballalou , 2011

L'OPVM a qui contribuait au suivi technique de ces actions à élaborer un ensemble de programmes pour la sensibilisation des acteurs concernés (population, élus, BET, services techniques, etc.) par le biais de publications, formation, séminaires, ateliers thématiques, exposition, chantiers école, etc. Par ailleurs des échanges d'expériences en matière d'expertise et d'évaluation sont régulièrement organisés avec des différentes institutions spécialisées nationales et internationales sous l'égide du Ministère de la culture (Ballalou, 2011).



Photo n° 8 : atelier de Ghardaïa. Les débats menés autour de la question du patrimoine local favorisent l'émergence d'autres formes de participation et la réunion du forum de Ghardaïa. Les membres des forums locaux ont réalisé un plan d'action définissant les conditions de mise en œuvre des différentes activités.

Source : Casanovas. 2012.

Malgré le travail effectué par les structures locales, dont le rôle clé de l'OPVM est non négligeable, l'analyse AFOM réalisée a permis de mettre en évidence les menaces pesant sur le contexte mozabite, telles que la disparition progressive des techniques traditionnelles de construction, la méconnaissance des spécificités géographiques et naturelles du M'Zab, la dégradation des palmeraies...

a) La gouvernance locale, condition de la réussite d'une politique de gestion et de promotion du patrimoine mozabite :

De par la spécificité du territoire mozabite et de sa composition administrative, mais également du fait des différents instruments de protection, préservation et valorisation du patrimoine mis en œuvre sur la vallée, la question de la gouvernance locale est un enjeu central. Le processus participatif du projet Montada a à ce titre permis de mettre en évidence le décalage existant entre les politiques nationales, les acteurs locaux engagés sur les questions patrimoniales, et la population. La gouvernance mise en place dans le forum local du projet Montada, ainsi que les activités de sensibilisation ayant favorisé la participation d'un public diversifié vont dans le sens de la mise en place d'une gestion intégrée et d'une gouvernance locale mozabite.

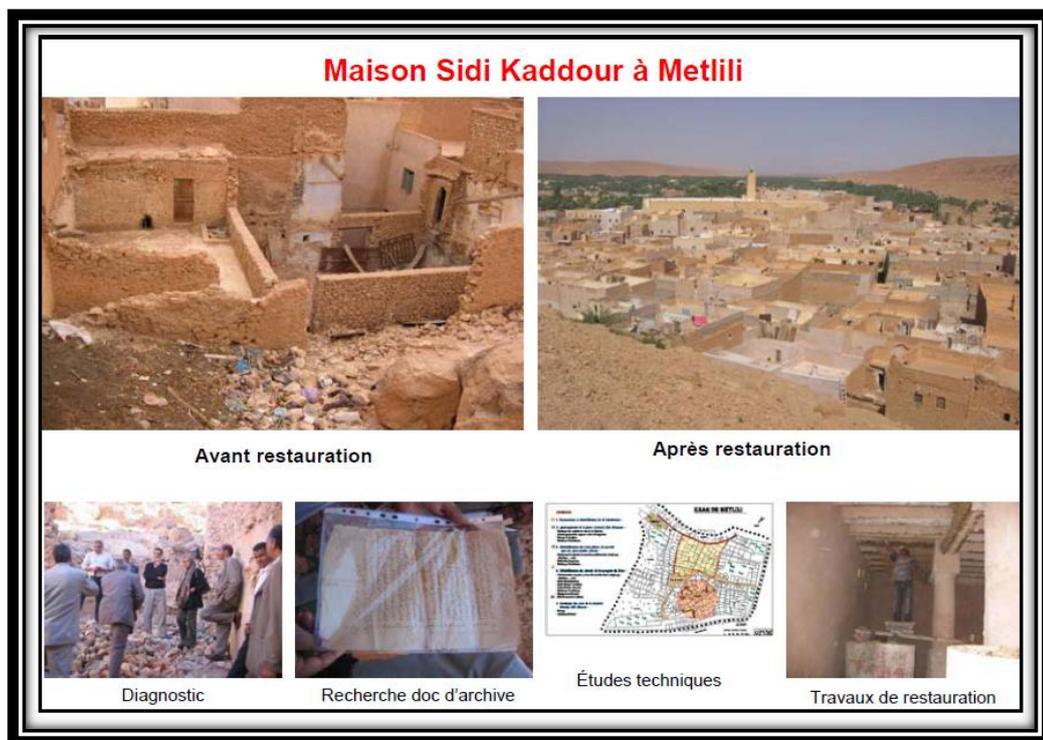


Figure n° 9 : Maison Sidi Kaddour à Metlili (avant et Après restauration)

Source : Ballalou 2011.

b) Diffuser et partager l'expérience de la vallée du M'Zab :

La politique en matière de protection du patrimoine local dans la vallée du M'Zab a été forgée pendant plus de 40 ans et est mise en œuvre sur un territoire important et complexe (le secteur sauvegardé est le plus grand d'Algérie), alliant les enjeux du cadre naturel comme du cadre bâti, et favorisant l'implication de la société civile. Le caractère volontariste de l'expérience mozabite gagnerait à être partagé dans d'autres contextes méditerranéens.

Conclusion :

Étant l'héritage prestigieux de la civilisation oasienne, le ksar est l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu. Il doit son existence à la cohérence économique, sociale et culturelle de la société oasienne. A côté de la gestion collective des ressources, l'habitat des Ksour traduit l'organisation socio-économique ayant précédé les bouleversements des dernières décennies. Aujourd'hui, ce mode d'habitat qui a joué un rôle décisif dans la croissance et la prospérité des oasis présahariennes confronte un défi irréversible grâce à la prépondérance des nouveaux centres urbains.

En matière de valorisation du patrimoine culturel et devant l'étendue et la diversité des nouveaux besoins culturels, il est impératif de reformuler la politique de nos musées en envisageant une démarche d'ouverture, d'association et de participation adaptée judicieusement aux règles de protection et de conservation du patrimoine culturel. L'exploitation de l'objet patrimoine, sa mise en circulation, n'est que la traduction de la volonté de réappropriation du patrimoine culturel par la société. Elle n'est pas antinomique du souci de protection et de conservation.

A l'évidence, ces établissements humains sont voués à disparaître dans un avenir très proche, laissés à l'abandon, s'écroulent lentement. Cette disparition est certaine si aucune mesure de réhabilitation et de revitalisation n'est entreprise. Celle-ci passe nécessairement et non seulement par la reconnaissance de ce patrimoine matériel comme patrimoine national et international, mais aussi par la recherche de moyens de production et d'échanges pouvant offrir à la population locale les ressources nécessaires à son développement, sans pour autant porter préjudice à l'équilibre fragile et aux particularités socioculturelles locales. Une nouvelle politique de sauvegarde du patrimoine ksourien, doit être basée essentiellement sur une « revitalisation durable qui donne l'importance en premier lieu aux habitants » (Mohamed Achaari, 2007-2012). Il faut envisager une redynamisation des anciens villages qui ont graduellement été vidés de leurs habitants.

"il est impératif d'impliquer les institutions étatiques, la société civile, les citoyens et aussi les investisseurs privés, pour relever le défi de maintenir la notoriété architecturale, les valeurs culturelles et pédagogiques de la vallée du M'Zab afin d'augmenter son attractivité pour l'investissement productif et le tourisme".

D'autres perspectives complémentaires de recherche sont donc vivement recommandées à savoir, l'adaptation de la législation du patrimoine culturel aux spécificités de la région, la définition d'une gestion du patrimoine spécifique aux régions du sud, la coordination entre les actions en faveur du patrimoine à différents niveaux régionaux, de wilaya et communal et la mise en place de véritables plans de gestion. Le cadre juridique n'est pas suffisant pour mener à bien des actions de conservation, valorisation du patrimoine ; il est nécessaire de s'appuyer sur les expériences étrangères en matière de politique patrimoine et notamment le patrimoine bâti ancien, telle que la politique du patrimoine rural en France. Une démarche globale, intégrant toutes les composantes du patrimoine et impliquant une large action participative citoyenne doit être menée concomitamment avec le cadre législatif pour la région. La sensibilisation, l'éducation par le biais de l'école, des institutions d'enseignement secondaire et universitaire ainsi que la formation de professionnels aux métiers du patrimoine doivent être soutenues et encouragées. Aujourd'hui, devant les menaces sérieuses auxquelles le patrimoine ksourien est exposé, telles que les catastrophes naturelles.

Chapitre IV :

**Participation citoyenne et la question de la
conservation du ksar *Dachra El-Hamra* à Biskra**

Introduction :

Notre cas d'étude portera sur le plus ancien ksar « Dechra El-Hamra » à El-Kantara de la ville de Biskra. Met l'accent sur les valeurs patrimoniales de ce ksar, ces valeurs qui donnent à ce site ses caractéristiques architectural et urbain. A travers ce chapitre nous avons évoqué les changements et problèmes qui caractérisent l'état actuel du ksar. Parlons aussi de la restauration de ce dernier, et l'apport du tissu associatif dans la sauvegarde du ksar Dechra El-Hamra, et le rôle de la participation citoyenne dans la sauvegarde de son patrimoine architectural et urbain.

IV.1. Présentation du contexte d'étude : Dechra El-Hamra à Biskra

IV.1.1. Présentation de la ville de Biskra :

Reine des Zibans, Biskra est le trait d'union phare entre le nord et le sud de l'Algérie. La wilaya de Biskra est située au sud - est de l'Algérie, aux portes du Sahara, avec une altitude de 112 m au niveau de la mer. Ce qui fait d'elle une des villes les plus basses d'Algérie. Le Chef-lieu de la wilaya est située à 400 km au Sud-est de la capitale, Alger. La wilaya s'étend sur une superficie de 21671 km². Elle comprend 12 daïras et 33 communes, elle est ses limité : au Nord par la Wilaya de Batna, au nord-ouest par la wilaya de M'Sila, au Sud-Ouest par la wilaya de Djelfa, au Sud par la wilaya d'El-Oued et au Nord Est par la Wilaya de Khenchela.

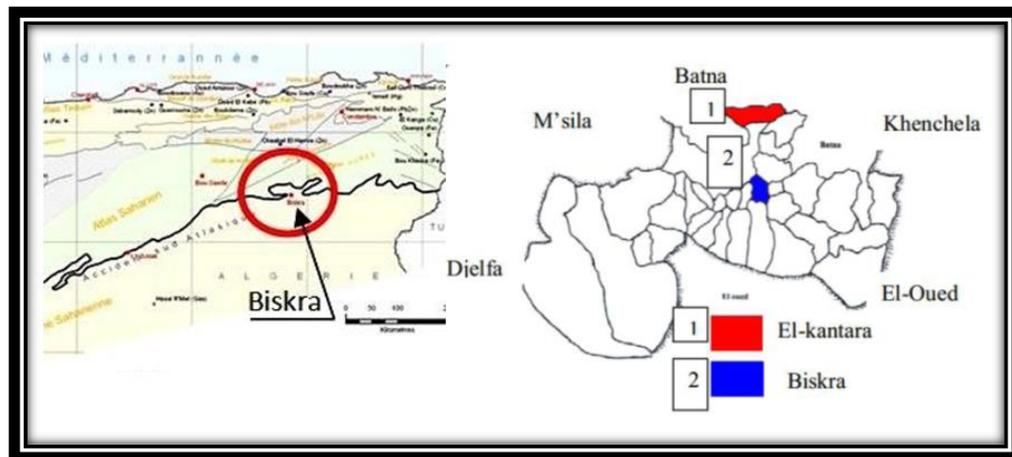


Figure n° 10 : Situation géographique d'El-Kantara , Biskra

Source : Traitement d'auteur (Fond du carte : <https://www.researchgate.net/figure/>)

IV.1.2. Présentation de la commune d'El-Kantara :

El-Kantara est une commune de la wilaya de Biskra. C'est une oasis située dans le Sud-Ouest des Aurès, à 52 km au Nord de Biskra et à 62 km au Sud-Ouest de Batna. Sur la région d'El-Kantara règne un climat tempéré et sec caractérisé par deux saisons principales : une saison

froide et pluvieuse qui dure pendant l'hiver et une partie du printemps, la température décroissante progressivement est de l'ordre de 12 °C et une saison chaude et sèche, plus longue, la température est de 38.8°C mesurée en Juillet. La région étudiée se trouve dans une zone de pluviométrie peu importante, en ce qui concerne la moyenne annuelle de précipitation (200-300 mm). Le site naturel d'El-Kantara et son patrimoine Romain sont classés patrimoine national depuis la période coloniale (1923). Témoin du passé antique, El-Kantara est un l'une des villes les plus importantes de la région d'Al-Ziban. Elle est caractérisée par un riche patrimoine culturel et historique (pont romain qui a été construit au premier siècle après JC, classé depuis 1900).

Le défilé d'El-Kantara étroite déchirure dans le Djébel Metlili, découvre à celui qui vient du Nord toutes les beautés de la première oasis, blottie au pied d'une imposante falaise. Cette gorge sépare deux régions aux aspects contraires le Tell et le Sahara, elle est surnommée la porte du désert. En ce qui concerne les richesses culturelles, El-Kantara détient une grande valeur patrimoniale (décret exécutif N°13/185 DU 06/05/2013) qui peut toutefois considérée comme un atout touristique, notamment la Dechra Dhahraouia, les vestiges romains, la vaste palmeraie, et le musée Lapidaire ou encore la ville européenne. Une partie de l'histoire d'El-Kantara est immortalisé dans les textes littéraires et dans des œuvres d'artistes peintres, Adrien Lucy (1875), Maurice Bompard (1892), ... etc.



Photo n° 9 : commune d'El-Kantara

Source : <https://www.facebook.com/170100679812338/posts/gorges-et-pont-romain-del-kantara-wilaya-de-biskrael-kantara-autrefois-calceus-h/569859069836495/>

IV.1.3. Présentation du village rouge (Dechra El-Hamra) à El-Kantara :

Il s'appelait "Le Village Rouge" en raison de la couleur de son sol rouge et de ses bâtiments pendant l'occupation française de l'Algérie (1830-1962). Le Dechra El-Hamra située dans la ville d'El-Kantara, qui s'étend sur environ 6 hectares, est situé entre le pied de la montagne et

la rive ouest de Wadi Al-Hay, bordé au nord par la division d'Al-Daflia, et à l'est et au sud par des oasis de palmiers, et de l'ouest, la fragmentation des parcelles de terrain aptes à la construction. Occupant 6 hectares du piémont de la rive occidentale d'Oued El Hay, Dechra El-Hamra est bordée à l'Est et au Sud par de vastes oasis de dattiers et est limitée à l'Ouest par un lotissement constructible. Jadis, la cité était accessible par trois grandes portes.

Dachra Al-Hamra située dans la ville d'El-Kantara, qui s'étend sur environ 6 hectares, est situé entre le pied de la montagne et la rive ouest de Wadi Al-Hay, bordé au nord par la division d'Al-Daflia, et à l'est et au sud par des oasis de palmiers, et de l'ouest, la fragmentation des parcelles de terrain aptes à la construction. Occupant 6 hectares du piémont de la rive occidentale d'Oued El Hay, Dechra El Hamra est bordée à l'Est et au Sud par de vastes oasis de dattiers et est limitée à l'Ouest par un lotissement constructible. Jadis, la cité était accessible par trois grandes portes.

En effet, El-Kantara est une région qui n'est pas trop différentes des autres climats d'Algérie. Sachant qu'elle est située entre les hauts plateaux et le sud ; le climat du village rouge est le même que celui de la ville d'El-Kantara, chaud en été et froid en hiver.



Photo n° 10 : Vue générale Dechra El-Hamra
Source : Auteure, 2020



Photo n° 11 : Vue générale Dechra El-Hamra
Source : <https://www.facebook.com/villagerouge>



Figure n° 11: Les limites du village avec les trois portes.
Source : Auteure

IV.2. Ksar « Dechra El-Hamra » : caractéristiques et richesses

IV.2.1. Organisation sociale et économique du Ksar :

On remarque que la communauté du ksar Dechra El-Hamra, comme d'autres sociétés, se caractérise par un système social résultant de liens familiaux qui s'imposent comme des bases qui permettent à chacune d'elles de les identifier. Les habitants du Ksar de Dechra El-Hamra sont issus des tribus berbères qui se sont converties à l'islam et qui avaient fusionné de manière spectaculaire au sein de la communauté arabo-islamique, où ils en ont retiré les valeurs et les traditions, sans abandonner entièrement leurs traditions et leurs coutumes. La famille du Ksar Dechra El-Hamra maintient un grand nombre de traditions liées à certains aspects sociaux tels

que les cérémonies de mariage et la circoncision, ainsi que tous les aspects des relations sociales et de la coopération entre les membres de la société. Leur système social dans sa composition est très similaire à celui des tribus arabes, qui accepte le règne d'un cheikh, et accepte également l'autorité du père sur les membres de sa famille. C'est un mélange de tribus, de coutumes et de traditions.

IV.2.2. Etude architecturale et urbaine du Ksar « Dechra El-Hamra » :

IV.2.2.1. Configuration spatiale du ksar :

C'est la partie la plus ancienne et la plus vétuste, elle est limitrophe à la palmeraie, présentant une forte densité urbaine, et une morphologie très dense, par leur type d'habitat saharienne. De par sa forme, sa composition volumétrique, ses matériaux de construction, le Ksar de Dechra El-Hamra s'intègre parfaitement dans le paysage, comme un élément naturel. Cette intégration parfaite au site, donne un jeu de couleurs, de nuances qui est tout à fait saisissant. Le ksar de Dechra El-Hamra apparaît d'abord comme un ensemble architectural, unitaire et bien délimité et basé sur une trame de circulation destinée aux piétons. Il renferme un ensemble de maisons entièrement bâties en terre et en bois de palmiers, regroupées de manière assez dense, assurant ainsi une adaptation aux conditions climatiques d'aridité et de chaleur qui caractérisent la région d'une part et permettant une protection contre une quelconque infiltration d'étrangers d'autre part. Ces habitations assemblées et serrées l'un a l'autre et qui indique le degré de solidarité et de fraternité entre les habitants saharienne. Les parcelles issues d'un découpage d'héritiers sont de forme irrégulière.

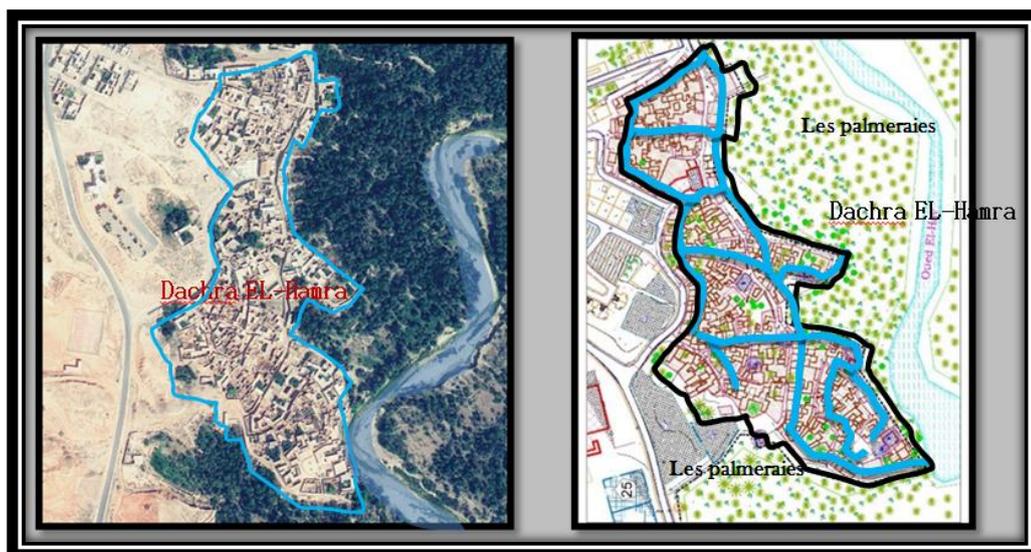


Figure n° 12: Le tissu urbain de Dechra El-Hamra (Source : Travail d'analyse)

Malgré les conditions difficiles auxquelles étaient confrontés les habitants de Dechra El-Hamra, Et cela à travers sa construction des villes au caractère spécial et distinctif, qui se manifeste principalement dans le village rouge, qui reflète ce dernier le vrai visage de la ville amazighe eurasiennne avec ses valeurs religieuses, culturelles et sociales inspirées du caractère de la communauté amazighe, et pour répondre aux besoins de la communauté, ces villes ont acquis un ensemble de caractéristiques uniques. Le ksar de Dechra El-Hamra apparaît d'abord comme un ensemble urbain, unitaire, dense, complet, et intégrée entre un ensemble d'éléments, qui sont :

1. Mosquées et mausolées : Qui représente le centre religieux, social et culturel de la ville en plus d'être l'élément le plus important dans le ksar de Dechra El-Hamra. Existe aussi une école coranique, d'autre mosquée a petit échelle, et mausolées.

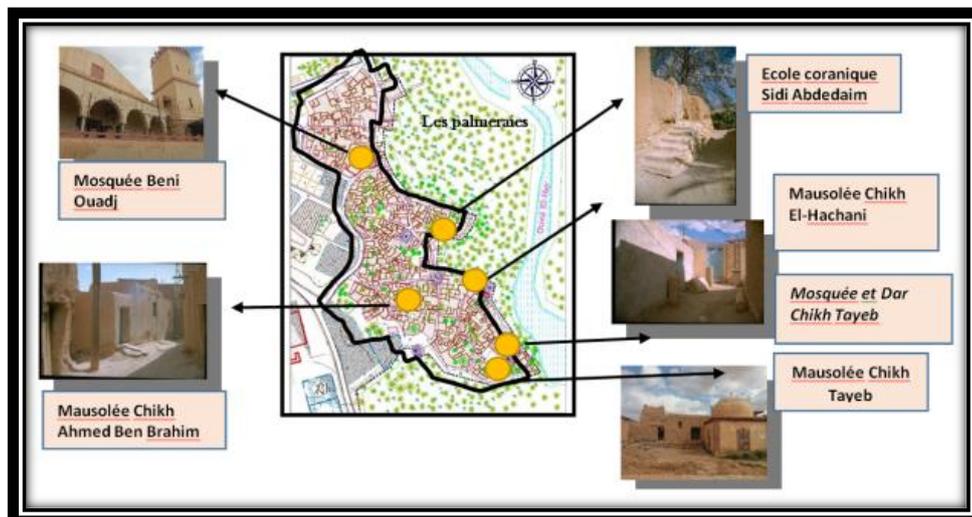


Figure n° 13: Établissements religieux à Dechra El-hamra (Source : Travail d'analyse)

2. Habitations : Ces habitations assemblées et serrées l'une à l'autre indique le degré de solidarité et de fraternité entre les habitants de Dechra El-Hamra. Elles occupent presque toute la surface. Les parcelles issue d'un découpage d'héritiers sont de forme irrégulière, et offrent une diversité unifiée sur le plan formel et fonctionnel. Les habitations sont construites avec des matériaux locaux de la région (pierre et boue). Les maisons existantes se composent de deux à trois pièces, dont la majorité sont avec rez-de-chaussée, existe aussi des habitations avec sous-sol ou un étage en plus.

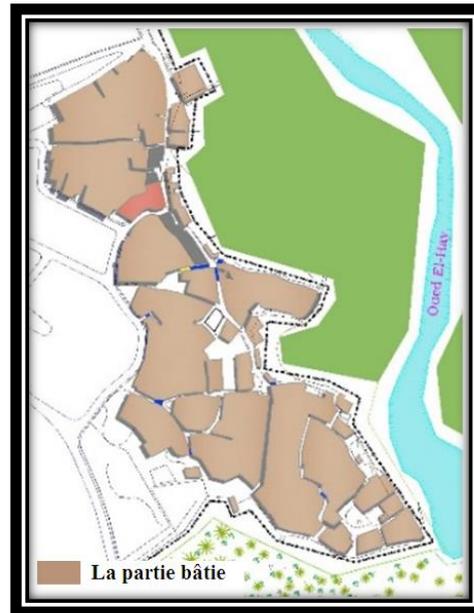


Figure n° 14: Un plan montrant la partie bâtie du village
Source : travail d'auteur

3. Les places publiques : Les places, dans le ksar, sont rares et avec des petites dimensions. Lieu aussi de rencontre, commerce, fêtes, Il existe au niveau de Ksar de Dechra El-Hamra trois places publiques, place Edjemâa, place Ennega, place El-rahba.

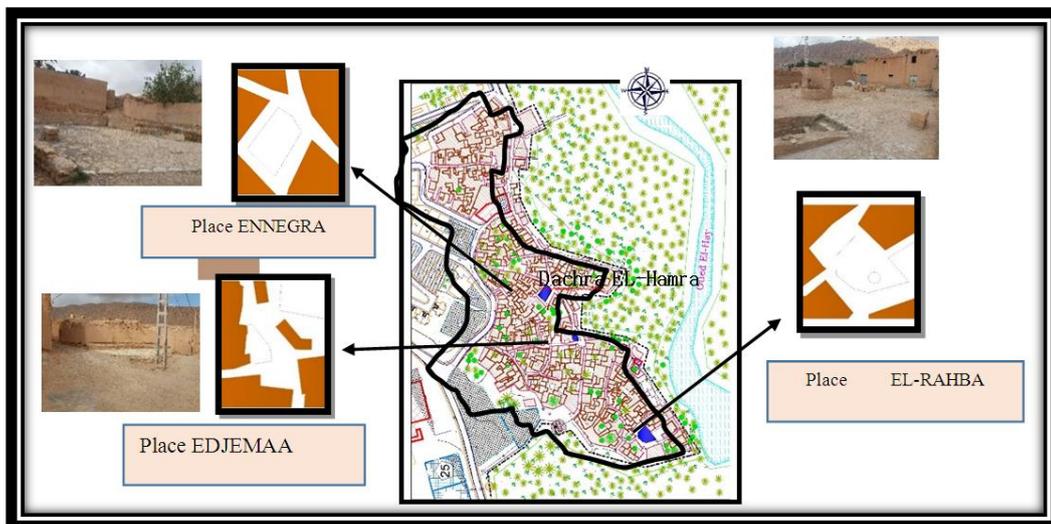


Figure n° 15: Les places publiques du Ksar Dechra El-Hamra (Source : travail d'analyse)

4. Rue, ruelles, impasse, et passage couvert : Les rues, les ruelles, et les impasses qui représentent l'artère qui relie les éléments urbains mentionnés et à travers laquelle le mouvement est régulé, basé sur une trame de circulation destinée aux piétons.

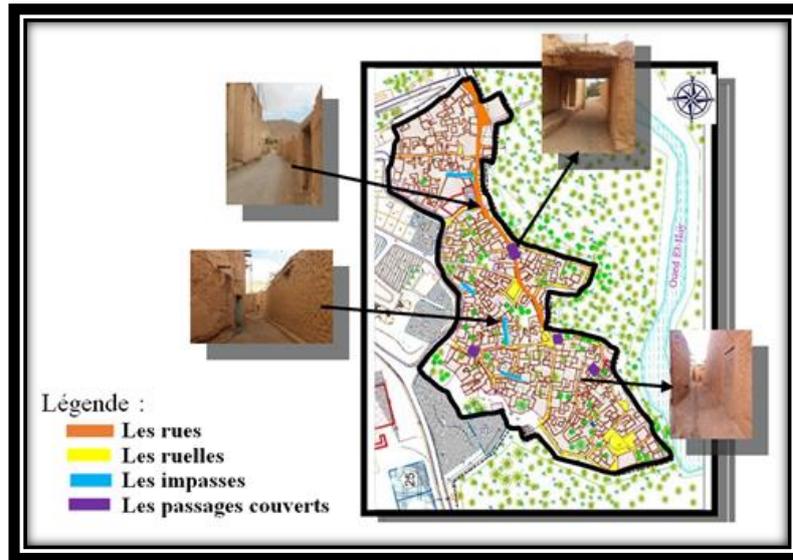


Figure n° 16: Rues, ruelles, Impasses, et passages couverts à Dechra El-Hamra (Source : travail d'analyse)

IV.2.2.2. Caractéristiques des maisons au ksar :

La maison du ksar Dechra El-Hamra se caractérise par une conception géométrique qui rassemble des membres d'une ou deux familles, pour le stockage du grain, et pour l'élevage des animaux. La maison contient une cour entourée de toutes les pièces et leur nombre varie entre 3 et 5 pièces. Pour cuisiner et s'asseoir, l'une des pièces est consacrée pour coucher et l'autre au stockage des produits agricoles. Une pièce servant au stockage des activités industrielles traditionnelles telles que le textile de maison. Elle est équipée d'une grande porte et sur l'un des côtés il y a l'écurie animale. La maison du ksar Dechra El-Hamra est caractérisé par :

- **El-Houche (Cour)** : c'est l'élément central séparant les pièces de la maison, et considéré comme l'espace de distribution entre l'intérieur et l'extérieur.
- **Les façades** : des façades lisse aveugle, les façades des maisons de Dechra El-Hamra est presque les mêmes, seulement une porte d'entrée, et des fois quelques ouvertures avec différentes formes (Carré, rectangulaire, triangulaire), elles sont en petit nombre.
- **Les murs** : construite sous la formes de deux rangées, relié par l'argile, avec une épaisseur de 40 cm construit sans fondations ou sur des fondations de 30 à 50 cm.



Photo n° 12 : vues sur l'intérieur et l'extérieur des maisons (El-houche , les façades les murs)
Source : Auteure, 2020

IV.2.2. 3. Matériaux de construction :

Les matériaux de construction utilisés dans le village rouge, c'est des matériaux disponibles dans la région (des matériaux locaux), Ils utilisent des pierres, de la boue, du gravier, et de la paille y est mélangée pour gagner en cohésion et en solidité. Les maisons sont couvertes de bois (tronc de palmier), on l'utilise aussi dans les portes et fenêtres.



Photo n° 13 : Matériaux locaux de construction (boue et la pierre, tronc de palmier)
Source : Auteure, 2020

IV.3. Ksar « Dechra El-Hamra » : état des lieux

IV.3. 1. Etat de conservation du ksar Dechra El-Hamra :

Actuellement, le ksar Dechra El-Hamra a atteint un degré très inquiétant de vétusté et de dégradation aussi bien sur le plan social que physique. Malgré ses potentialités, il jamais été réhabilité durablement, ni bénéficié d'un plan de sauvegarde, et ce malgré les sollicitations des associations qui comme nous allons voir se sont distinguées par leur activisme pour la réhabilitation du ksar Dechra El-Hamra.



Photo n° 14 : Dégradation des maisons abandonnée de Dechra El-Hamra.

Source : Auteure, 2020.

Une bonne partie de tissu urbain de Dechra El-Hamra est en état de ruine.

L'étude du ksar, le travail de proximité effectué sur le site, le contact avec la population nous a permis de comprendre les causes principales de dégradation du ksar. Mises à part, les causes inhérentes au temps, c'est-à-dire l'influence néfaste des écarts de température, des eaux pluviales (rares mais violentes) et des vents de sable et des causes anthropiques son encore plus graves, nous citons :

- L'abandon de Dechra El-Hamra, N'est habité que par quelques familles. la migration de certains habitants vers les zones voisines et laissant leurs maisons fermées, qui avec le temps sont soumises à la démolition et au vandalisme jusqu'à la disparition de ses caractéristiques, et c'est un facteur fondamental dans la disparition du tissu urbain compacte et unitaire du ksar de Dechra El-Hamra.
- La perte du savoir-faire en matière d'entretien, la dilution du système de solidarité et d'entraide pour les travaux de restauration ; Une bonne partie de ksar Dechra El-Hamra est en état de ruine.
- Les autres facteurs de dégradation du ksar relèvent des règles de conception des architectures en terre qui ne sont pas toujours respectées, entre autres (absence de fondation et de soubassement, de chaînage au niveau des angles, irrégularité des briques de thoub, mauvais encastrement des poutres (bois de palmier) de couverture, posées directement sur la maçonnerie. Ce sont là des anomalies qui engendrent des désordres et accélèrent la dégradation des constructions et leur abandon.

Participation citoyenne et la question du conservation du ksar *Dachra El-Hamra* à Biskra

- La migration de la population du village et les rénovations majeures effectuées sur de nombreuses habitations traditionnelles de Dechra El-Hamra, où de nouveaux matériaux de construction ont été introduits, et parfois la réalisation de nouveaux bâtiments avec des matériaux de construction modernes à la place de l'ancienne habitation. Dans la composition des espaces de vie, qui reflètent l'évolution de la vie rurale vers la citoyenneté.

Types de modifications	Photos
modifications et des rajouts au niveau des maisons traditionnelles	
Reconstruction de nouvelles maisons avec des matériaux non compatibles (ciment, brique...)	
Travaux de la rénovation réalisés par les habitants	
Les raccordements aux réseaux divers.	

Tableau n° 2 : Modifications et rajouts au niveau des constructions

Source : Auteure, 2020.

Lors de notre visite, nous avons remarqué une négligence de la part de la municipalité d'El-Kantara dans l'ancien village en raison de circonstances inconnues, ce qui a contribué et conduit à la dégradation et la disparition. Nous avons remarqué les efforts consentis par diverses institutions pour préserver ce patrimoine urbain et culturel, mais cela est insuffisant au regard de la taille et de la valeur de ce patrimoine. Il est donc impossible de passer sous silence la réalité actuelle du village, qui souffre de nombreux problèmes urbains, qui à leur tour se reflètent dans la réalité sociale et psychologiques de la population et le niveau environnemental

et urbain en général, nous avons donc mené une étude de terrain où des questions ont été posées aux habitants, malgré le fait que la plupart des maisons soient désertes. Lorsque nous avons présenté des questions sur le village et les raisons des changements qui s'opèrent dans la forme générale du patrimoine traditionnel, nous avons donc abordé plusieurs aspects dans les questions, notamment :

- **Aspect architectural :**

Des changements et des ajouts sont apparus dans certains maisons, et ceci est le résultat des changements sociaux intervenus dans le système familial du village. Après que toute la famille ait vécu dans certains d'entre eux sous l'autorité du père, la majorité a commencé à chercher une vie privée et intime, ce qui a conduit à la division de la maison qui comprenait autrefois la grande famille. Et recourent à l'ajout des espaces manquants tels que la cuisine, la salle de bain et les toilettes d'une manière qui n'a rien à voir avec les anciennes habitations du village, ce qui déforme l'image esthétique de son modèle urbain. Nous avons remarqué que les changements étaient parfois partiels, c'est-à-dire que des ajouts ont été faits dans la cour de la maison ou des changements radicales qui ont conduit à la perte finale de la valeur patrimoniale et à la transformation de la maison en une habitation moderne qui n'a rien à voir avec l'environnement patrimonial du village.

- **Utilisation des matériaux de construction moderne :**

Des rénovations majeures ont été apportées à de nombreuses habitations traditionnelles à Dechra El-Hamra, où de nouveaux matériaux de construction ont été introduits, et parfois de nouvelles maisons ont été construites avec des matériaux de construction modernes au lieu d'anciens matériaux. Dans notre question de savoir si vous êtes pour l'utilisation des matériaux de construction locaux à caractère traditionnel du village ou pour l'utilisation du béton et des matériaux modernes ? Nous avons remarqué que 65% des habitants préfèrent construire avec des matériaux modernes. L'une des raisons aussi qui a incité les gens à recourir à l'utilisation de nouveaux matériaux de construction est la facilité de les obtenir sur le marché, d'autant plus que la plupart des habitants du village rouge sont des agriculteurs, des artisans ou des personnes à revenus limités suite à notre questionnaire, ils sont incapables de faire la restauration car cela coûte cher, ce qui leur rend la tâche difficile, c'est pour cela ils recourent à l'utilisation des matériaux de construction modernes disponibles. Un autre aspect important est le manque de la

main d'œuvre spécialisé dans ce style traditionnel en raison de la réticence des jeunes à un travail aussi fatigant et du manque des lieux pour la formation en construction traditionnelle.

Nous avons remarqué que la raison principale de la restauration aléatoire de leurs maisons est que la plupart des habitants de Dechra El-Hamra cherchent à vivre dans un endroit qui leur convient, ainsi que la détérioration de leur état, qui les conduit à faire des ajouts ou à construire de nouvelles maisons avec des matériaux de construction modernes, et parfois cela les conduit à l'abandonner et à le laisser vulnérable au vandalisme. Ils ne se soucient pas autant de la préservation de la valeur patrimoniale du village que de l'endroit où ils vivent.

- **Problème de la migration et de la négligence des maisons :**

Avec le développement du mode de vie de la vie quotidienne des habitants, les besoins et les exigences de l'habitant ont dépassé la taille de ce village traditionnel, les larges rues qui accueillent des moyens de transport modernes, de nouvelles écoles, des maisons au style architectural moderne, de l'immobilier et des investissements, des possibilités d'expansion dans les espaces, et autres facteurs d'attraction, en conséquence, de nombreuses familles ont migré du village vers d'autres quartiers ou villes, notamment les familles aisées, et ce mouvement a conduit aussi à l'émigration des habitations, les laissant ainsi aux facteurs naturels et à la démolition, puis à la disparition du village et de son patrimoine urbain et architectural traditionnel.. Dans notre question, comptez-vous rester dans ce village malgré les conditions difficiles de la vie, oui ou non ? Nous avons atteint les résultats indiqués dans le tableau suivant :

La raison de rester dans le village rouge	Le pourcentage
- Obligation financière	36%
- Attachement avec à l'environnement traditionnel	65%
- Relation sociale avec ma famille	7%

Tableau n° 3 : les raisons de rester dans le village rouge. (Source : travail d'analyse)

À travers le tableau, on constate que la majorité de la population qui a préféré de rester est due à son attachement avec l'environnement traditionnel.

- **Le problème de la sensibilisation des habitants du ksar Dechra El-Hamra :**

À travers notre étude du ksar de Dechra El-Hamra et les visites que nous avons effectuées, nous avons remarqué certains aspects qui expriment le manque de sensibilisation de ses habitants à la valeur architecturale et historique de leur village, à travers leurs mauvaises pratiques de gestion des matériaux traditionnels, et cela se reflète dans leur désir et leur insistance à utiliser des matériaux de construction modernes tels que le remplacement des fenêtres, et des portes en bois avec des fenêtres en aluminium et en fer, ainsi que la reconstruction des plafonds avec du béton armé et cela a signifié changer leurs caractéristiques traditionnelles et leurs éléments architecturaux distinctifs, et il y a ceux qui ont démoli l'ancienne maison traditionnelle et l'ont remplacée par une maison moderne, et nous l'avons vu en leur demandant, êtes-vous pour ou contre la construction avec du béton et des nouveaux matériaux ?. Et leur réponse a été que 65% des habitants préfèrent construire avec du béton et des matériaux de construction modernes. Leur manque de conscience culturelle est représenté aussi par l'utilisation des maisons abandonnées et des espaces ouverts comme décharge, et ces effets négatifs sur l'environnement, sur les habitants et sur le caractère du niveau culturel et social du ksar.

Lorsque vous visitez le ksar de Dechra El-Hamra, vous constatez un manque d'intérêt sur ses façades et ses entrées principales, et une grande négligence de l'environnement urbain environnant, Cela porte atteinte à sa forme urbaine et conduit par conséquent à sa perte de sa valeur patrimoniale, et pour cela il est nécessaire d'entreprendre des travaux de restauration pour préserver l'aspect et le caractère traditionnel du village.

- **Le problème des raccordements aux réseaux divers :**

Il y a aussi le problème des raccordements aux différents réseaux, tel que l'électricité, l'eau et l'assainissement, car ils sont répartis de manière aléatoire et dense sur les façades des maisons, ce qui déforme l'image du village. Ces extensions sont l'un des problèmes épineux auxquels sont confrontés les efforts de restauration, et comme le processus de branchement nécessite un perçage dans les pierres, cela conduit dans certains cas à des dommages.

IV.4. Restauration du ksar de Dechra El-Hamra :

La conservation et la valorisation de ce ksar dépendent de la maîtrise des processus de dégradation par la mise en place d'un véritable projet qui tient compte de la prise en charge d'une composante patrimoniale, dans un souci d'habitabilité et de rentabilité pour la population locale. Ce projet est inhérent à l'institution des ksour en secteurs sauvegardés en tenant compte de leur spécificité, leur liaison étroite avec la palmeraie et la foggara.

La restauration du ksar Dechra El-Hamra a été confiée au bureau d'étude BENSAOU Younes installé à BISKRA. Le budget alloué à l'opération était de 49,875 million DA pour la restauration des équipements et des espaces. Pour la première phase consiste à rénover la mosquée et les mausolées les plus dégradés dans le cadre de mise en valeur du patrimoine local, le musée romain, Beit El-Kehla, revêtement des rues et ruelles reliant les différents édifices et sites historiques. Aménagement des placettes, et pour la deuxième phase la restauration des façades extérieure, cafétéria, et terrasse. Cependant, lors de notre visite au village, nous avons constaté des travaux de restauration au niveau des places publiques, et quelques ruelles, mais avec une dégradation suite à l'arrêt des travaux.



Photo n° 15 : les places du ksar après les travaux de restauration (place El-Djmâa, place Ennegra , place EL-Rahba)

Source : Auteure, 2020.



Photo n° 16 : Travaux de restauration du cafétéria, ruelles, et Mausolée

Source : Auteure, 2020.

Le programme de réhabilitation du village Dechra El-Hamra réalisé par le Bureau d'études en coopération avec la direction de la culture et la municipalité, où les travaux de restauration ont été réalisés sans la participation des habitants du village. Ainsi, garder ce citoyen en marge crée en lui un manque d'intérêt, et une méconnaissance de la valeur patrimoniale de son village, donc toutes les décisions prises par la municipalité, et la direction de la culture avec le bureau d'études, le citoyen du village n'avaient aucun rôle ou importance dans ces décisions, et pour cela son exclusion signifie son manque de conscience de la valeur patrimoniale de son territoire.

IV.5. Rôle des organisations gouvernementales dans la préservation du patrimoine urbain du village :

Les premiers agents missionnés sont ceux rattachés au service municipal, où Les responsables politiques ont normalement la responsabilité ou le devoir moral de préserver l'héritage que représentent les biens mobiliers et immobiliers du passé pour les générations futures. Mais ce qu'on a constaté à travers notre rencontre et contact avec M. Bilal. BELAHMER, dit qu'il n'y a aucun intérêt de la part de la municipalité, et cela est dû au manque de contrôles pour préserver le patrimoine urbain et architectural du village et empêcher son extinction. C'est ce que nous avons remarqué lorsque certains habitants ont démoli leur maison traditionnelle et construit de nouvelles maisons dans le cadre de l'habitat rural, avec l'utilisation de nouveaux matériaux de construction (béton, briques, ...), et donc le permis de construire de ce type d'habitations est une preuve de manque d'intérêt de préservation de cet héritage par les municipalités.

IV.6. Rôle des organisations non gouvernementales dans la préservation du patrimoine urbain du village :

IV.6. 1. L'apport du tissu associatif dans la sauvegarde du Ksars de Dechra El-Hamra :

Le tissu associatif est très actif, il a pour défi d'intégrer les composantes socioculturelles dans toutes les phases de la planification urbaine : le diagnostic, la planification, l'exécution et le suivi. Ce qui rend le terrain très fertile pour la participation de la population lors du processus de revitalisation.

IV.6.1. 1. Associations « Kounouz El-Dajazair » :

Une grande partie du processus de préservation du patrimoine commence par l'association « **Kounouz El-Dajazair** », et les bénévoles, qui participent activement à la constitution des dossiers de restauration, veillant au suivi des sites, mais aussi à travers des activités liées au patrimoine telles que l'organisation de festivals, de visites et sorties ou d'événements culturels. L'Association nationale touristique « **Kounouz El-Dajazair** », a été créée en 2017 par un groupe des jeunes sensible au tourisme de notre pays. Son objectif principal de montrer les types et les différentes composantes touristiques de l'Algérie, les sites historiques et la richesse patrimoniale dans nos villes, L'association a également pour objectif de sensibiliser les citoyens au tourisme en organisant des conférences, des séminaires, et des festivals. L'association a créé beaucoup de bureaux au niveau national.

M. Bilal BELHMAR membre dans cette association a exprimé qu'il vise, à travers cette association, à faire découvrir le Village Rouge, à préserver son patrimoine et à en faire une destination touristique par excellence. Il travaille aussi sur la sensibilisation des villageois, les motiver, et il estime également qu'éduquer les enfants et leur faire découvrir la valeur patrimoniale de leur village est c'est l'un des principaux objectifs, et ceci afin de nourrir en eux un sentiment d'appartenance à ce patrimoine et à l'histoire profonde de ce village, en le préservant et en le laissant aux générations futures. Et il dépend beaucoup de cette association pour atteindre son objectif. Où il exerce différentes activités à travers cette association, comme suit :

- **Organisation des visites touristiques** : organisation des visites touristiques soit pour les touristes algériens ou des touristes étrangers (la Hongrie, l'Allemagne, l'Angleterre,...)



Photo n° 17 : Organisation des visites de l'Algérie et de divers pays
Source : Association « Kounouz El-Djazaier »



Photo n° 18 : Organisation des visites sur site pour les étrangers (ambassadeurs,...) suite à la journée des dattes au mois d'octobre.

Source : Association « Kounouz El-Djazaier »

- **Expositions** : pour bien découvrir et connaître le village de Dechra El-Hamra M. Bilal BELHMAR organise des expositions sur les lieux, et cela pour but de sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine de ce village.



Photo n° 19 : Expositions des photos qui raconte la richesse de l'histoire de la région
Source : Association « Kounouz El-Djazaier »

- **Festival de Dechra El-Hamra le mois d'octobre :** Ce festival est organisé le mois d'octobre lors de la récolte des dattes, et pour cela l'association profite de ce mois et de l'arrivée de touristes de tout le pays pour acheter différents types de dattes.



Photo n° 20 : Organisé festival chaque année le mois d'octobre (le mois des dattes à Biskra).
Source : Association « Kounouz El-Djazaier »

- **Les médias télévisuels sur les chaînes locales ou nationales et films cinématographique :** Pour les montages audio-visuels, ils peuvent être sous la forme de clips courts qui seront ensuite publiés sur internet pour une plus grande diffusion. Des émissions télévisées sur le village rouge, des films aussi réalisés avec la participation des habitants du village.



Photo n° 21 : Appuyer sur les médias et cinéma pour faire découvrir le patrimoine du village

Source : Association « Kounouz El-Djazaier »

IV.6.2. Corps d'enseignants :

L'action pédagogique au sein des établissements scolaires permet une sensibilisation des futurs citoyens à la valeur et à l'importance du patrimoine. Ainsi, le système éducatif doit développer des mesures culturelles et éducatives sur la question du patrimoine dans les programmes scolaires. Néanmoins, sans oublier que les enseignants ont un grand rôle à jouer pour créer ce sentiment d'appartenance du patrimoine et de ce que nos ancêtres ont laissé, et notre rôle est de le protéger et d'en prendre soin pour qu'il soit une fierté pour les générations futures. En conséquence, les acteurs du système éducatif doivent faire un effort pour assurer le transfert de cette richesse, notamment en organisant des visites dans des sites patrimoniaux et en définissant leur valeur.



Photo n° 22 : Organisation des visites des élèves pour sensibiliser les enfants de la valeur du patrimoine du village rouge.

Source : Association « Kounouz El-Djazaier »

Les universitaires peuvent également apporter une contribution significative à travers la recherche interdisciplinaire, dans divers domaines tels que l'architecture, l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie ou la sociologie ; Le patrimoine est valorisé à travers des études et des publications académiques et scientifiques, qui confèrent une grande valeur patrimoniale et contribuent également à faire prendre conscience de sa valeur culturelle.

Dans le cas du Ksar Dachra El-Hamra, un exemple de la participation des enseignants universitaire dans la restauration des équipements tel que le Musée lapidaire qui se trouve exactement dans le village rouge, et qui contient une collection d'œuvres en pierre, des statues romaines, des pièces d'architecture et de poterie. Et l'intérêt de l'université pour ce type de restauration peut stimuler la prise de conscience de l'importance de la protection du patrimoine

et de la valeur intrinsèque qu'il contient. Un tel travail pourrait donc susciter des invitations dans les domaines du patrimoine, de l'histoire, de l'artisanat et de la restauration.



Photo n° 23 : Les travaux de restauration du musée lapidaire.

Source : Auteure 2020 et association « Kounouz El-Djazaier »

Et suite à notre visite au village rouge et précisément le musée lapidaire, on a constaté des travaux de restauration en cours, mais ce que nous avons remarqué et ce que nous a dit le représentant de l'association résidant au village, c'est que les travaux réalisés par l'entreprise à qui le projet est confié et sous la supervision du bureau d'études à Biskra et d'un enseignant universitaire expert dans le domaine du patrimoine architectural, que les travaux réalisés ne sont pas à la hauteur des aspirations Voulus. Et selon les déclarations du représentant de l'association, que l'entreprise chargée des travaux n'a pas impliquée une main-d'œuvre du village spécialisée dans ce type de construction. Et nous l'avons remarqué à travers les fissures sur les briques utilisées dans la construction, surtout après les pluies, et cela est dû au fait qu'elles ne répondent pas aux normes techniques nécessaires. L'incohérence entre l'utilisation du cadre en bois et de portes en fer qui n'expriment pas l'ancien style architectural du village rouge.

IV.6. 3. Rôle de la population locale dans la sauvegarde du patrimoine architectural et urbain au Ksar « Dachra El-Hamra » :

Selon les déclarations de M. Bilal. B représentant de l'association, que lorsqu'ils mènent des activités à l'intérieur du village telles que des expositions, des visites des touristes, que ce soit de l'intérieur du pays ou des pays occidentaux, et même en visitant des personnalités importantes, en organisant des festivals, il a remarqué que les habitants du village entrent dans une sorte de fierté d'appartenance, et la fierté de leur village et de son patrimoine, du tourisme et de ses richesses culturelles qu'il possède, et cela renforce en eux l'amour de la survie pour préserver leur village de l'extinction, Mais cela ne leur suffit pas, les garder à l'écart du

processus de restauration et prendre des décisions concernant leur village contrarie leur détermination et fait d'eux des simples résidents occupant un espace dans cet ancien village.



Photo n° 24 : Travaux de rénovation des maisons par le secteur privé.
Source : auteure 2020



Photo n° 25 : Les travaux de nettoyage par les habitants du ksar Dechra El-Hamra
Source : association « Kounouz El-Djazaier »

D'après nos questions, on a remarqué que les habitants de Dechra El-Hamra sont toujours attachés à leur village, leur terre ou la plupart de ses habitants travaillent dans le secteur agricole en raison de l'existence de la palmeraie aux abords du ksar, leurs traditions et coutumes. Et cela suite à la question, êtes-vous prêt à participer financièrement à la réhabilitation des maisons du village ? et nous avons constaté que 100% des habitants sont prêts à contribuer 50% avec l'état à la restauration et réhabilitation de leurs habitations, et même ils ont pour le réaménagement de la rue avec du commerce, et cela pour arriver à la préservation de ce village patrimonial. Et comme la nature juridique des maisons de Dechra El-Hamra est privée, donc c'est des héritiers et des propriétaires de leurs maisons, c'est leur village natal.

Conclusion :

Le patrimoine ksourien du ksar Dechra El-Hamra à Biskra qui constitue une composante importante du patrimoine architectural algérien, fait face de nos jours à de sérieuses menaces liées de prime abord à des facteurs techniques, socio-économiques et politiques non maîtrisés et à l'absence d'approche patrimoniale globale. Ainsi, conserver signifie avant tout, Selon (L.

Benevolo, 1983), protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire. L'appropriation de la notion de patrimoine par les habitants d'une ville ou d'une contrée et la prise de conscience de sa valeur représente un enjeu majeur pour la société. Pour ce faire, une politique de sensibilisation est nécessaire et doit être instaurée.

Conclusion générale

Les ksour forment, par leur implantation sur les anciennes routes des caravanes, un réseau important qui s'étale sur tout le Sud algérien. Bien que la plupart d'entre eux aient perdu depuis longtemps leurs remparts, ils ont pu demeurer, des structures fonctionnelles assurant à leurs habitants une suffisance alimentaire et la cohésion sociale. Ils ont toujours été partie intégrante d'un agrosystème intégrant la palmeraie, les terres cultivables et l'eau. Cet objet ancien, a su s'intégrer au site et au climat dans un grand respect de la structure communautaire des individus et de leurs constructions, d'où le respect de l'environnement tout entier. Néanmoins, par manque de stratégie et d'études approfondies, l'espace ksourien sombre dans un état de dégradation et de dénaturation ; les ruines qui en sont le résultat cachent derrière leur monumentalité architecturale des conflits institutionnels, sociaux et intergénérationnels. La plupart des ksour sont actuellement abandonnés. Si certains attestent de la présence d'un certain nombre d'habitants, c'est plus pour témoigner de leur précarité et de leur volonté de partir pour une maison en dur, dans la périphérie, dès que les conditions matérielles le permettent.

Avec le temps et le passage à la modernité, il s'est produit un glissement de valeurs et de significations dans l'environnement social et culturel des populations établies dans ces lieux, provoquant ainsi une menace pour les ksour qui s'en sont trouvés délaissés ou abandonnés. Le patrimoine bâti étant très vulnérable à se maintenir dans le temps, il nécessite des actions concrètes de prise en charge à entreprendre régulièrement. C'est dans ce cas précis que le rôle de la société civile est primordial en tant que principal acteur de préservation. L'absence de prise de conscience de la valeur patrimoniale entraînera systématiquement sa banalisation et sa marginalisation voire même son abandon.

On a constaté d'après notre étude que toute démarche de réhabilitation doit prendre racine du bas vers le haut, « down-up », en s'appuyant sur des connaissances ancestrales et les expériences des acteurs locaux. La finalité d'une éventuelle réhabilitation n'est pas « muséologique », mais bien au contraire, il s'agit d'une dynamique inscrite dans une vision de développement local, régional, par la réintroduction du ksar dans son environnement urbain, social, économique et environnemental. Donc l'implication des populations autochtones dans la gestion et la préservation de l'environnement constitue, dans une optique de développement durable, un des enjeux majeurs. Et pour cela que les communautés locales deviennent les acteurs principaux dans la prise de décisions et leurs mises en œuvre

concernant la gestion de l'écosystème concerné. Les citoyens interviennent, à la fois comme acteurs et sujets de l'action.

La constitution du premier chaînon du processus de réhabilitation passe par la représentation des premiers noyaux d'acteurs, en l'occurrence les habitants du ksar, et l'association de sauvegarde du ksar. Nous recommandons une démarche participative dont les acteurs sont en premier lieu la population, puis toutes les compétences aptes à soutenir financièrement et techniquement un projet en faveur du patrimoine ksourien basé sur :

Activation des mécanismes pour renforcer la participation citoyenne :

1/ Actions de sensibilisation : La sensibilisation du public envers le patrimoine culturel en général, et le patrimoine architectural en particulier, est la base fondamentale pour parvenir à une participation citoyenne efficace dans le domaine de la préservation. Le manque de prise de conscience de l'importance du patrimoine architectural et de la valeur civilisationnelle qu'il représente pour le peuple est l'une des principales raisons de ne pas participer au programme de sa préservation et donc sa perte. Par conséquent, la coopération des populations dans les projets de conservation vise à accroître leur prise de conscience et leur conviction des processus et des résultats attendus et de leur impact sur eux. Et l'intérêt pour le patrimoine architectural ne se fait qu'en augmentant le niveau de sensibilisation des peuples, et ceci à travers les méthodes suivantes :

- Mieux impliquer les citoyens et les collectivités locales dans la valorisation de leur patrimoine au quotidien.
- Augmenter l'implication des citoyens, particulièrement les jeunes, dans la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine.
- Proposer des expériences pratique et formatrice dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine.
- Une grande part de l'action de valorisation est à l'initiative des associations, le plus souvent bénévoles, qui participent activement aux montages des dossiers de restauration, à la surveillance des sites, mais aussi à l'animation du patrimoine par le biais de conférences, de visites sur sites ou d'animations culturelles.

- Sensibiliser le public à l'importance du patrimoine culturel, et son rôle dans le façonnement de leur civilisation, et l'importance de le préserver et le transmettre aux générations futures sans le modifier.
- Sensibiliser le public sur les différents risques naturels et humains qui menacent le patrimoine précieux, et l'importance de suivre et respecter les conseils requis par les spécialistes.
- La sensibilisation du plus grand nombre (élus, techniciens, enseignants, public scolaire, société civile...) aux éléments clés de l'architecture traditionnelle comme préalable à une participation effective des acteurs locaux.
- Construire des projets participatifs d'identification du patrimoine et d'aménagement intégrant le patrimoine.
- **Créer un cadre approprié permettant aux communautés et aux collectivités locales d'agir au profit de leur patrimoine et de sa gestion**
 - Adapter des législations et procédures existantes pour développer le partenariat entre les divers niveaux de pouvoirs, les collectivités locales et l'ensemble des parties prenantes.
 - Inviter les citoyens à participer au travail d'inventaire, d'enquête publique, de protection, avec une validation par les experts comme garantie.
 - Faciliter, par tous les moyens, la participation citoyenne au processus d'identification, d'étude, d'interprétation, de protection, de conservation et de présentation du patrimoine culturel.
 - Faciliter la collecte de ressources financières participatives.
 - Élaborer des chartes pour l'engagement des communautés patrimoniales dans l'action publique.

2/ Education au patrimoine : La valorisation du patrimoine est un travail de longue haleine qui passe par l'investissement dans les jeunes qui auront à charge demain de préserver le patrimoine, de le valoriser et de le faire fructifier.

- La création de clubs du patrimoine dans les établissements scolaires et l'introduction de cours sur le patrimoine dans les programmes scolaires constituent un moyen efficace de faire connaître, aimer et protéger le patrimoine.
- L'importance de l'investissement dans les jeunes, a développé toute une activité conduite sur un délai en mobilisant et en contribuant à l'animation des activités des clubs du patrimoine d'une dizaine d'établissements scolaires.

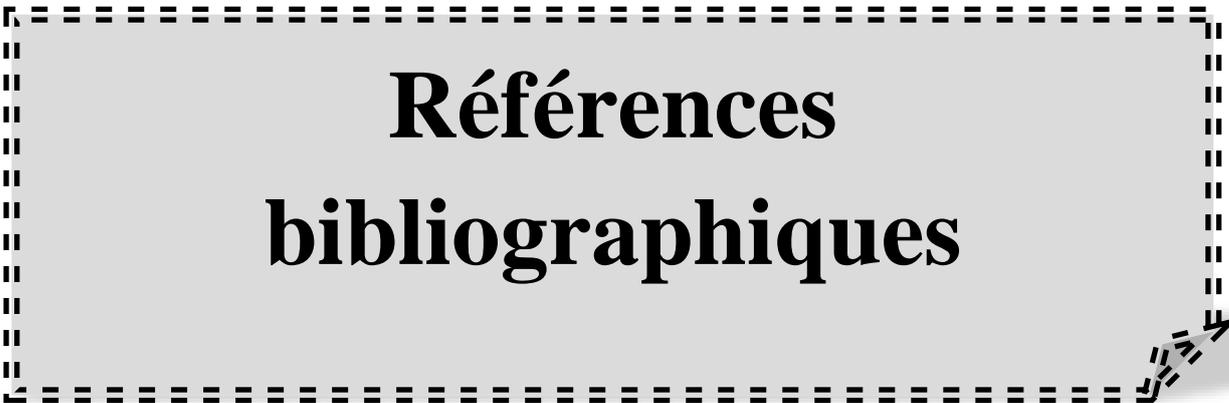
3/ Formation :

3.1 Formation des guides touristiques : Pour apporter un complément d'information aux touristes, et éviter que des informations erronées circulent, former et sensibiliser des guides en collaboration avec une association des guides touristiques qui a permis de bien communiquer sur le patrimoine et de faire des guides de véritables ambassadeurs du patrimoine.

3.2 Formation des artisans : Pour aider à préserver et améliorer les connaissances traditionnelles des artisans de la construction, des cours de formation sur la construction utilisant des matériaux traditionnels, les méthodes utilisées dans la construction et les méthodes traditionnelles, en référence aux habitants de la région.

4/ Information et communication sur le patrimoine : L'inventaire du patrimoine local doit conduire inévitablement à une recherche de sa valorisation. Dans ce sens, le but de la communication est de sensibiliser les décideurs et les citoyens aux richesses patrimoniales qui les environnent et ainsi leur permettre de s'ouvrir à un aspect moins prosaïque de la vie de tous les jours. Cette information ne sera pas forcément ni nécessairement là même pour tous et devra être adaptée aux différents publics et aux diverses sensibilités. La publication des résultats de l'inventaire doit donc se faire sous différentes formes et les sujets devront être adaptés et sélectionnés selon les auditoires.

Pour conclure, le patrimoine est un enjeu politique et économique fort pour l'avenir des villes, encore faut-il qu'il existe une volonté suffisante de la part de l'état, des responsables locaux, des citoyens, des associations, ... etc, pour le transformer en un véritable avantage à long terme.



Références bibliographiques

- A. HAMOUDI. Le patrimoine ksourien, mutation et devenir. Le cas de Zab El-Gherbi de Tolga. Obention du diplôme de Magister. Université de Biskra
- A.MOUSAOU, 1994 : Logiques du sacré et modes d'organisation du sacré de l'espace dans le sud-ouest algérien, thèse de doctorat, 370 p
- Aissa MERAH , Ismail BENDEBILI, 2016. « Communiquer sur l'authenticité d'un patrimoine architectural : le cas du grand ksar de Temacine dans le Sud-Est algérien », Communiquer [En ligne], 16 | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/1851> ; DOI : 10.4000/communiquer.1851.
- Arnstein, SR. (1969). Une échelle de la participation citoyenne. Journal de l'American Institute of Planners, 35, p. 216-224.
- B.BENYOUCEF, 1986 : le M'Zab, les pratiques de l'espace. Ed. ENAL, Alger, 119 p.
- B.BRIK, A.SMAALI. 2015/2016. La réhabilitation des ksour de la veille ville de NIGRINE, cas d'étude : (types des maisons ksouriennes). Mémoire fin d'étude (Master02).
- BOURAS.W, ELKEBOUB.A. 2017-2018. Mémoire de fin d'étude, projet urbain et espace oasisien. Revitalisation de l'ensemble historique de AGHLAD.
- C.PARTOUNE, 2015.(IEP), Typologie de la participation », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics, 2009, Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-Pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 36, (page consultée consulté le 22 juin 2011) www.topozym.be/spip/article.php3?id_articl. In : (Ag Dalla, 2015).
- C.Salah(Pr),B.Manel. 2015. La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique ? Le cas du ksar d'Ouargla. Colloque Mutations de la ville saharienne -Approches croisées sur le changement social et les pratiques urbaines 3 – 4 mars 2015 Ouargla
- Conférence de NARA
- Conseil de l'Europe. 1975. Charte Européenne du Patrimoine Architectural.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe * Grenade, 3.X.1985
- D.PINI, 2004. « Concepts, critères et instruments de la sauvegarde » in Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, Rapport final de la rencontre « Fès 2003 », Bureau de l'Unesco à Rabat, 2004.
- DJERADI.M (2012) : L'architecture ksourienne (Algérie) entre signes et signifiants. L'Architecture vernaculaire, tome 36-37 (2012-2013)
- F.CAVAILLE (1999), *L'expérience de l'expropriation*, Paris ;ADEF ; p189.
- F.CHOAY (1992). Op.cit.
- F.CHOAY, 1992,1996, 1999 actualisé 2007.« *l'Allégorie du patrimoine* ».
- F.CHOAY, P.MERLIN,1988. « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Edition PUF.
- F.GRAVEL. 2012. la revitalisation de pointe-saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études urbaines. Université du Québec à Montréal et conjointement avec l'institut national de la recherche scientifique.

- F.HASSAN, 1971. « Construire avec le peuple, histoire d'un village d'Egypte : Gourna », Paris, Sindbad.
- H. FATHY. 1970. Construire avec le peuple. Paris : Ed. J. Martineau, 1970. p.51
- HEINTZ M, JOUBERT O. 2002. *Habitat et patrimoine rural ; connaitre et restaurer*. Ed. Parc naturel régional du Luberon(CNRL) / Edisud. p122.
- Hélen SIMMEN, Felix WALTER, 2007 Façonner ensemble le paysage – Potentiels et limites des processus participatifs. vdf Hochschulverlag AG , Zürich, 2007.
- I.SASSI , M.ROUABEH (2015/2016) Mémoire fin d'étude Master 02 , « Vers une stratégie de préservation du patrimoine architectural à travers un projet touristique ».
- ICOMOS . 1999 . Charte du patrimoine bâti vernaculaire. Mexique, octobre 1999.
- Icomos, 1964. Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Ie Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964
- J.C LUGAN. 2006. Lexique de systémique et de prospective. Conseil Economique et Social Midi-Pyrénées -Section Prospective.
- J.LE JALOUX. 2003-2004. La participation citoyenne dans les politiques de réhabilitation des centres historiques : Une approche de la gouvernance urbaine. Mémoire de recherche.
- L.BERTELOOT .2008. Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir. Mémoire Master 2 Tourisme & Développement. Université de Toulouse le Mirail.
- L.MANSOURI, S.DEBACHE–BENZAGOUTA, 2017. Outils et mécanismes d'appropriation du patrimoine : Regard sur le centre historique d'Alger. Sciences & Technologie D – N°45, Juin 2017 .9-15. Université des Frères Mentouri Constantine 1, Algérie,
- La région de Ghardaïa, un patrimoine universel inestimable en quête de préservation. Publié le : Mardi, 24 Avril 2018
- LEVY, J, LUSSAULT M (Dir). 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Ed. Berlin, Paris, 2003 p. 788. In : LOPEZ (2010). Op. Cit., p6.
- M.H.AIT SAADI. L'urbanisme en milieu aride : environnement et développement durable -cas des ksour de Bousseghoun et Tiout-. Thèse de doctorat en architecture. Université Mohamed Khider – Biskra.
- M.Zouhir BALLALOU. Revitalisation urbaine pour la sauvegarde du patrimoine. Cas de la vallée du M'Zab
- Margaux Barlet, Paul Foyart, Claire Gohet et Arthur Popelin, 2019. La participation citoyenne à l'échelle des grandes villes, grandes intercommunalités et métropoles. Rapport final. Etude réalisée pour France urbaine. Master Stratégies territoriales et urbaines. École urbaine de Sciences PoProjet Collectif .
- MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.
- Ministère de la culture. 2007. Schéma directeur des zones archéologiques et historiques.
- Mohamed Hocine AIT SAADI. L'urbanisme en milieu aride : environnement et développement durable -cas des ksour de Bousseghoun et Tiout-. Thèse de doctorat en architecture. Université Mohamed Khider – Biskra.
- N.ASSAM-BALLOUL et M.DAHLI, 2011. Le patrimoine ksourien du Twat-Gourara (sud-ouest algérien) un potentiel de développement local durable. Colloque international : Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du

- développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations Rouen, les 17-18 mars 2011.
- N.MAROUF, (1980) : Lecture de l'espace oasien. Paris, Sindbad.
 - Ousmane Ag Dalla.2015. Construction participative de l'information géographique pour le développement local au Sahel : Propositions méthodologiques dans une commune rurale du Nord du Mali. Thèse de Doctorat en Géographie. Université Jean Monnet - Saint-Etienne. Français.
 - Pierre MERLIN, Françoise CHOAY.2010. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, QUADRIGE / PU F.
 - Pierre-Marie TRICAUD .2010. Conservation et transformation du patrimoine vivant : Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs. Thèse de doctorat. Université Paris-Est.
 - Pretty.1995 in Cornwall, A. 1996 Towards Participatory Practice: Participatory Rural Appraisal (PRA) and the Participatory Process. DE koning, K. and M. Martin, eds. Participatory Research in Health: Issues and Experiences. London: Zed Books, p.96.
 - Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine. La conférence générale de l'UNESCO, réunion à Nairobi du 26 octobre au 30 Novembre 1976 en 19ème session.
 - Ripoll, F. Veschambre, V. (2006) , « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale » In Séchet, R et Veschambre, V(dir), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR ; pp 295-304
 - Robert. Dictionnaire de la langue française.
 - S.Zerari1, L.SRITI, K.MANSOURI. 2019. Dégradation du patrimoine ksourien du sud algérien. Cas du tissu résidentiel des Ziban (Biskra) . Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines – N°7-
 - UNESCO, 2011. *The conservation of cities*, The UNESCO press: Pads; Croom Helm: London, 1975. In : HUYNH T. Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : la ville de Hôï An - Viet Nam. Thèse de doctorat en géographie et aménagement. Université Toulouse.
 - Unesco. 2003. La Rencontre internationale « Fès 2003 - Patrimoine et développement durable dans des centres historiques urbains ».
 - Unesco.2004. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations. Rabat 2004.
 - V, Veschambre.(2008) , *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes PUR ; p. 43.
 - Veirier LAURE (2008). Des quartiers historiques pour tous ; une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. UNESCO. Paris : 107 p En ligne.
 - Vincent, Veschambre,2005. « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », *Norois*, 2005/2 (n° 195), p. 6-6. URL: <https://www.cairn-int.info/revue-norois-2005-2-page-6.htm>
 - أيمن عزمي جبران، (2009)، آليات تفعيل المشاركة الشعبية في مشاريع الحفاظ المعماري والعمراني رسالة ماجستير غير منشورة، جامعة النجاح الوطنية في نابلس، فلسطين. في الضفة الغربية
 - طارق جلال حبيب، 2009 ، تقييم فعالية المشاركة الشعبية في مشروعات إعداد المخطط الاستراتيجي للقرية المصرية مثال قرية مير.

- قياتي عاشور، دور المشاركة الشعبية في التنمية المحلية، جامعة بني سويف، مصر. مقال نشر في مجلة جيل الدراسات و العلاقات الدولية ، العدد 11 الصفحة 75

Sites et liens internet :

- 18 19Université Biskra, département d'architecture, Environnement vernaculaire, <http://thesis.univ-biskra.dz/1122/3/Chapitre%201.pdf>.
- Aba SADKI, La requalification urbaine : "Recommencer la ville a zéro" entre exigences sociales et impératifs techniques, <http://www.zizvalley.com/Article/2568.html>.
- Diane Joly. La participation citoyenne, gage de pérennité pour le patrimoine. Association québécoise d'urbanisme. www.aqu.qc.ca.
- [Http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001784/178420f.pdf](http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001784/178420f.pdf). In : Félix GRAVEL. 2012. la revitalisation de pointe-saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études urbaines. Université du Québec à Montréal et conjointement avec l'institut national de la recherche scientifique.
- <https://sites.google.com/site/decouvertgrenade/Home/situation>
- <https://www.guiasgranada.com/fr/information-granada.html>
- https://www.opcconnaissance.com/mieux_vivre/avantages_participation_communautaire.html
- ICOMOS, charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999), https://www.icomos.org/image/Document/Charters/vernacular_f.pdf.
- La plateforme de l'engagement RSE et développement durable, Développement Durable : définition, histoire et enjeux, <https://e-rse.net/definitions/definition-developpement-durable/#gs.OfI5mnvD>. (Dekoumi, 2007).
- La réhabilitation de l'Albaicín, un site du patrimoine mondial (Grenade, Espagne). Concours international > 2010 > <http://habitat.aq.upm.es/dubai/10/bp2391.html>
- Nomadéis, Etudier le rôle de l'architecture vernaculaire pour un développement urbain durable, <http://www.nomadeis.com/fr>.
- Pilat Patrimoines. Qu'est-ce que le patrimoine vernaculaire ? <http://www.pilat-patrimoines.fr/Patrimoine-culturel/Qu-est-ce-que-le-patrimoine-vernaculaire.html>.

Résumé :

Les Ksour qui ponctuent le vaste Sahara algérien témoignent encore d'un passé florissant, d'une grande civilisation et d'une mémoire collective ancrée dans l'épaisseur de l'histoire locale. Expression tangible d'une culture constructive vivante, le patrimoine architectural oasien englobe l'ensemble des bâtiments construits essentiellement en terre et qui témoignent d'un savoir-faire ancestral. Aujourd'hui, plusieurs ksour sont en train de se dépeupler tout en se vidant de toutes activités à vocation sociale, culturelle ou économique, ce qui accélère leur dégradation et qui menace leur survie. L'intérêt majeur attendu de cette recherche est d'éclaircir la question de l'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de la sauvegarde en Algérie, plus spécialement l'impact des associations locales dans l'activation des initiatives de valorisation niveau de ksar de Dachra El-Hamra, à Biskra, compte tenu bien sûr des spécificités socioculturel, économique et des données monographiques de cette région. A l'issue de cette étude, nous avons formulé un ensemble de recommandations dans un dessein de promouvoir les réflexions autour de la question de la participation citoyenne en Algérie notamment dans le domaine du patrimoine architectural ksourien.

Mots clés : participation citoyenne, patrimoine architectural ksourien, *Dechra El-Hamra*, sauvegarde, valorisation.

Abstract:

The Ksour which punctuate the vast Algerian Sahara still bear witness to a flourishing past, to a great civilization and to a collective memory rooted in the depth of local history. The corporeal proof of a living constructive culture, the oasis architectural heritage comprises all the buildings built mainly on the ground which still testify to an ancestral practical knowledge and remarkable skill. Today, several ksour are being depopulated while emptying of all social, cultural or economic activities, which accelerates their degradation and threatens their survival.

The primary concern expected from this research is to clarify the question of the involvement of civil society in the development and implementation of safeguarding projects in Algeria, more specifically the impact of local associations in the activation of initiatives. The valuation of the ksar level of Dachra El-Hamra, in Biskra, taking into account the specific socio-cultural, economic and monographic data of this region.

At the end of this study, we formulated a set of recommendations with a view to promoting reflections on the issue of citizen participation in Algeria, particularly in the field of Ksourian architectural heritage.

Keywords: citizen participation, Ksourian architectural heritage, Dachra El-Hamra, safeguard, promotion.

ملخص:

لا تزال القصور التي تتخلل الصحراء الجزائرية الشاسعة تشهد على ماضي مزدهر وحضارة عظيمة وذاكرة جماعية متجذرة في عمق التاريخ المحلي. تعبير ملموس عن ثقافة بناء حية، يشمل التراث المعماري للواحة جميع المباني التي بنيت بشكل أساسي من الأرض والتي تشهد على المعرفة العميقة لأجدادنا. واليوم العديد من القصور تهجر من سكانها وبهذا انعدام كافة النشاطات الاجتماعية، الثقافية، واقتصادية، مما يجعل في تدهورها ويهدد بقاءها..

الاهتمام الرئيسي المتوقع من هذا البحث هو توضيح مسألة إشراك المجتمع المدني في تطوير وتنفيذ مشاريع الحفاظ في الجزائر، وبشكل أكثر تحديداً تأثير الجمعيات المحلية في تفعيل مبادرات الارتقاء بمستوى قصر الدشرة الحمراء في بسكرة، مع الأخذ بعين الاعتبار المعطيات الاجتماعية والثقافية والاقتصادية والمتفردة بها هذه المنطقة.

في نهاية هذه الدراسة، قمنا بصياغة مجموعة من التوصيات بهدف تعزيز التفكير في مسألة مشاركة المواطنين في الجزائر، لا سيما في مجال التراث المعماري القصور.

الكلمات المفتاحية: المشاركة الشعبية، التراث المعماري القصور، الدشرة الحمراء، الحفاظ، التعزيز